F BIS / CARNET DE PHOTOMONTAGES ET INTERPRÉTATIONS

Localisation des points de vue

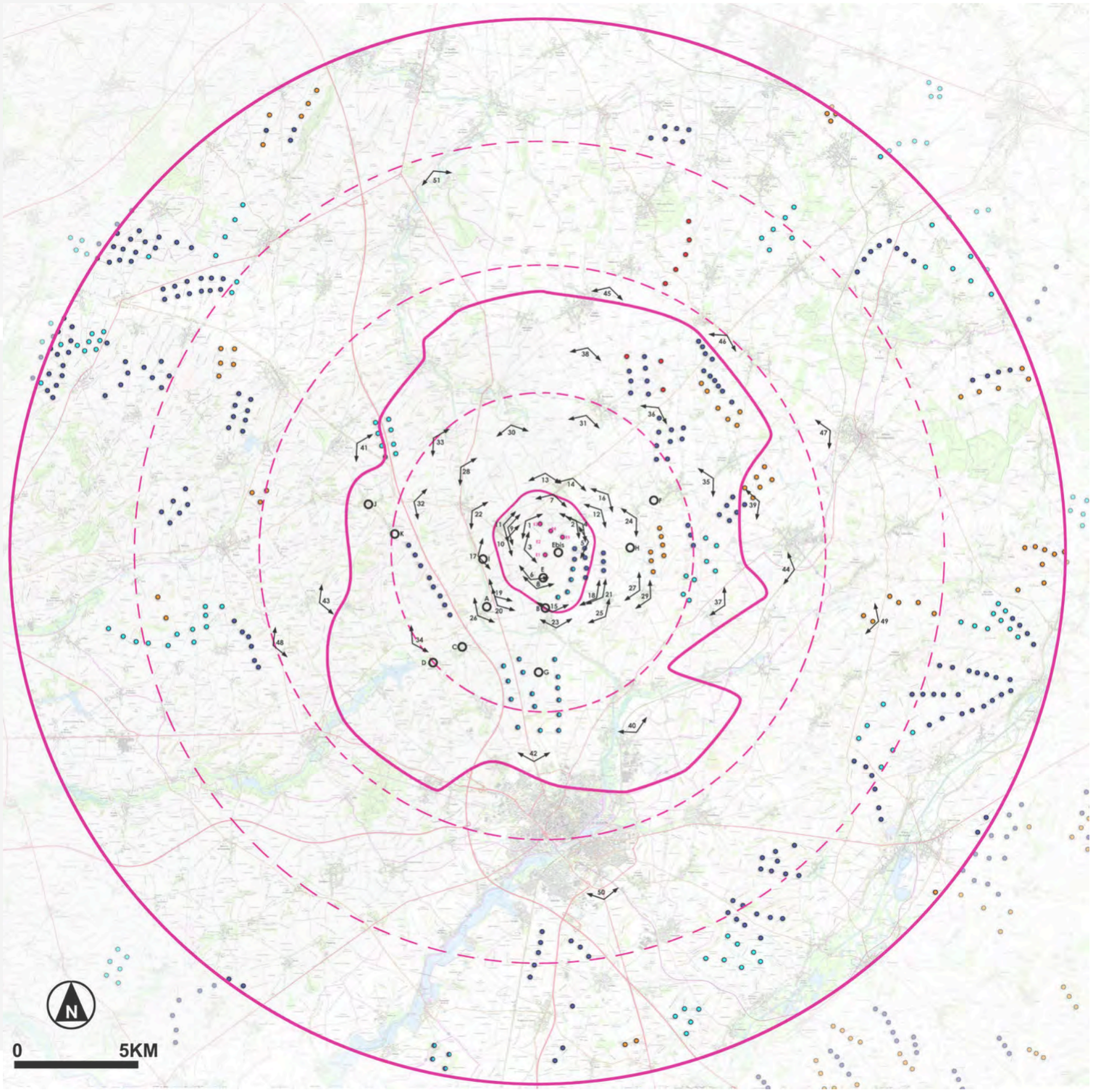

Aire d'étude immédiate (1 km) et aire d'étude rapprochée (10 km max)

Rayons de 5, 10 et 15 km à titre indicatif

Aire d'étude éloignée de 20 km

Parcs existants et parcs autorisés non construits

Projets déposés et en cours d'instruction

Projet des Champs Dolents

Localisation et numérotation des points de vue réalisés

Localisation et numérotation des points de vue à 360° réalisés en amont

Localisation des points de vue : zoom nord

Localisation des points de vue : zoom sud

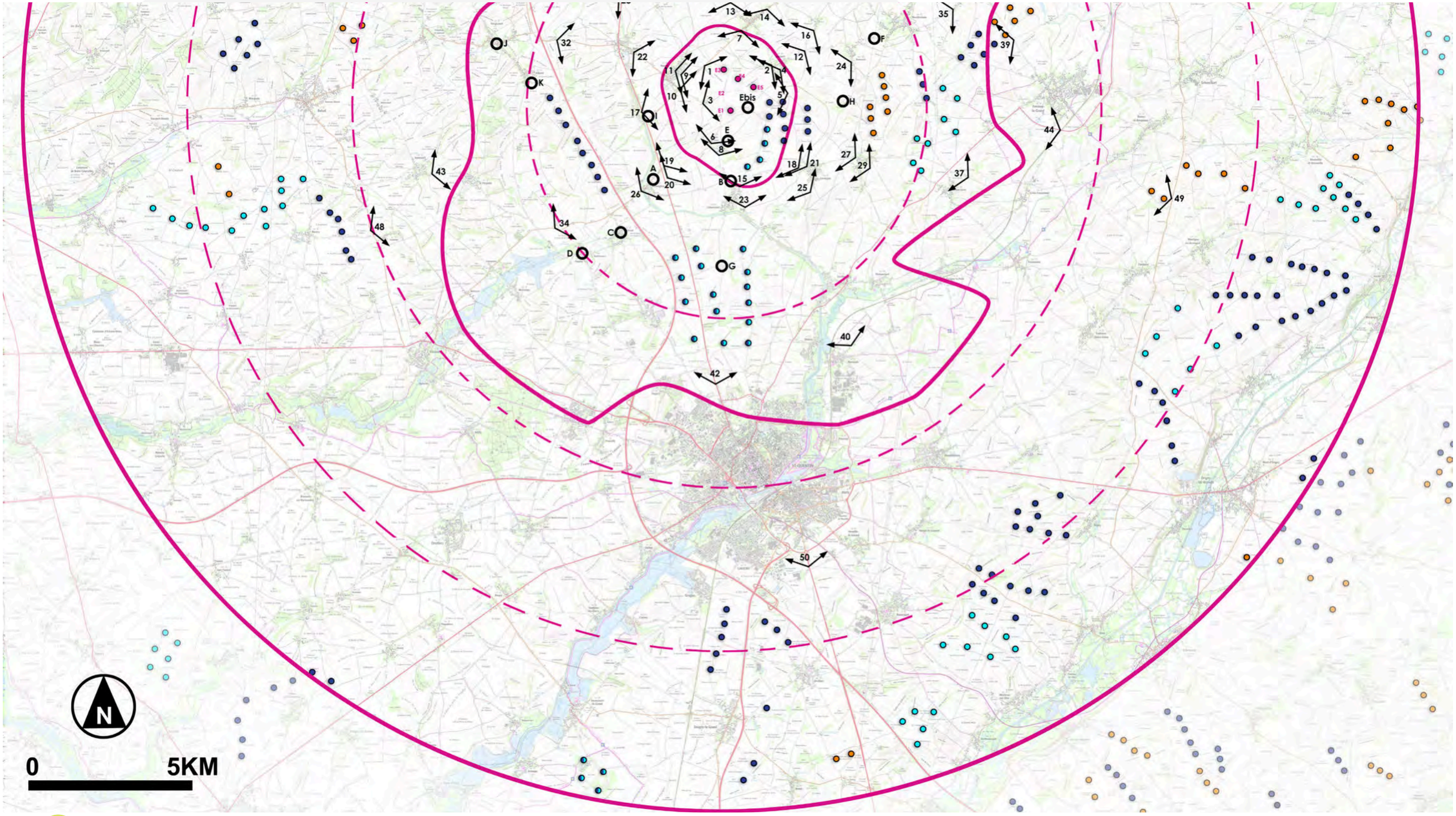

Localisation des points de vue : zoom aire rapprochée

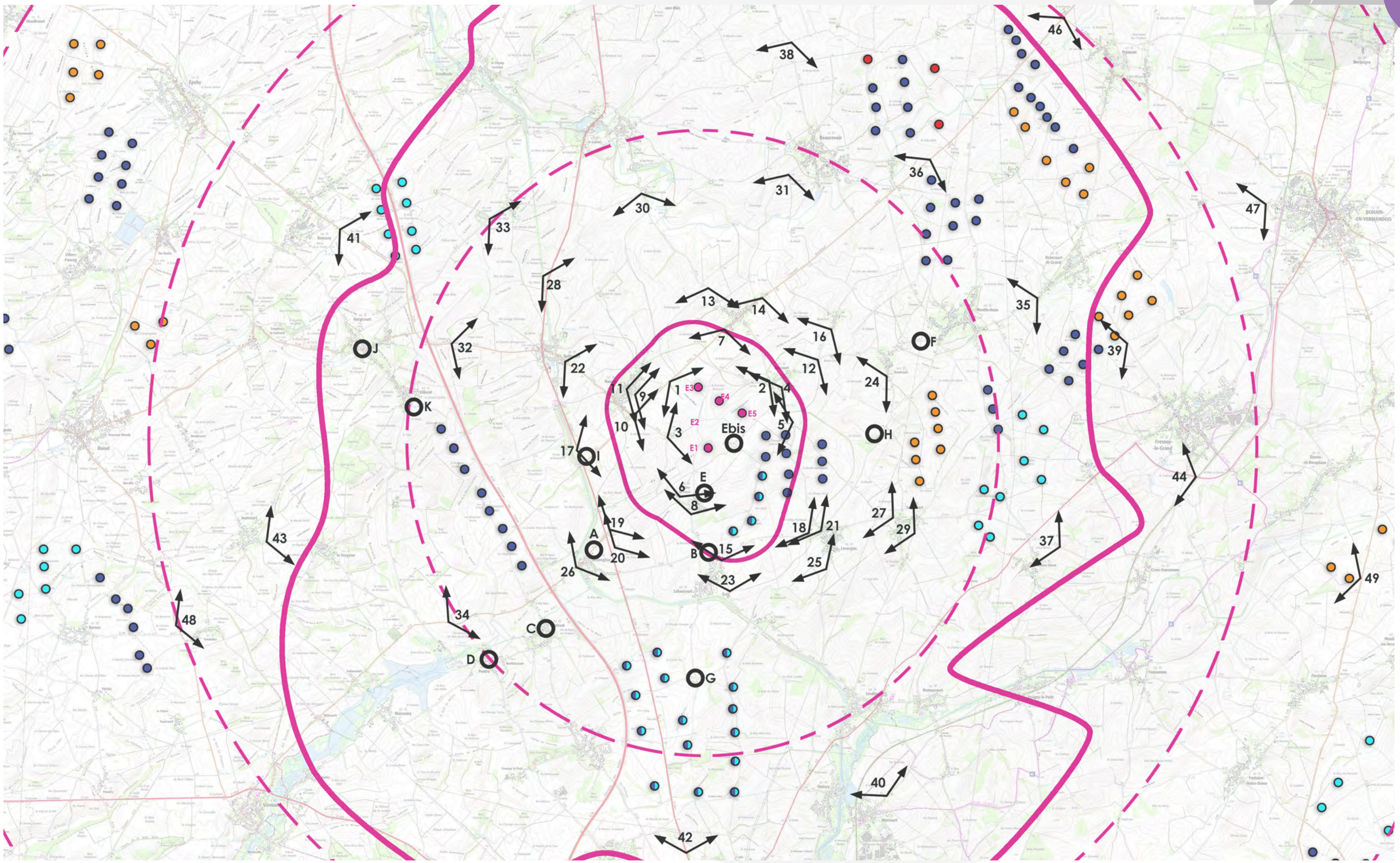

Données des prises de vue

N° PM	Coordonnées Lambert 93		Altitude (m)	Angle (°)	Distance du point de vue	Eolienne la plus proche	Azimut	Date et heure de la prise de vue	Météo
	X	Y							
1	719265	6984182	128	119	0,67 km	E3	131,92	19/02/2025 – 9h36	soleil
2	721277	6984147	135,6	118,6	0,83 km	E5	-129,687	15/06/2022 – 10h37	soleil
3	719155	6983008	121,9	120,2	0,86 km	E1	-165,49	13/02/2025 – 9h50	soleil
4	721508	6984032	145,6	118	0,89 km	E5	-112,371	15/06/2022 – 10h48	soleil
5	721745	6983320	144,5	120,9	0,95 km	E5	-74,467	11/07/2022 – 11h18	soleil
6	719415	6981743	103,9	120,9	1,27 km	E1	23,873	19/02/2025 – 9h52	soleil
7	720321	6985188	130,4	120	1,28 km	E3	-160,797	19/02/2025 – 10h01	soleil
8	719666	6981418	109,9	119,7	1,36 km	E1	10,83	11/07/2022 – 13h15	soleil
9	718 517	6 983 902	141,2	121,6	1,40 km	E3	98,317	15/06/2022 – 14h50	quelques nuages
10	718464	6983431	135,6	120	1,53 km	E3	86,579	15/06/2022 – 14h38	soleil
11	718367	6983997	146,8	120	1,53 km	E3	102,411	11/07/2022 – 14h48	soleil
12	722259	6984579	126,2	119,5	1,83 km	E5	-114,679	15/06/2022 – 10h57	quelques nuages
13	719998	6986060	133,5	117,5	2,10 km	E3	157,274	11/07/2022 – 9h25	quelques nuages
14	721143	6985886	124,7	121,2	2,27 km	E3/E4	-157,032	11/07/2022 -11h40	soleil
15	720292	6980503	108,2	121,1	2,30 km	E1	-3,676	15/06/2022 – 13h37	quelques nuages
16	722512	6985237	121,5	120,9	2,45 km	E5	-122,43	11/07/2022 – 10h07	soleil
17	717379	6982639	102,4	121,1	2,60 km	E1	73,01	15/06/2022 – 14h27	quelques nuages
18	722073	6981050	102,7	119,4	2,65 km	E1	-46,526	15/06/2022 – 11h38	quelques nuages
19	717962	6981077	104,2	120	2,67 km	E1	44,861	11/07/2022 – 12h14	soleil
20	718077	6980758	112,7	121	2,75 km	E1	23,983	15/06/2022 – 13h58	quelques nuages
21	722339	6981127	104,1	121,1	2,80 km	E5	-44,257	15/06/2022 – 11h49	soleil
22	717085	6984525	130	120,7	2,87 km	E3	111,151	11/07/2022 – 15h01	soleil
23	720452	6979851	91,7	121,1	2,97 km	E1	-6,435	15/06/2022 – 13h28	quelques nuages
24	723694	6984268	127,2	123,2	3 km	E5	-120,11	11/07/2022 – 10h24	soleil
25	722452	6980365	121,8	120,5	3,45 km	E1	-35,146	15/06/2022 – 12h04	soleil
26	717325	6980359	86,6	121,1	3,60 km	E1	41,245	16/06/2022 – 12h54	soleil

Données des prises de vue

N° PM	Coordonnées Lambert 93		Altitude (m)	Angle (°)	Distance du point de vue	Eolienne la plus proche	Azimut	Date et heure de la prise de vue	Météo
	X	Y							
27	723824	6981371	131,2	120,8	3,68 km	E5	-58,767	15/06/2022 – 12h52	quelques nuages
28	716618	6986315	145,3	120,1	4 km	E3	118,946	11/07/2022 – 15h50	soleil
29	724247	6981071	114,7	119,9	4,20 km	E5	-60,43	15/06/2022 – 13h08	quelques nuages
30	718 597	6 988 049	108,8	120	4,28 km	E3	179,02	04/07/2022 – 9h52	soleil
31	721 631	6 988 375	139,8	121	4,74 km	E3	-166,103	11/07/2022 – 9h04	soleil
32	714748	6984908	142,3	120,9	5,18 km	E3	104,948	11/07/2022 – 15h13	quelques nuages
33	715487	6987426	122,2	120,1	5,60 km	E3	127,874	11/07/2022 – 15h37	quelques nuages
34	714804	6979191	95,9	121	6,30 km	E1	52,014	16/06/2022 – 13h10	quelques nuages
35	726693	6985848	150,8	121,9	6,38 km	E5	-108,894	16/06/2022 – 10h25	quelques nuages
36	728530	6985052	140,2	121,3	6,50 km	E5	-99,451	16/06/2022 – 10h41	soleil
37	727274	6980779	126,2	120	7 km	E5	-73,148	06/06/2022 – 11h	quelques nuages
38	721682	6991082	146,9	120,6	7,17 km	E3	-157,532	16/06/2022 – 9h17	quelques nuages
39	728530	6985052	140,2	121,3	7,90 km	E5	-99,451	16/06/2022 – 10h41	quelques nuages
40	723788	6975779	108,3	120,7	7,95 km	E1	-21,826	16/06/2022 – 11h28	quelques nuages
41	712476	6987216	126,9	120,9	8 km	E3	113,785	11/07/2022 – 15h24	quelques nuages
42	719589	6974535	104,8	120,7	8,25 km	E1	4,95	16/06/2022 – 11h57	soleil
43	711001	6980853	102,5	120,5	9,10 km	E1	72,702	16/06/2022 – 13h25	quelques nuages
44	730027	6982238	115,2	120,6	9,30 km	E5	-89,098	02/06/2022 – 10h28	quelques nuages
45	722573	6993487	132,2	119,7	9,87 km	E3	-166,52	02/06/2022 – 9h22	quelques nuages
46	727200	6991558	139,4	120,5	10,3 km	E5	-138,485	02/06/2022 – 9h40	quelques nuages
47	731361	6987816	138,4	120	11,40 km	E5	-112,762	02/06/2022 – 9h59	quelques nuages
48	709091	6979185	112,7	119,9	11,40 km	E1	70,957	16/06/2022 – 13h40	quelques nuages
49	733404	6980166	143,9	121,4	13 km	E5	-75,186	02/06/2022 – 10h56	quelques nuages
50	722468	6968934	114,7	120,2	14 km	E1	-7,785	11/07/2022 – 12h46	soleil
51	715525	6998144	82,5	120,1	14,8 km	E3	176,163	04/07/2022 – 9h24	quelques nuages

Mode de présentation des photomontages / Conditions de prise de vue

PRINCIPE DE PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES POUR LA SUITE DU DOCUMENT :
Les photomontages sont présentés sur 4 pages (2 pages avec le vues à 120° et 2 pages avec les cadrages à 40° en vision pleine page)

PAGE 1

NUMÉRO ET LOCALISATION DU PHOTOMONTAGE

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN :

CARTE DE LOCALISATION ISSUE DE LA CARTE DE L'ENSEMBLE DES PHOTOMONTAGES

ANGLE DE PRISE DE VUE
DISTANCE ET IDENTIFICATION DE L'EOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE

PANORAMA DE L'ÉTAT INITIAL - VUE AVEC UN ANGLE DE 120° ET CENTRÉE VERS LA ZONE DE PROJET (IDENTIFICATION DU DÉCOUPAGE EN 3X40°) :
CONTEXTE ÉOLIEN ET PAYSAGER LARGE ILLUSTRANT L'ÉTAT INITIAL DU PAYSAGE AINSI QUE LES ÉLÉMENTS DE REPÈRE PATRIMONIAUX VISIBLES AVANT IMPLANTATION DU PROJET

PROFIL ASSOCIÉ AU POINT DE VUE ISSU DE WINDPRO
EN CE QUI CONCERNE L'ÉCHELLE DES HAUTEURS (Z), LE FACTEUR DE MULTIPLICATION EST DÉFINI EN FONCTION DE LA DISTANCE AU POINT DE VUE.
EN EFFET, AU PLUS PROCHE IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE LA MODIFIER MAIS À MESURE QUE L'ON S'ÉLOIGNE, L'ÉCHELLE DES HAUTEURS EST DE PLUS EN PLUS RÉHAUSSER (RAPPORT DE 2 À 7 PAR RAPPORT À L'ÉCHELLE DU SOL (X)).
A NOTER QU'IL S'AGIT D'UN PROFIL BRUT NE FAISANT ÉTAT QUE DU RELIEF, IL NE TIENT DONC PAS COMPTE DES FILTRES VISUELS PRÉSENTS DANS LA RÉALITÉ (VÉGÉTATION, BÂTI).

PAGE 2

ZOOM DE LOCALISATION DU POINT DE VUE SUR PHOTO-AÉRIENNE (ANGLE DE 120°)

NUMÉRO ET LOCALISATION DU PHOTOMONTAGE

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : ...

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : ...

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : ...

PHOTOMONTAGE NON OBJECTIF AVEC LES ÉOLIENNES DU PROJET DES CHAMPS DOLENTS, LES PARCS EXISTANTS-AUTORISÉS ET LES PROJETS EN INSTRUCTION -
VUE AVEC UN ANGLE DE 120° ET CENTRÉE VERS LA ZONE DE PROJET (IDENTIFICATION DU DÉCOUPAGE EN 3X40°) :
(QUAND LES ÉOLIENNES DU PROJET NE SONT PAS VISIBLES, SEULE LA VUE FILAIRE COULEUR DÉTAILLÉE CI-DESSOUS EST MISE EN PAGE)

LE MÊME PHOTOMONTAGE EN MODE CONSTRUCTION COULEUR VUE AVEC UN ANGLE DE 120° ET CENTRÉE VERS LA ZONE DE PROJET (IDENTIFICATION DU DÉCOUPAGE EN 3X40°) :
- REPRÉSENTATION EN VIOLET POUR LE PROJET DES CHAMPS DOLENTS
- EN BLEU CLAIR POUR LES PARCS AUTORISÉS NON CONSTRUITS
- EN BLEU FONCÉ POUR LES PARCS EXISTANTS
- EN ORANGE POUR LES AUTRES PROJETS EN INSTRUCTION
- EN ROUGE SONT PONCTUELLEMENT REPRÉSENTÉS LES PROJETS REFUSÉS (VIEUX CHÊNE ET VALLÉE D'ELINCOURT)

PROTOCOLE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES ESCOFI :

Les simulations visuelles sont réalisées à l'aide du logiciel WindPro 3.4.

Afin de réaliser un photomontage de parc éolien sur ce logiciel, il est nécessaire de rassembler plusieurs éléments :
- le contexte éolien utilisé entre autres comme repère et élément de présentation ;
- la photographie prise sur le terrain montée grâce à Photoshop en panoramique de 120 degrés.
- les caractéristiques de la prise de vue (angle de champ, coordonnées GPS X, Y et Z, date) ;
- les repères sur le terrain.
- les caractéristiques du parc éolien (gabarit, choix de la machine) ;

Le modèle numérique de terrain est généré soit de manière automatique sur Windpro 3.4, soit en chargeant un fichier XYZ. Nous avons la possibilité de choisir plusieurs types de couches « online » en fonction du besoin. Dans notre cas, ce sera la Maille altimétrique SRTM shuttle DTM 1 arc second, avec une résolution de 10 m et la possibilité de choisir la taille de la dalle selon la zone d'étude. La précision du modèle numérique de terrain et la qualité de la photo auront un impact considérable sur le futur calage du photomontage et notamment la ligne d'horizon.

Une photographie mal prise engendre un montage de mauvaise qualité. Ainsi, il est nécessaire de maîtriser l'ensemble des facteurs de la prise de vue : position géographique, azimut de la cible photographiée, focale utilisée, angle de plongée, hauteur par rapport au sol, exposition par rapport au soleil.

Le matériel employé pour la réalisation des photomontages est le suivant :
- Appareil NIKON D610 équipé d'un objectif fixe SIGMA 50mm 1 :1.4 DG
- Trépied Alta Pro 263AT
- Tête panoramique à engrenages Arca Swiss D4 patented pour la rotule
- GPS geotagger Solmeta GMAX pour les relevés de coordonnées

Chaque prise de vue est réalisée avec le trépied et sa rotule. Cette rotule nous permet en toutes situations de mettre à niveau parfaitement le plan horizontal (axe X et Y). La priorité est donnée à une ouverture petite du diaphragme pour maximiser la profondeur de champ. La course du soleil est prise en compte dans la campagne de prise de vue pour éviter les contre-jours. En cas d'impossibilité d'évitement d'un contre-jour, la prise du photomontage est reportée à une autre journée de photomontages.

Méthodologie de réalisation des panoramas en 160 degrés :
-Une prise de 5 photos est réalisée pour les vues lointaines et 8-9 photos pour les prises de vues proches pour aider l'assemblage sur Photoshop. Un recouvrement de plus ou moins 50% est effectué par photo en photographiant de -40 à 40 degrés grâce à notre rotule panoramique. Cette régularité de prise de vue en 120 degrés nous permet d'avoir une précision accrue sur WindPro au moment du calage des éoliennes et de la ligne d'horizon.

Mode de présentation des photomontages / Conditions de prise de vue

En ce qui concerne les 2 pages présentant les cadrages à 40° en pleine page, il n'a pas été jugé utile de mettre en page les 3 cadrages. En effet, le projet étant de petite envergure, il s'inscrit majoritairement dans un seul cadrage et au maximum sur 2 cadrages. Par ailleurs, il se raccroche à un parc existant qui lui même ne dépasse pas 2 cadrages en terme d'emprise visuelle. De plus, si on tient compte de la faible densité éolienne, de la faible présence de monuments historiques sensibles au projet et de la couverture arborée et bocagère, l'ensemble des cadrages n'est pas nécessaire à l'analyse des impacts du projet.
Par conséquent, 2 cadrages sur 3 sont présentés. Le choix des 2 cadrages est défini au cas par cas au regard du point de vue, des éléments de repères visibles et des impacts cumulés avec les parcs de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont.

PAGE 3

VUE PROJETÉ RÉALISTE RECADRÉE À 40°
(QUAND LES ÉOLIENNES DU PROJET NE SONT PAS VISIBLES, C'EST LA VUE FILAIRE COULEUR QUI EST MISE EN PAGE)

CADRAGE 1 OU 2

PAGE 4

VUE PROJETÉ RÉALISTE RECADRÉE À 40°
(QUAND LES ÉOLIENNES DU PROJET NE SONT PAS VISIBLES, C'EST LA VUE FILAIRE COULEUR QUI EST MISE EN PAGE)

CADRAGE 2 OU 3

PM 1- Depuis la D932 à l'est de Nauroy au niveau du hameau de la Cantine

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Nauroy fait partie des lieux de vie s'inscrivant dans le périmètre immédiat de la zone de projet. Le bourg est desservi par la D932, un axe secondaire de traversée du périmètre d'étude. Il s'agit d'un axe historique dite Chaussée Brunehaut qui montre une grande linéarité et de nombreux panoramas sur les plateaux environnants. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis ce lieu de vie. Cette première vue est prise depuis le hameau de la Cantine qui se trouve à l'écart du bourg le long de la D932.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre un relief très légèrement ondulé entre le point de vue et le bourg de Sequehart. On peut y voir que le projet des Champs Dolents s'inscrit dans la continuité du parc du Moulin de Berlémont. Par ailleurs, on peut noter une légère différence dans les gabarits entre le parc existant et le projet.

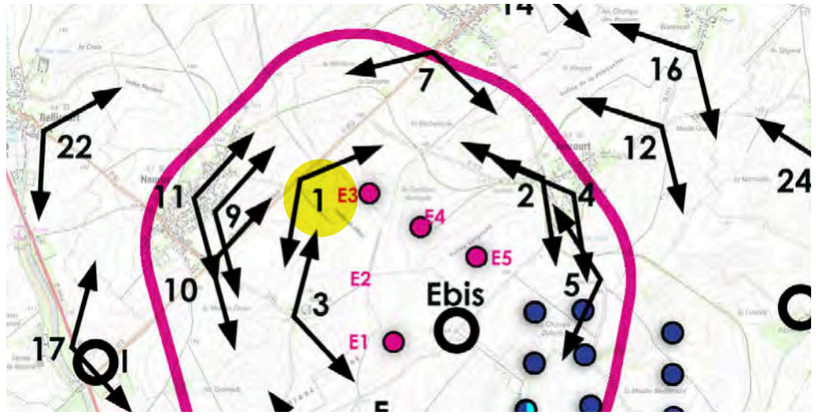

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 0.66 KM (E3)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 2

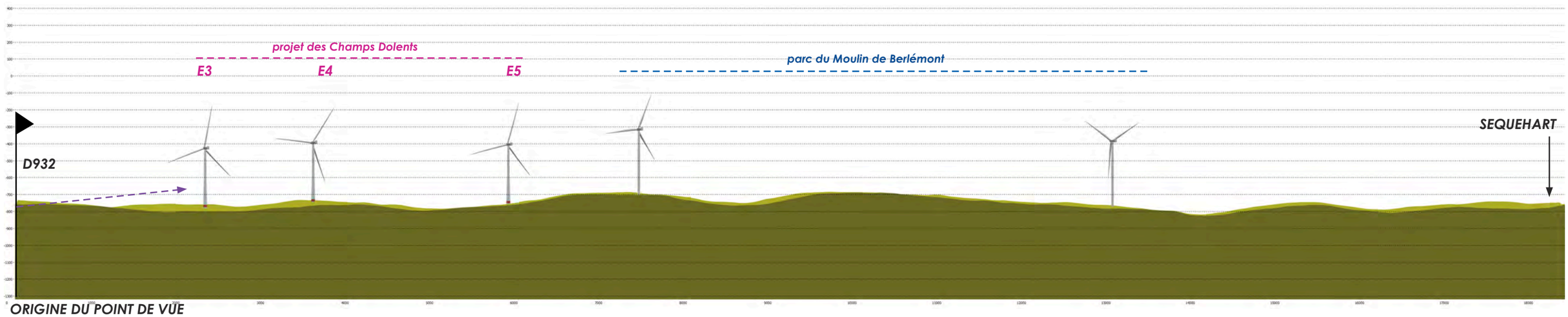

Flèche de visibilité

PM 1- Depuis la D932 à l'est de Nauroy au niveau du hameau de la Cantine

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Avec la présence du cordon arboré autour du hameau, une seule éolienne émerge en avant-plan du parc de Lehaucourt. Une légère covisibilité s'opère aussi les parc du Moulin de Berlémont et des Saules, ainsi qu'avec le projet des Colzas.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Modéré du fait de sa perception notable mais partielle et d'un contexte éolien pré-existant dans le panorama du lieu de vie.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Modéré (covisibilité partielle ou légère).

E3

E2

E3

projet des Champs Dolents

parc des Saules + projet des Colzas

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

PM 2 - Au croisement des rues des Buttes et de Nauroy en frange ouest de Joncourt

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le bourg de Joncourt fait partie des lieux de vie s'inscrivant dans le périmètre immédiat de la zone de projet. Il se trouve à l'écart des axes importants et montre une ceinture arborée et bocagère assez bien préservée. Par ailleurs, Joncourt compte des sites de mémoire (cimetières militaires) se trouvant à l'écart du bourgs. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis ce lieu de vie. Cette première vue est prise en frange nord-ouest au croisement des rues des Buttes et de Nauroy.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que le projet se trouve à une altimétrie légèrement plus basse que le bourg de Joncourt.

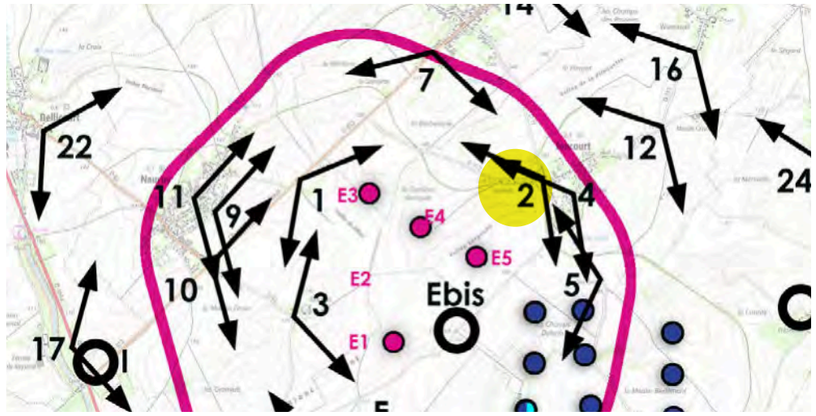

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 0.83 KM (E5)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT INITIAL 120°

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 2

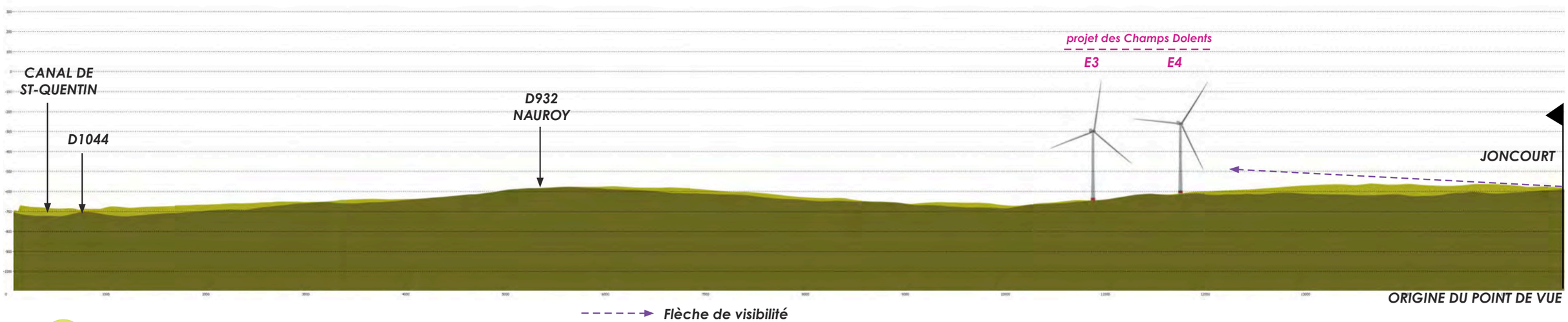

PM 2 - Au croisement des rues des Buttes et de Nauroy en frange ouest de Joncourt

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet est très partiellement visible (une pale de E3 émerge dans l'axe de la rue). Il n'est donc constaté ni prégnance visuelle ni surplomb. Il n'est pas noter non plus d'interaction avec d'autres parcs proches.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Faible compte tenu de la perception partielle d'une seule éolienne.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Nul (pas de covisibilité avec les autres parcs).

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

E3
projet des Champs Dolents

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 3 - Depuis la D93 aux abords de la ferme d'Etricourt

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : La ferme d'Etricourt fait partie des lieux de vie s'inscrivant dans le périmètre immédiat de la zone de projet. La ferme est à l'écart des axes principaux et elle est en grande partie protégée par un cordon arboré et par les hangars qui marquent sa frange est tournée vers la zone de projet.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre un relief légèrement chahuté notamment en frange immédiate de la ferme pouvant limiter la vue sur le projet.

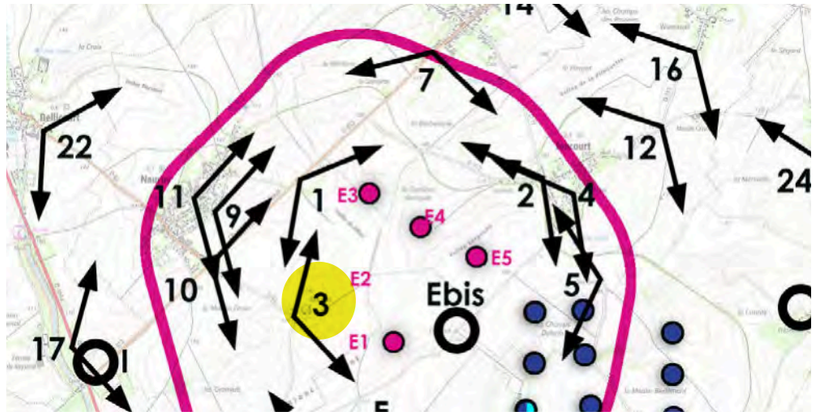

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 0.85 KM (E1)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 2

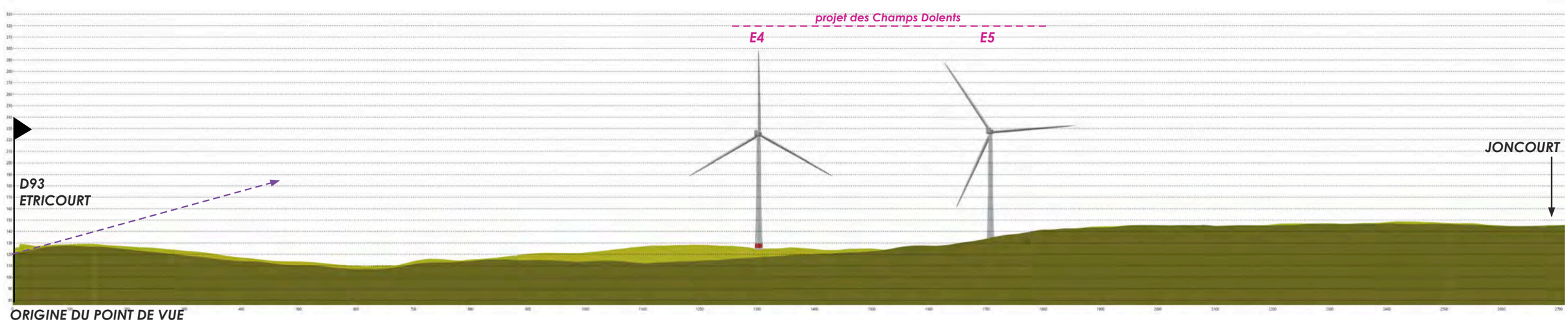

PM 3 - Depuis la D93 aux abords de la ferme d'Etricourt

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Depuis la D93 d'où le point de vue a été pris, le couvert arboré même à feuilles tombées masque une grande partie du projet. Toutefois, E1 émerge clairement à l'arrière de la ferme et en avant-plan des parcs existants de Lehaucourt et Moulin de Berlémont. Elle exerce d'ailleurs une plus forte prégnance que ces derniers.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Fort du fait de la prégnance de E1 à modéré si on tient compte de la perception partielle du projet et du contexte éolien plus dense pré-existant.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Modéré compte tenu de la vue très partielle du projet et par rapport au niveau de perception des parcs existants.

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120°

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

parc du Moulin de Berlémont

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

E1
projet des Champs Dolents

parcs du Moulin de Berlémont et Lehaucourt

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 4 - Depuis la Grand Rue de Joncourt

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le bourg de Joncourt fait partie des lieux de vie s'inscrivant dans le périmètre immédiat de la zone de projet. Il se trouve à l'écart des axes importants et montre une ceinture arborée et bocagère assez bien préservée. Par ailleurs, Joncourt compte des sites de mémoire (cimetières militaires) se trouvant à l'écart du bourgs. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis ce lieu de vie. Cette deuxième vue est prise depuis la Grande-Rue entre l'église et la rue des Buttes.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que le projet se trouve à une altimétrie légèrement plus basse que le bourg de Joncourt.

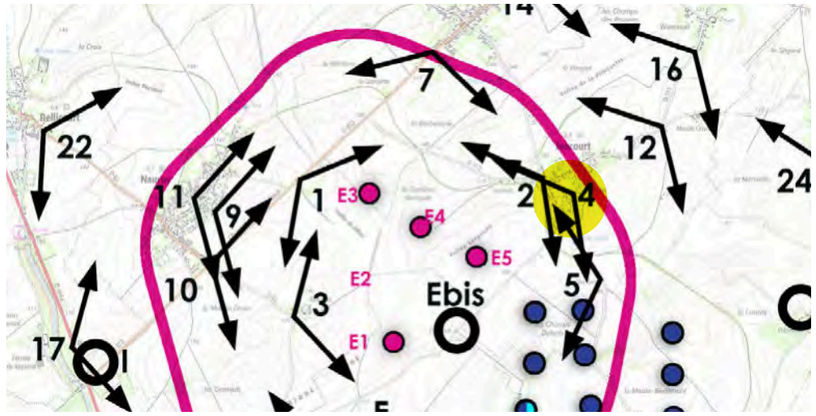

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 0.89 KM (E5)

CADRE 1

ÉTAT INITIAL 120°

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 2

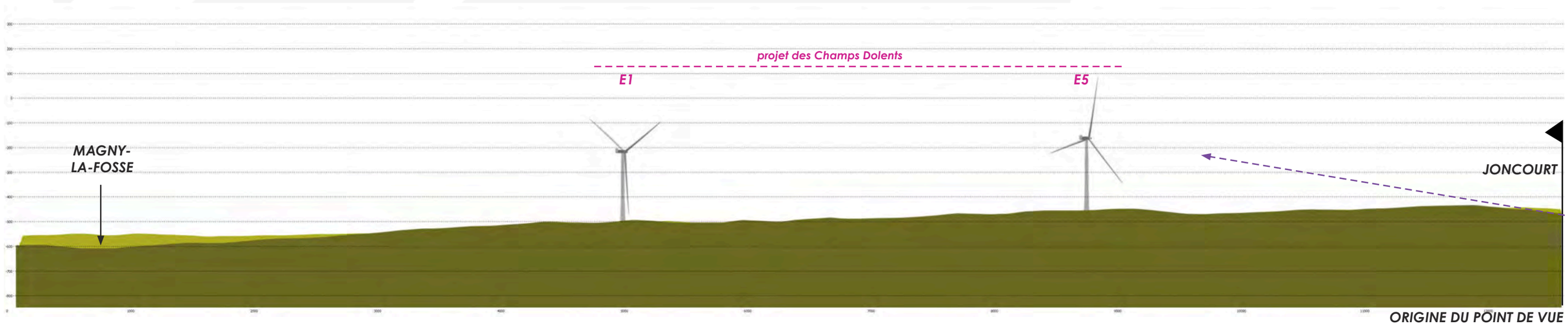

PM 4 - Depuis la Grand Rue de Joncourt

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Seule l'éolienne E5 du projet est clairement visible (E4 ne montre que l'extrémité d'une pale). L'éolienne E5 exerce une prégnance visuelle mais la présence d'arbres en avant-plan limite l'effet de surplomb. Il n'est pas noter d'interaction avec d'autres parcs proches.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Modéré au regard de la prégnance de l'éolienne E5 et de la perception partielle du projet.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Nul (pas de covisibilité avec les autres parcs).

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

E5 (E4)

projet des Champs Dolents

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 5 - Depuis le cimetière britannique au sud de Joncourt (D71)

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le bourg de Joncourt fait partie des lieux de vie s'inscrivant dans le périmètre immédiat de la zone de projet. Il se trouve à l'écart des axes importants et montre une ceinture arborée et bocagère assez bien préservée. Par ailleurs, Joncourt compte des sites de mémoire (cimetières militaires) se trouvant à l'écart du bourgs. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis ce lieu de vie. Cette troisième vue est prise depuis le cimetière militaire situé le long de la D71

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien la position du parc du Moulin de Berlémont en avant-plan du projet

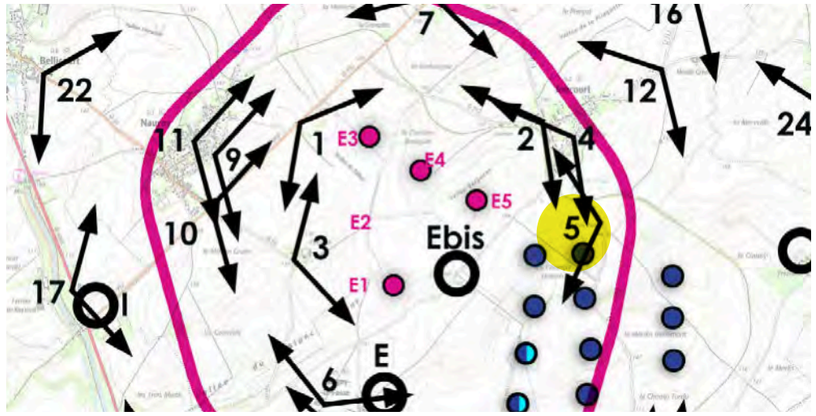

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 0.95 KM (E5)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 2

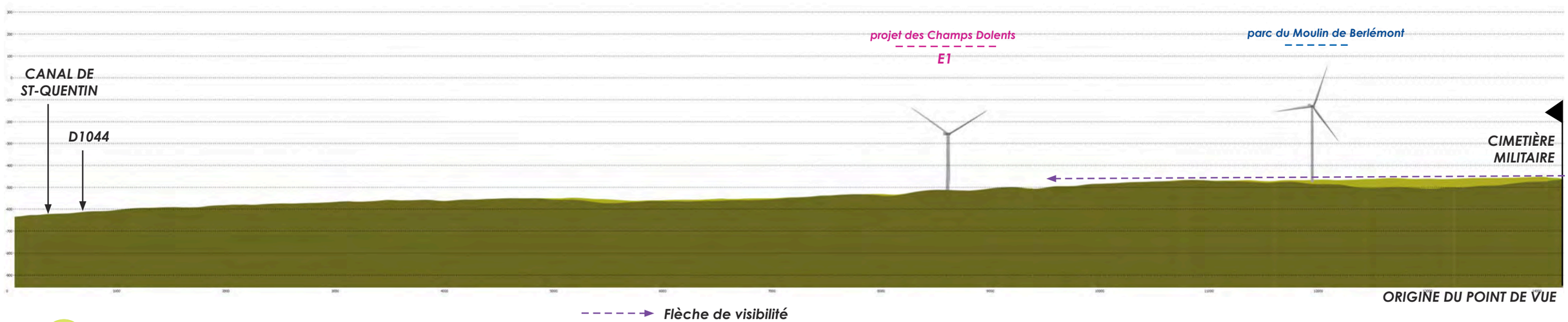

PM 5 - Depuis le cimetière britannique au sud de Joncourt (D71)

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge clairement dans la continuité du parc du Moulin de Berlémont. Au regard de ce dernier, le projet exerce une prégnance moindre sur le lieu de mémoire. D'autres covisibilités s'opèrent avec des parcs en arrière-plan (Querterelles et Bernes).

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Modéré si on tient compte de la prégnance visuelle déjà exercée par le parc du Moulin de Berlémont.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Modéré car le projet vient étendre l'emprise visuelle de l'éolien en occupant la fenêtre en frange de Joncourt. De plus, on peut noter que le sens de commémoration du cimetière n'est pas tourné vers le projet mais la route.

CADRE 1

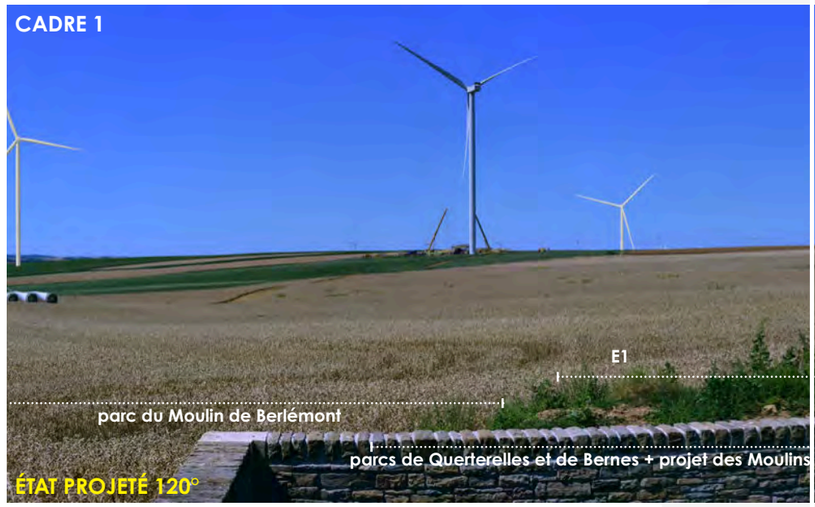

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

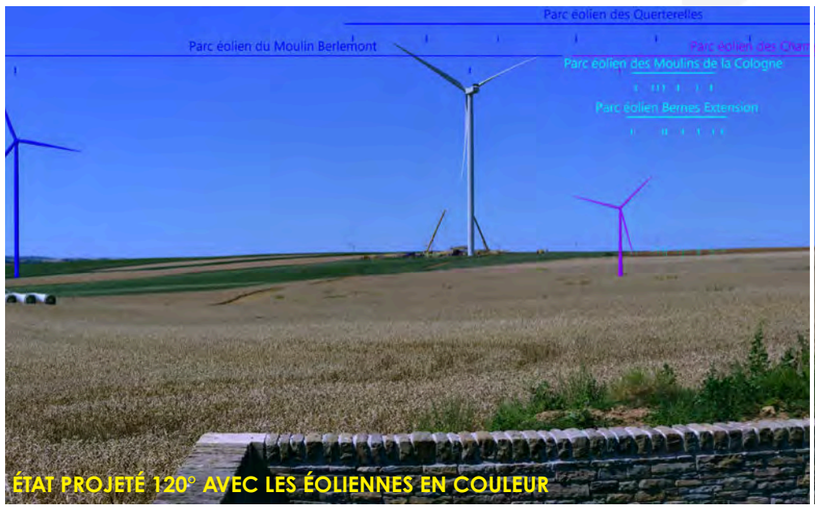

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

E1

projet des Champs Dolents

parcs de Querterelles et de Bernes + projet des Moulins de la Cologne

parc du Moulin de Berlémont

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

E2

E5

E4

E3

projet des Champs Dolents

parc de Querterelles

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 6 - Depuis la rue des Boutons d'Or en frange ouest de Magny-la-Fosse

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le bourg de Magny-la-Fosse fait partie des lieux de vie s'inscrivant dans le périmètre immédiat de la zone de projet. Il se trouve à l'écart des axes importants et montre un tissu bâti en partie en plateau et en partie dans une dépression topographique. La ceinture arborée est ici plus disparate et principalement présente dans la partie basse du bourg. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis ce lieu de vie. Cette première vue est prise depuis la rue des Boutons d'Or à l'ouest du bourg.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien la position du bourg à une altimétrie inférieure par rapport au projet et que celui-ci s'inscrit dans le même bassin visuel que le parc du Moulin de Berlémont.

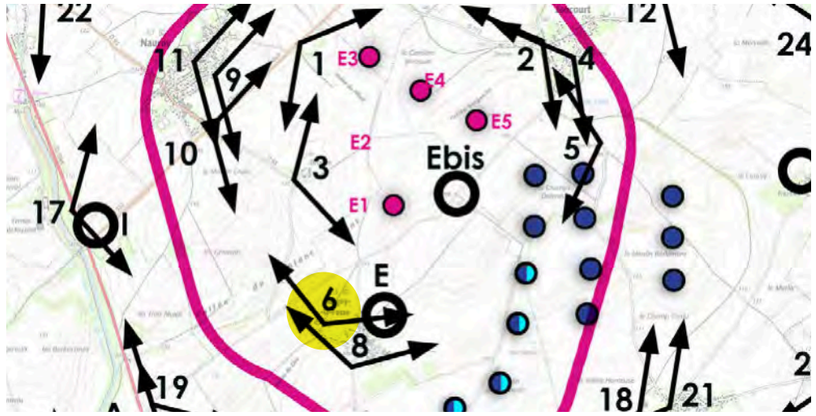

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.18 KM (E1)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 2

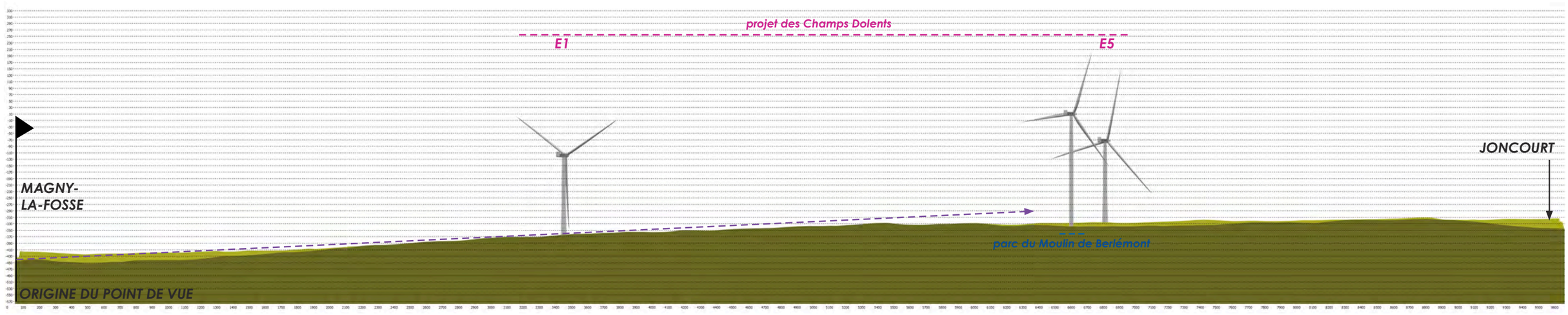

Flèche de visibilité

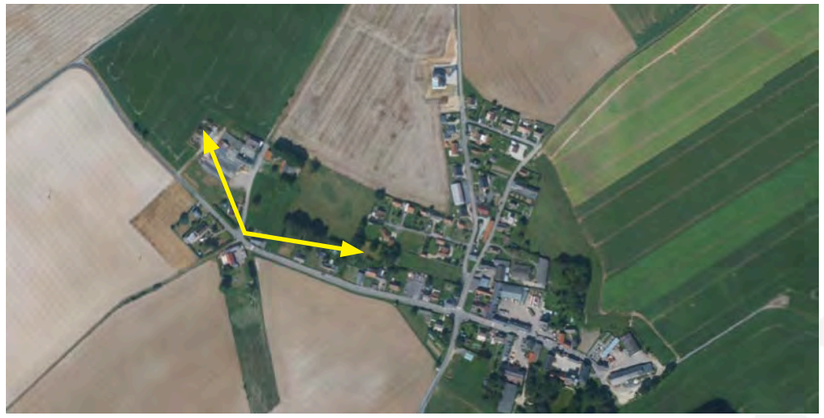

PM 6 - Depuis la rue des Boutons d'Or en frange ouest de Magny-la-Fosse

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge partiellement dans l'axe de la rue (2 éoliennes sur 4). Il montre une covisibilité directe avec les parcs du Moulin de Berlémont et de Lehaucourt. On peut aussi noter une covisibilité potentielle avec le projet des Colzas. Il n'est pas constaté de surplomb du projet mais une prégnance visuelle peut-être notée pour l'éolienne E1 (la plus visible).

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Fort au regard de la prégnance visuelle de l'éolienne E1 à modéré compte tenu de la prégnance visuelle déjà exercée par les parcs du Moulin de Berlémont et de Lehaucourt.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Modéré car le projet vient étendre l'emprise visuelle de l'éolien à faible car sa perception est partielle par rapport aux autres parcs et au regard d'autres éléments verticaux marquant la vue (ligne électrique).

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120°

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

E3 E2 E4 E1 E5

projet des Champs Dolents

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

parcs du Moulin de Berlémont et Lehaucourt + projet des Colzas

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 7 - Depuis la D932 en sortie sud d'Estrées

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le bourg d'Estrées fait partie des lieux de vie s'inscrivant dans le périmètre immédiat de la zone de projet. Il montre un tissu bâti linéaire majoritairement implanté le long de la D932, axe secondaire et historique dite aussi Chaussée Brunehaut. Cet axe comme le tissu bâti suivent les ondulations du relief. De plus, le bourg présente une ceinture arborée assez préservée limitant les fenêtres de visibilités. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis ce lieu de vie. Cette première vue est prise depuis la D932 en sortie sud du bourg.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien la position du bourg et de la D932 dans une légère dépression topographique tout comme Magny-la-Fosse au sud.

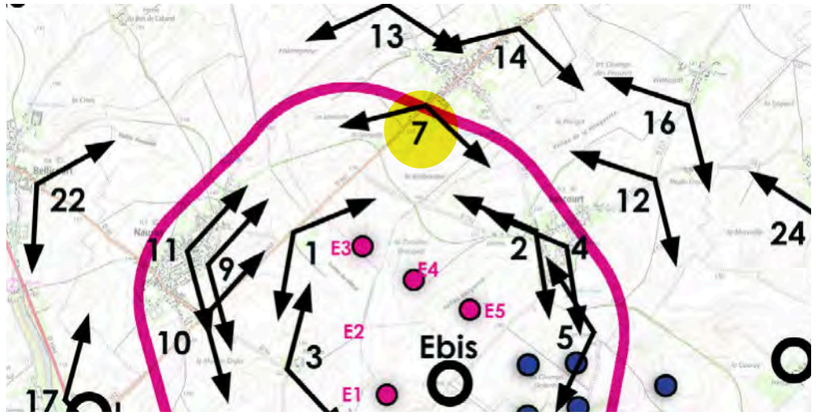

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.27 KM (E3)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT INITIAL 120°

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 2

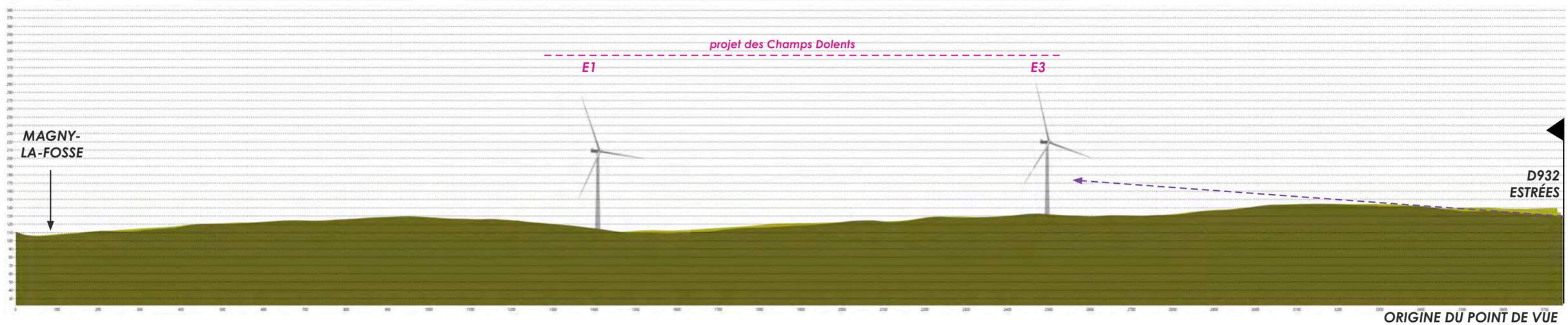

Flèche de visibilité

PM 7 - Depuis la D932 en sortie sud d'Estrées

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge partiellement du bombement du relief au sud du bourg. Les deux éoliennes visibles montrent une prégnance visuelle mais le relief cumulé à la végétation en avant-plan limite tout constat de surplomb.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Modéré si on tient compte de la perception partielle et de l'absence de surplomb.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Nul (pas de covisibilité avec les autres parcs).

CADRE 1

CADRE 2

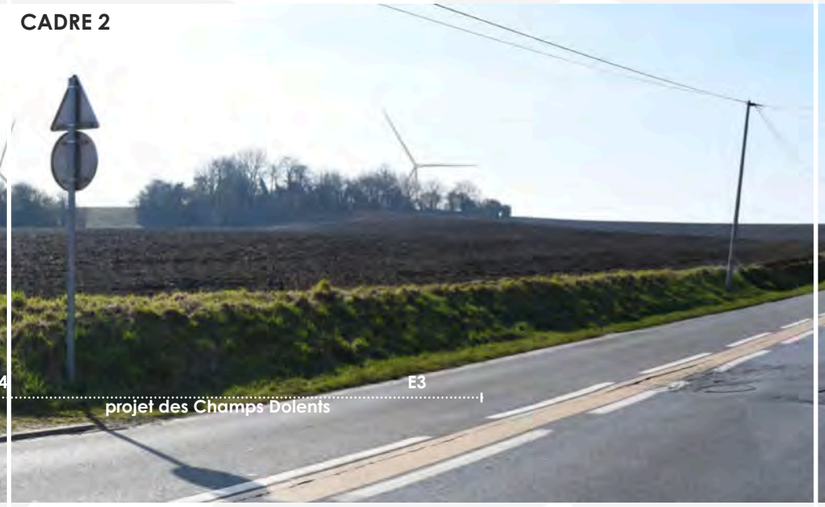

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120°

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

E4

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 8 - Depuis la D93 au sud de Magny-la-Fosse

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le bourg de Magny-la-Fosse fait partie des lieux de vie s'inscrivant dans le périmètre immédiat de la zone de projet. Il se trouve à l'écart des axes importants et montre un tissu bâti en partie en plateau et en partie dans une dépression topographique. La ceinture arborée est ici plus disparate et principalement présente dans la partie basse du bourg. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis ce lieu de vie. Cette deuxième vue est prise depuis la D93 au sud du bourg et le parc du Moulin de Berlémont.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien la position de celui-ci sur les hauteurs du bourg et pouvant porter jusqu'à la zone de projet.

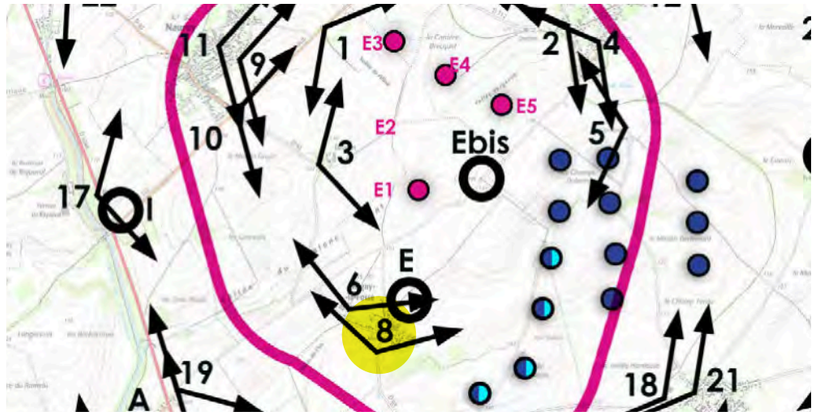

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.36 KM (E1)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 2

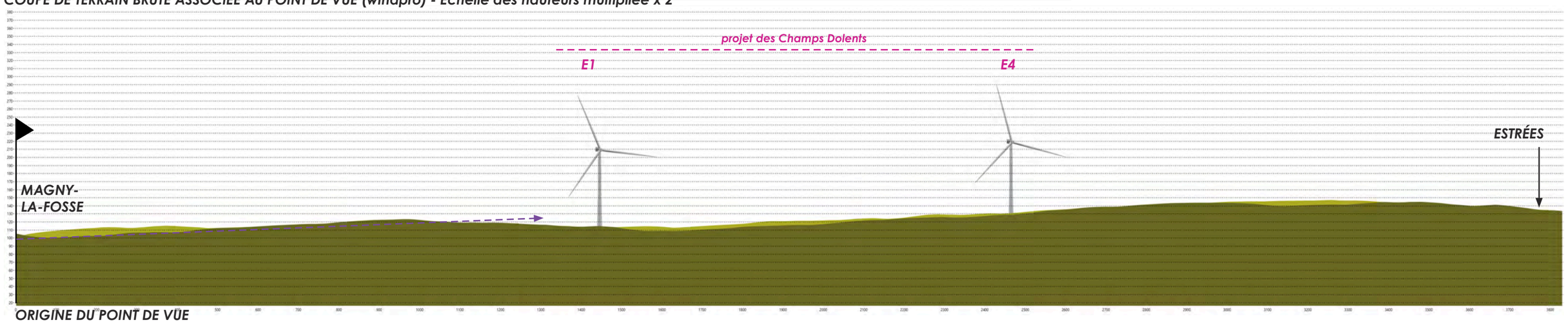

Flèche de visibilité

PM 8 - Depuis la D93 au sud de Magny-la-Fosse

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge clairement en arrière-plan de la silhouette bâtie du bourg. Si on tient compte du caractère ponctuel de l'arbuste présent au premier plan et si on regarde la vue filaire en couleur, le projet est visible dans sa totalité et dans la continuité directe du parc du Moulin de Berlémont. Le projet montre une prégnance visuelle plus importante que les parcs existants et exerce un surplomb sur l'habitat.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Fort au regard de la prégnance et du surplomb constatés à modéré si on tient du contexte éolien pré-existant dans le panorama.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Modéré car le projet vient étendre l'emprise visuelle de l'éolien bien que des respirations locales restent lisibles.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

E3 E2 E1 E4

projet des Champs Dolents

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

parcs du Moulin de Berlémont et Lehaucourt

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 9 - Depuis la rue Marie-Robert Halt en frange est de Nauroy

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Nauroy fait partie des lieux de vie s'inscrivant dans le périmètre immédiat de la zone de projet. Le bourg est desservi par la D932, un axe secondaire de traversée du périmètre d'étude. Il s'agit d'un axe historique dite Chaussée Brunehaut qui montre une grande linéarité et de nombreux panoramas sur les plateaux environnants. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis ce lieu de vie. Cette deuxième vue est prise depuis la rue Marie-Robert Halt au niveau d'une fenêtre non-bâtie en frange est du bourg.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien le plateau en légères ondulations. On peut y voir que le projet des Champs Dolents s'inscrit dans la continuité du parc du Moulin de Berlémont.

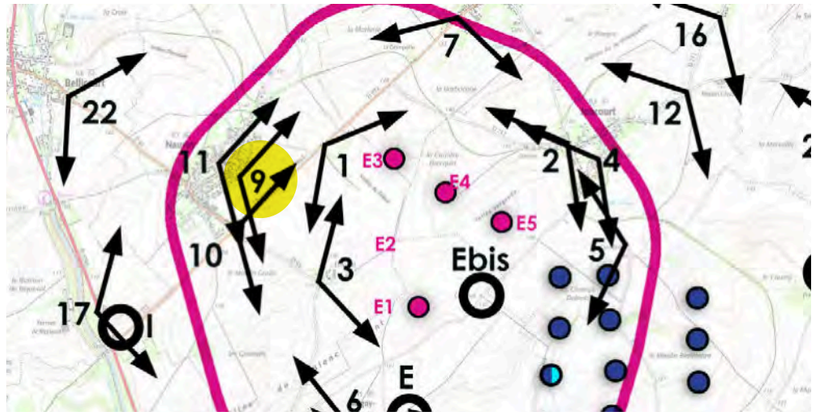

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.40 KM (E3)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 2

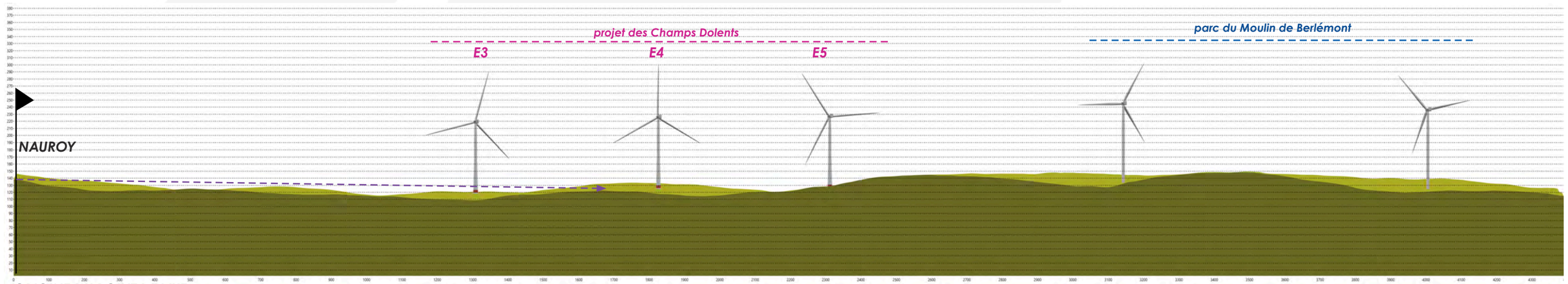

PM 9 - Depuis la rue Marie-Robert Halt en frange est de Nauroy

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet marque clairement l'avant-plan du panorama et du contexte éolien proche. Il opère une prégnance visuelle plus marquée que ce dernier mais il se montre suffisamment distant pour ne pas générer de surplomb. D'autres covisibilités s'opèrent avec des parcs plus distants comme ceux de Fresnoy-Brancourt et Chemin du Roy, et qui pourraient être renforcées par le projet des Colzas.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Fort pour l'éolienne E3 du projet qui est la plus proche du lieu de vie à modéré pour le reste du projet au vu de la densité éolienne déjà présente en arrière-plan.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Fort au regard de la densité éolienne renforcée par le projet à modéré car celui-ci ne génère pas d'angles occupés supplémentaires.

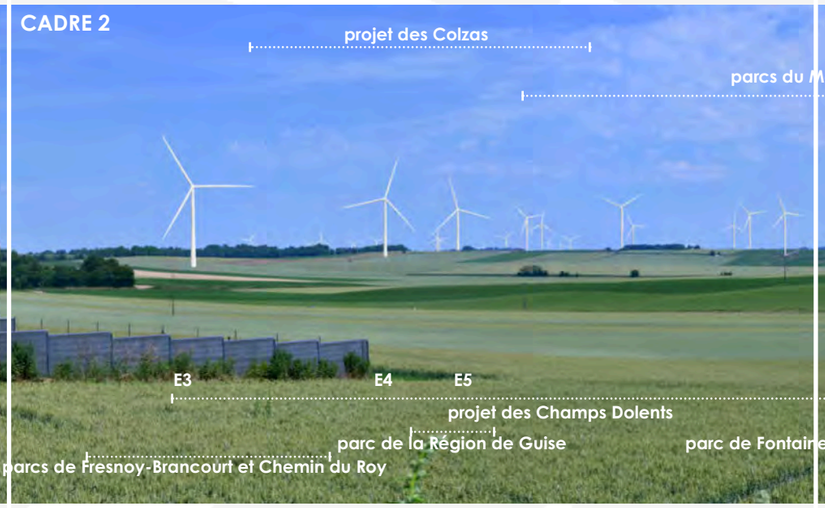

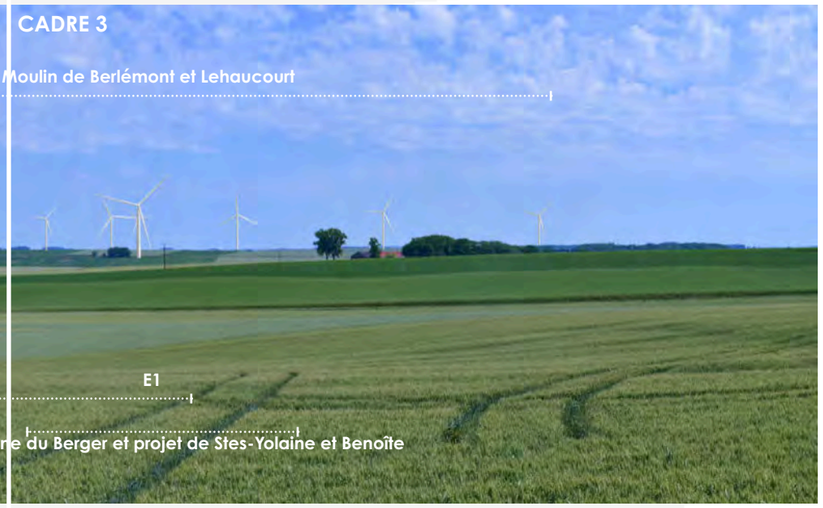

E3

E4

E5

projet des Champs Dolents

parcs de Fresnoy-Brancourt et Chemin du Roy

parc du Moulin de Berlémont

projet des Colzas

parc de la Région de Guise

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

E1

projet des Champs Dolents

parcs du Moulin de Berlémont et Lehaucourt

parc de Fontaine du Berger et projet de Stes-Yolaine et Benoîte

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 10 - Au croisement de la D932 et de la D93 en sortie sud-est de Nauroy

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Nauroy fait partie des lieux de vie s'inscrivant dans le périmètre immédiat de la zone de projet. Le bourg est desservi par la D932, un axe secondaire de traversée du périmètre d'étude. Il s'agit d'un axe historique dite Chaussée Brunehaut qui montre une grande linéarité et de nombreux panoramas sur les plateaux environnants. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis ce lieu de vie. Cette troisième vue est prise depuis au sud-est du bourg au croisement de la D932 et de la D93 dans l'axe du calvaire (patrimoine local).

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien le plateau en légères ondulations. On peut y voir que le projet des Champs Dolents s'inscrit dans la continuité du parc du Moulin de Berlémont.

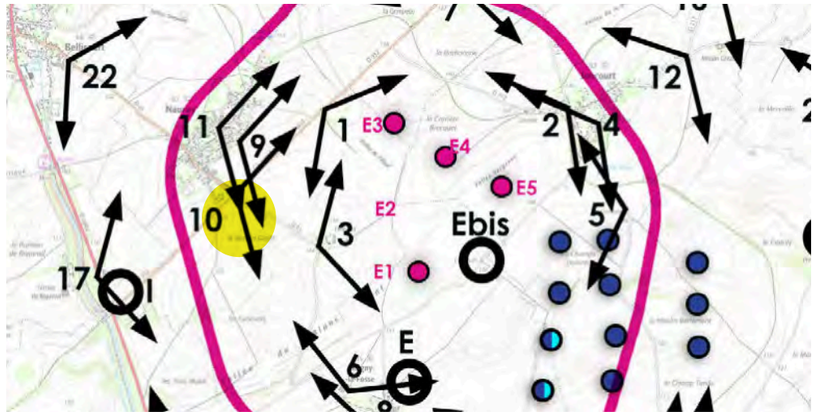

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.53 KM (E3)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 2

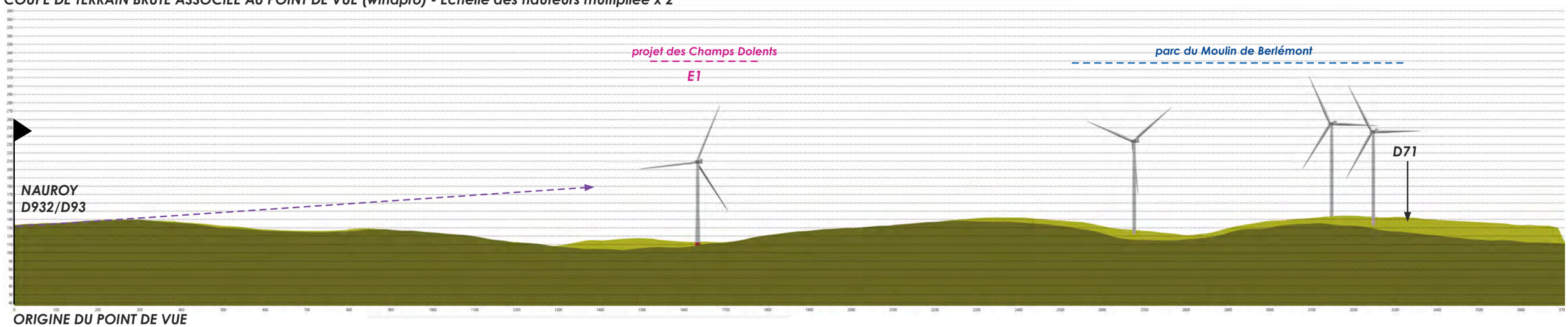

PM 10 - Au croisement de la D932 et de la D93 en sortie sud-est de Nauroy

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet marque clairement l'avant-plan du panorama et du contexte éolien proche. Il opère une prégnance visuelle plus marquée que ce dernier mais il se montre suffisamment distant pour ne pas générer de surplomb. D'autres covisibilités s'opèrent avec des parcs plus distants comme ceux de Fresnoy-Brancourt, Chemin du Roy et de l'Arrouaise et qui pourraient être renforcées par les projets des Colzas et du Flot.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Fort au regard de la prégnance visuelle qu'il opère sur le bourg à modéré si on tient compte du contexte éolien pré-existant en arrière-plan.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Fort au regard de la densité éolienne renforcée par le projet à modéré car celui-ci ne génère peu d'angles occupés supplémentaires et que les filtres bâtis offre une respiration.

ÉTAT PROJETÉ 120°

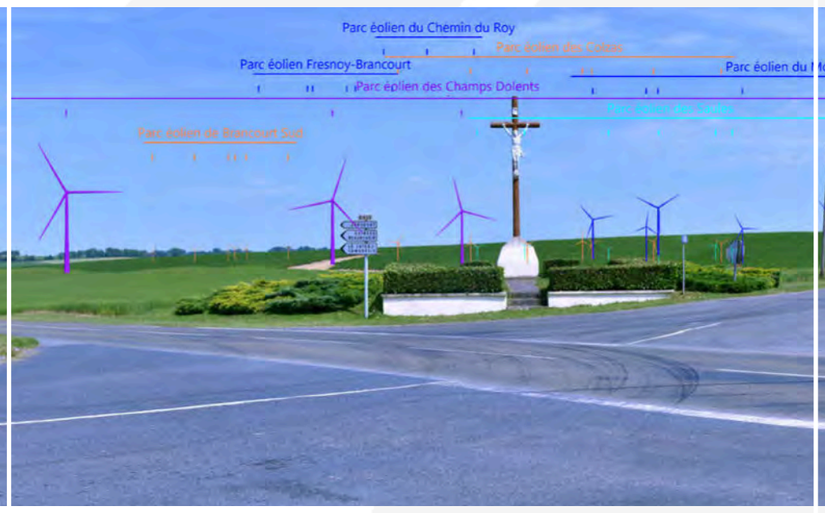

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

E1

projet des Champs Dolents

parc du Moulin de Berlémont et Lehaucourt

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 11 - Depuis les abords de la Mairie de Nauroy (rue Gabriel Péri)

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Nauroy fait partie des lieux de vie s'inscrivant dans le périmètre immédiat de la zone de projet. Le bourg est desservi par la D932, un axe secondaire de traversée du périmètre d'étude. Il s'agit d'un axe historique dite Chaussée Brunehaut qui montre une grande linéarité et de nombreux panoramas sur les plateaux environnants. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis ce lieu de vie. Cette quatrième et dernière vue sur Nauroy est prise depuis les abords de la mairie.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que le centre-bourg de Nauroy se trouve à une altimétrie légèrement supérieure par rapport à la zone de projet.

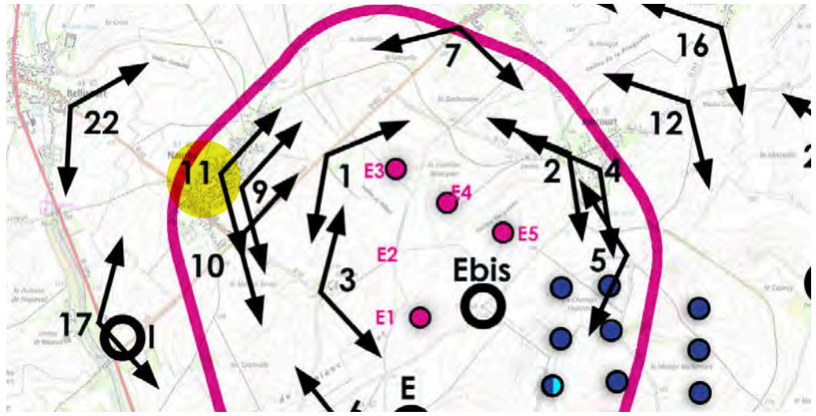

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.53 KM (E3)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 2

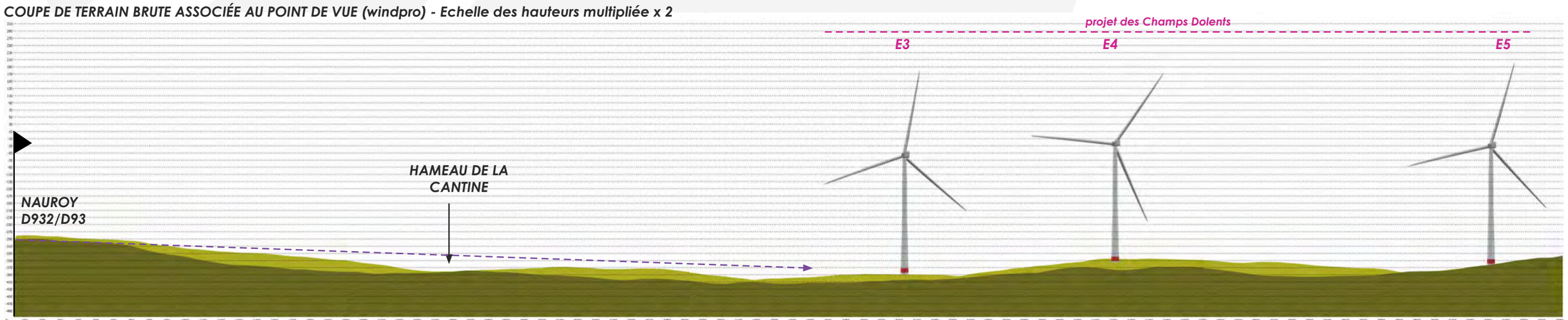

Flèche de visibilité

PM 11 - Depuis les abords de la Mairie de Nauroy (rue Gabriel Péri)

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet définitif retenu (contrairement à la ZIP) ne se trouve dans l'axe de la rue, par conséquent il n'est pas visible.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Nul.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Nul.

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

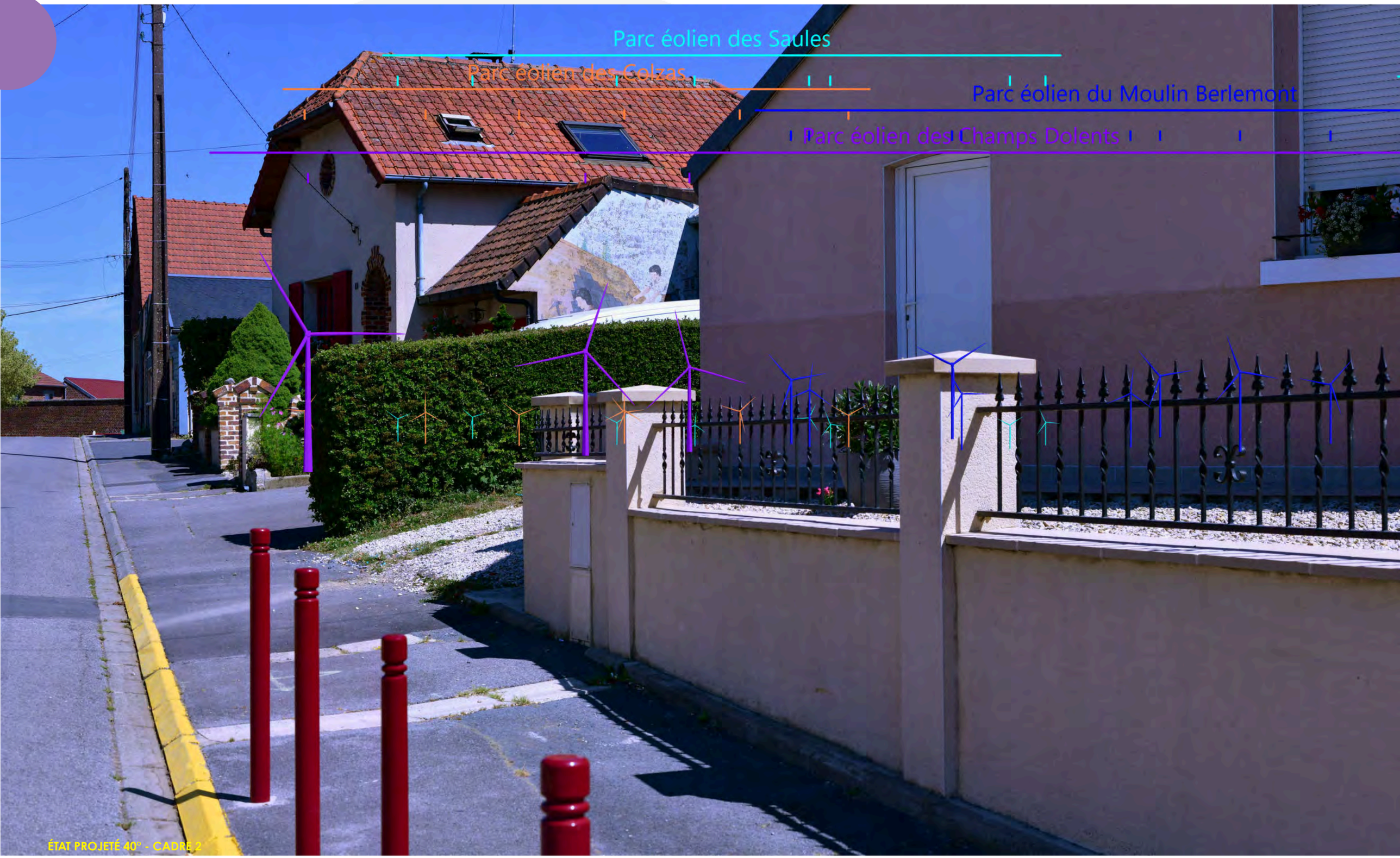

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 12 - Au croisement des D713 et D717 entre Joncourt et Wiancourt (Moulin Grison)

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Joncourt et Wiancourt s'inscrivent respectivement dans l'aire immédiate et dans l'aire rapprochée de la zone de projet. La D713 et la D717, des axes locaux, les relient. Joncourt compte par ailleurs plusieurs sites de mémoire comme celui de Joncourt Est indiqué sur la vue.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que le bourg de Joncourt positionné en amont du projet se trouve sur un léger bombement du relief.

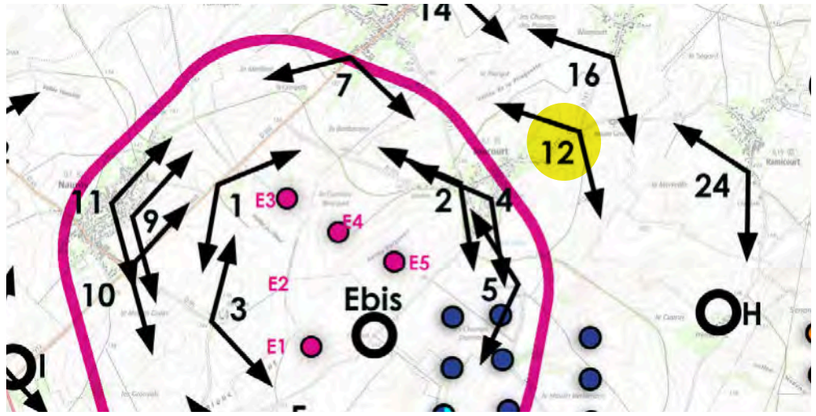

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.83 KM (E5)

CADRE 1

ÉTAT INITIAL 120°

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 2

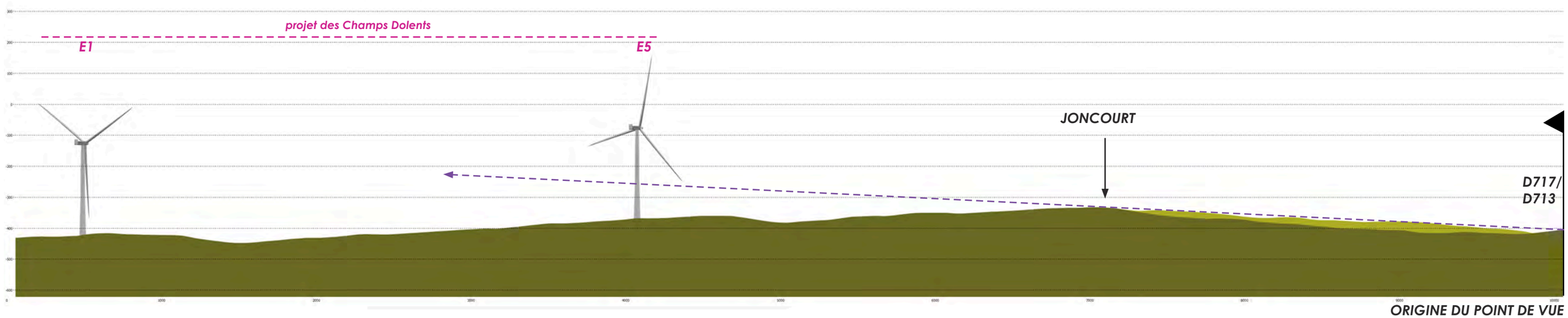

PM 12 - Au croisement des D713 et D717 entre Joncourt et Wiancourt (Moulin Grison)

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet est très partiellement visible (3 pales visibles). L'éolienne E5, la plus visible, s'inscrit dans la continuité visuelle du parc du Moulin de Berlémont. La présence végétale limitant fortement la perception du projet, celui-ci ne peut y opérer ni prégnance ni surplomb.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Faible compte tenu de sa perception très partielle avec au maximum une pale visible (E5).

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Faible car les covisibilités sont limitées.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

parcs du Moulin de Berlémont et Lehaucourt

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 13 - Depuis la D71 au nord-ouest d'Estrées (proche cimetière)

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le bourg d'Estrées fait partie des lieux de vie s'inscrivant dans le périmètre immédiat de la zone de projet. Il montre un tissu bâti linéaire majoritairement implanté le long de la D932, axe secondaire et historique dite aussi Chaussée Brunehaut. Cet axe comme le tissu bâti suivent les ondulations du relief. De plus, le bourg présente une ceinture arborée assez préserver limitant les fenêtres de visibilités. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis ce lieu de vie. Cette deuxième vue est prise depuis la D71, un axe local, au nord du bourg et de son cimetière.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que le projet s'inscrit dans la continuité immédiate des parcs existants. La différence de proportion mât/rotor est ici visible mais les gabarits sont cohérents.

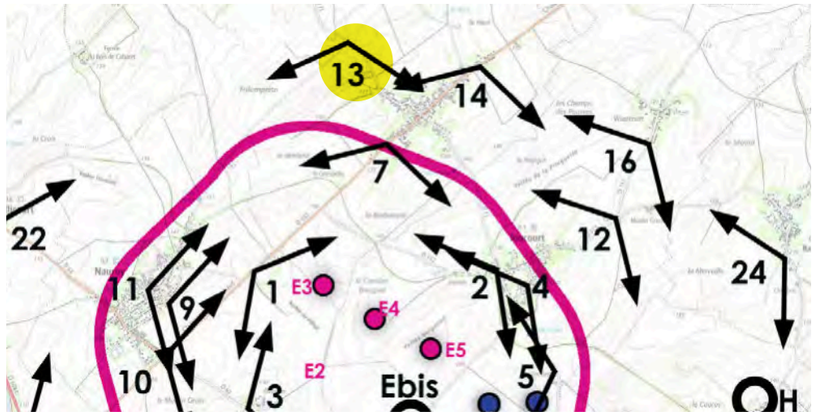

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 2.10 KM (E3)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 2

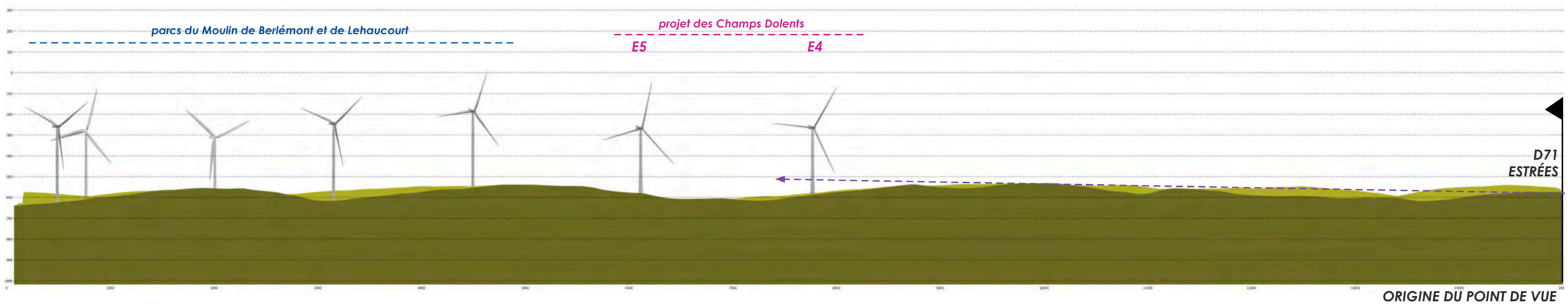

PM 13 - Depuis la D71 au nord-ouest d'Estrées (proche cimetière)

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Avec la présence de talus le long des voies, la vue sur le projet est très limitée voire non identifiable.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Négligeable voire nul selon le type de culture sur la parcelle agricole en avant-plan.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Nul (même niveau de perception du parc du Moulin de Berlémont que celle du projet).

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

parc du Moulin de Berlémont

E5

E4

projet des Champs Dolents

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 14 - Depuis la D932 en entrée nord d'Estrées

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le bourg d'Estrées fait partie des lieux de vie s'inscrivant dans le périmètre immédiat de la zone de projet. Il montre un tissu bâti linéaire majoritairement implanté le long de la D932, axe secondaire et historique dite aussi Chaussée Brunehaut. Cet axe comme le tissu bâti suivent les ondulations du relief. De plus, le bourg présente une ceinture arborée assez préservée limitant les fenêtres de visibilités. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis ce lieu de vie. Cette troisième et dernière vue sur Estrées est prise depuis la D932 sur la séquence d'entrée nord.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre un léger effet de bombement en interface d'Estrées et du projet limitant les vues éloignées.

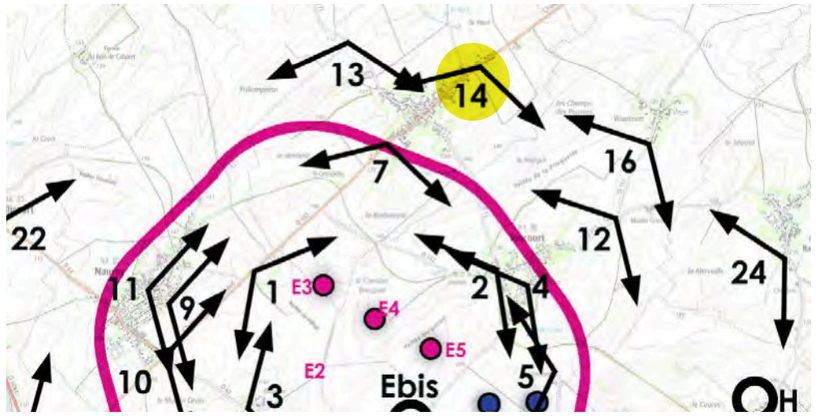

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 2.27 KM (E3/E4)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 2

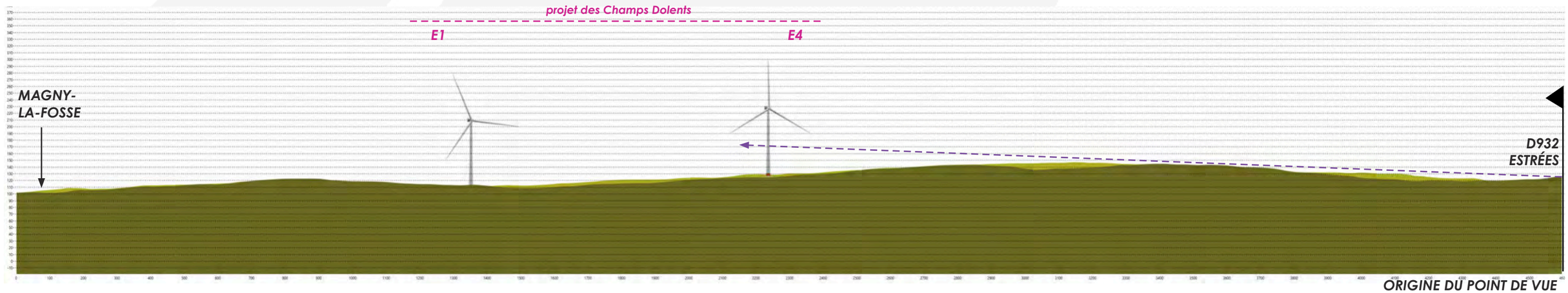

Flèche de visibilité

PM 14 - Depuis la D932 en entrée nord d'Estrées

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge en partie du bombement agricole en avant-plan. Il s'inscrit dans la continuité immédiate des parcs du Moulin de Berlémont et de Lehaucourt. On peut noter que le projet génère un rapprochement visuel de l'éolien sur le bourg toutefois, il n'est constaté ni prégnance ni surplomb de celui-ci.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Modéré si ont tient compte de l'absence de prégnance et du surplomb et de l'étendue de l'emprise éolienne qu'il génère dans le panorama.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Modéré car la fenêtre de covisibilité est ponctuelle (présence de végétation et de bâti sur la séquence suivante).

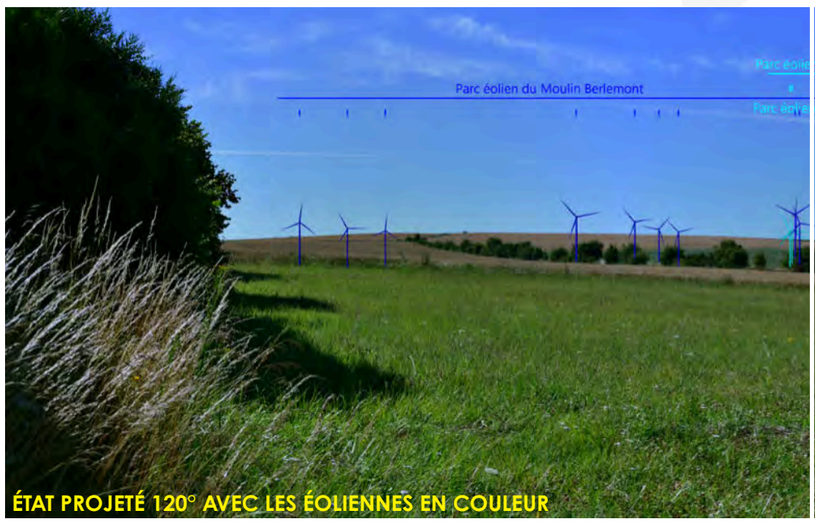

E5

E1

E4

E3

projet des Champs Dolents

parc de Lehaucourt

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

clocher d'Estrées

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 15 - Depuis la rue Lucien Delval en frange nord de Lehaucourt

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le bourg de Lehaucourt se trouve en limite sud du périmètre immédiat de la zone de projet. Il montre un tissu bâti plus ou moins concentré selon les secteurs et sa ceinture arborée est peu préservée, notamment sur les extensions récentes. Le bourg est à l'écart des axes importants mais il est bordé sur sa frange sud par le canal de St-Quentin. Plusieurs points ont été réalisés sur la commune. Cette première vue est prise depuis la rue Delval au nord du bourg.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que le projet se trouve à distance de Lehaucourt par rapport au parc existant du même nom. De plus, on peut noter des effets d'ondulations pouvant limiter le niveau de perception du projet.

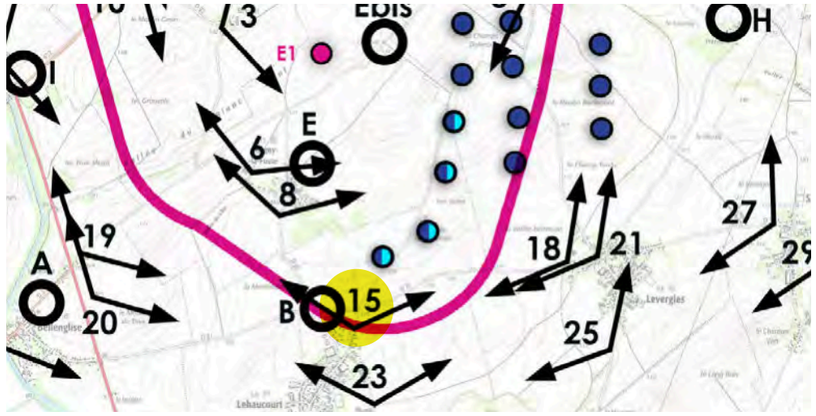

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 2.30 KM (E1)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 2

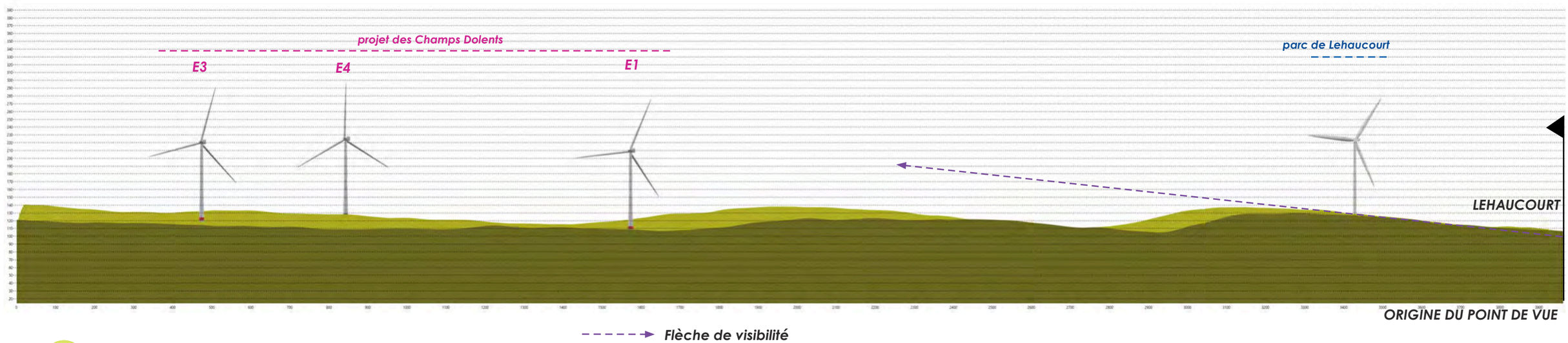

PM 15 - Depuis la rue Lucien Delval en frange nord de Lehaucourt

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Avec les effets d'ondulations de la plaine agricole, le projet est partiellement visible avec majoritairement des vues sur des pales. La E5 est la plus visible mais elle s'inscrit dans la continuité immédiate du parc de Moulin de Berlémont. On peut noter que le projet vient étendre l'emprise visuelle éolienne dans le panorama, toutefois, ce constat est atténué par le niveau de perception du projet.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Faible compte tenu de la visibilité partielle et du contexte éolien pré-existant déjà prégnant.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Faible compte tenu du niveau de perception du projet et de la densité éolienne déjà présente.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 16 - Depuis la D717 en sortie sud de Wiancourt (hameau de Joncourt)

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Wiancourt est un hameau de Joncourt et comme déjà exprimé un peu plus haut, il s'inscrit dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Il est à l'écart des axes importants et son tissu est majoritairement linéaire. Sa ceinture arborée est ponctuelle et la D717 qui traverse le bourg est orientée vers la zone de projet.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que le bourg de Joncourt s'inscrit sur un bombement du relief ce qui pourrait permettre d'atténuer le niveau de perception des éoliennes.

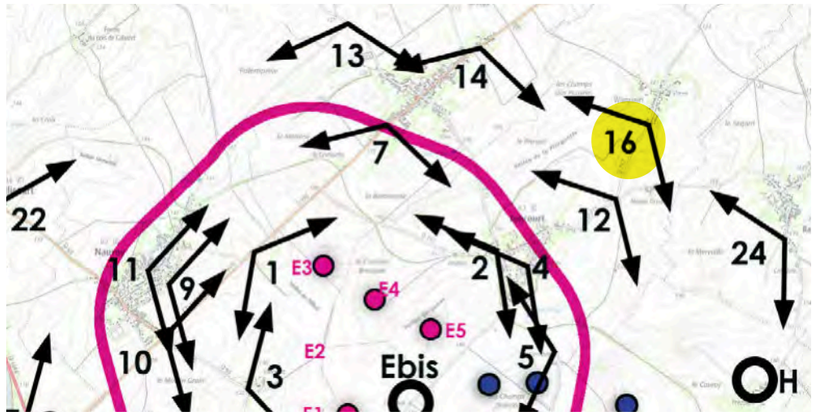

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 2.45 KM (E5)

CADRE 1

ÉTAT INITIAL 120°

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 3

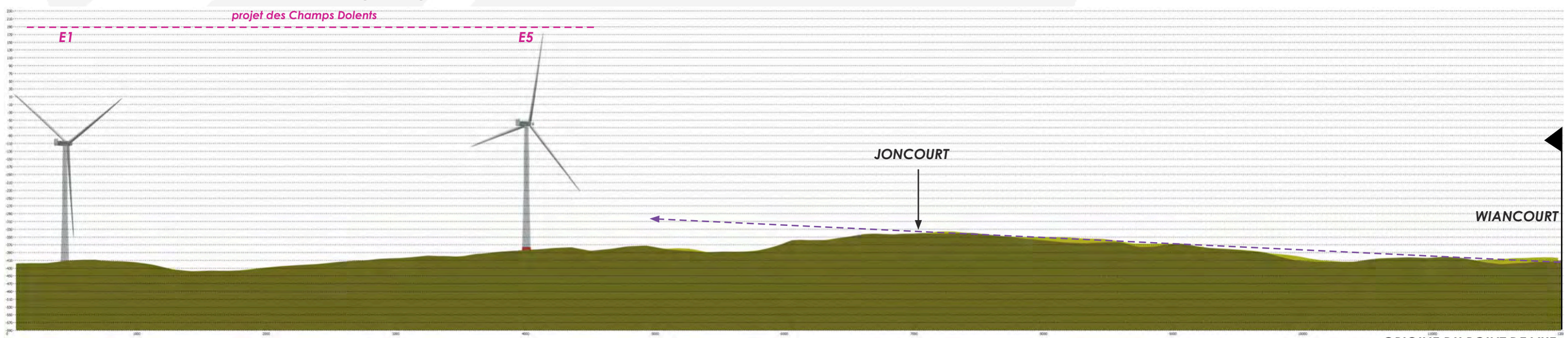

PM 16 - Depuis la D717 en sortie sud de Wiancourt (hameau de Joncourt)

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge clairement au dessus de la silhouette de Joncourt avec sa ceinture arborée bien présente. La végétation au premier cache une éolienne du parc du Moulin de Berlémont mais les deux entités sont bien en continuité immédiate et l'emprise visuelle éolienne se voit renforcée dans le panorama. La présence végétale sur Joncourt permet de limiter la prégnance visuelle du projet et d'éviter le constat d'un surplomb.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Modéré si on tient compte de la prégnance visuelle exercée par le projet et de celle déjà générée par le parc du Moulin de Berlémont ainsi que de l'absence de surplomb.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Modéré si on tient compte du fait que le reste du contexte éolien autour n'est pas visible.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

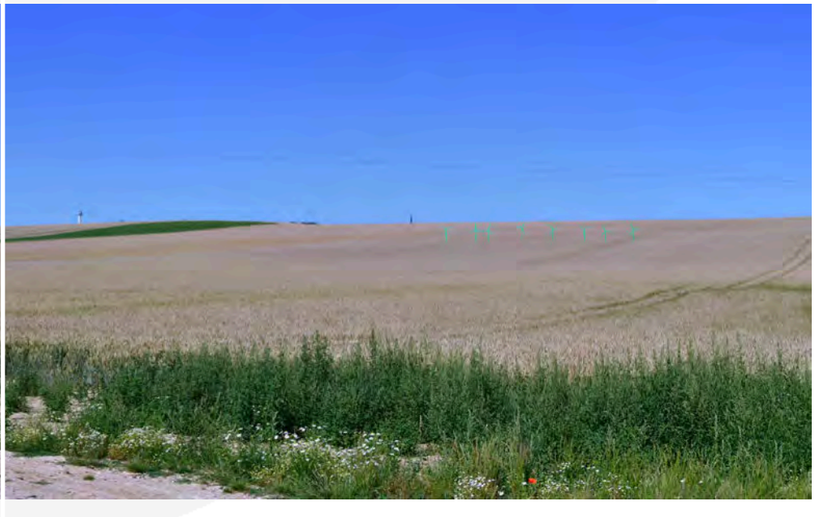

parc du Moulin de Berlémont et Lehaucourt

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

E5 E1 E4 E3

projet des Champs Dolents

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 17 - Depuis la D1044 dans la traversée de Riqueval

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Riqueval est un hameau de Bellicourt qui s'inscrit dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Il est desservi par la D1044, un axe majeur de traversée du territoire. Il est aussi bordé par le canal de St-Quentin. Riqueval compte un musée (celui du Touage) lié à la portion souterraine du canal un peu plus au nord de Bellicourt.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que le versant entre le canal de St-Quentin/D1044 et la zone de projet est progressif. Par conséquent des vues sur le projet devraient se faire puisque qu'il se trouve en avant-plan des parcs existants.

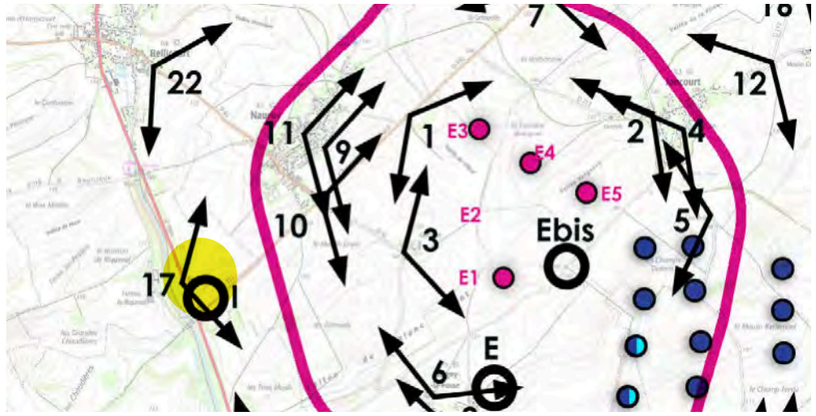

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 2.60 KM (E1)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 3

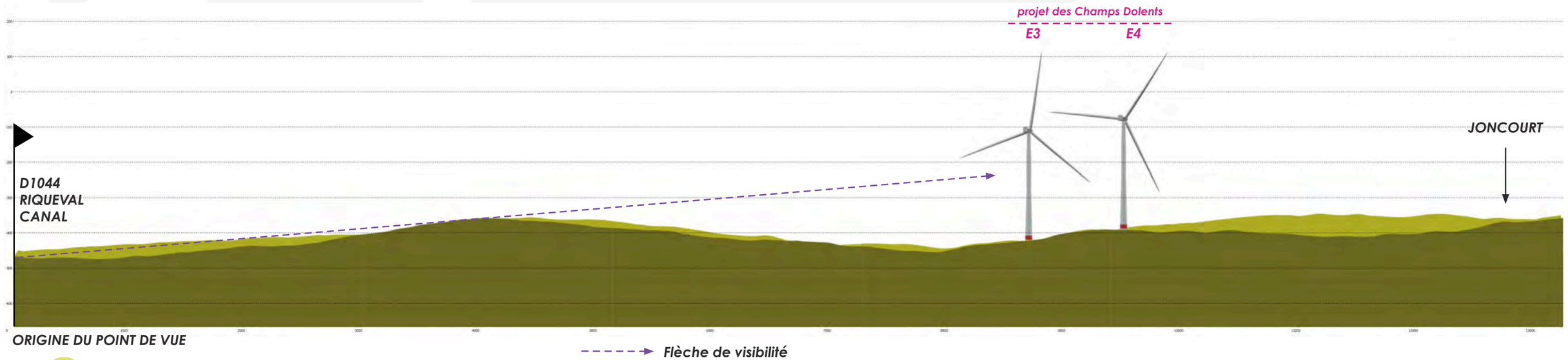

PM 17 - Depuis la D1044 dans la traversée de Riqueval

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet est en grande partie visible mais le bombement du relief sur le haut du versant limite la vue aux rotors pour 2 éoliennes et des pales pour les deux autres. Par conséquent, il n'est pas constaté de prégnance visuelle. Les covisibilités avec les parcs de Lehaucourt et Moulin de Berlémont sont très légères (seuls quelques bouts de pales visibles pour ces derniers.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Modéré si on tient compte de la présence éolienne renforcée dans le panorama conjuguée à l'absence de prégnance visuelle et à la perception partielle.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Négligeable compte tenu du faite que les parcs proches ne sont quasiment pas visibles.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

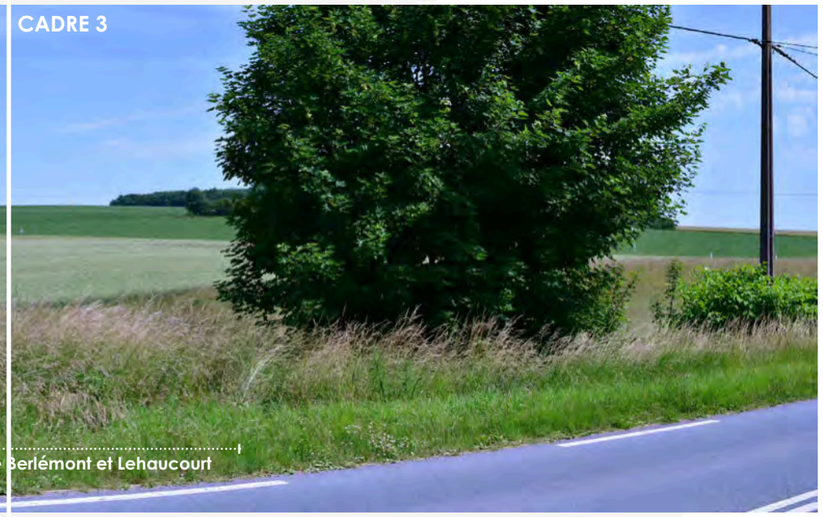

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

E3

E4

E5

E1

projet des Champs Dolents

parc du Moulin de Berlémont

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 18 - Depuis la D31 en sortie ouest de Levergies

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Levergies fait partie des bourgs s'inscrivant dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Il se trouve à l'écart des axes principaux et montre un tissu bâti plutôt groupé. Par rapport à d'autres bourgs proches, sa ceinture arborée est peu présente. Plusieurs points ont été réalisés depuis ce bourg. Cette première vue est prise depuis la D31 en sortie ouest de Levergies.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien le caractère ondulé du plateau ainsi que la position à une altimétrie inférieure de Levergies par rapport au projet et aux parcs proches.

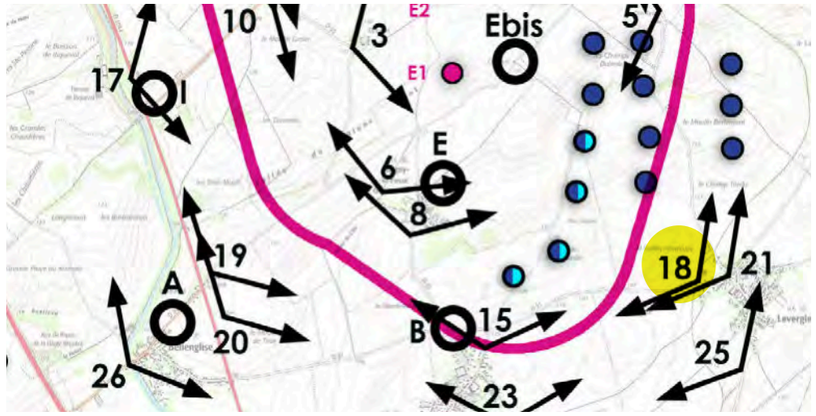

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 2.65 KM (E1)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 3

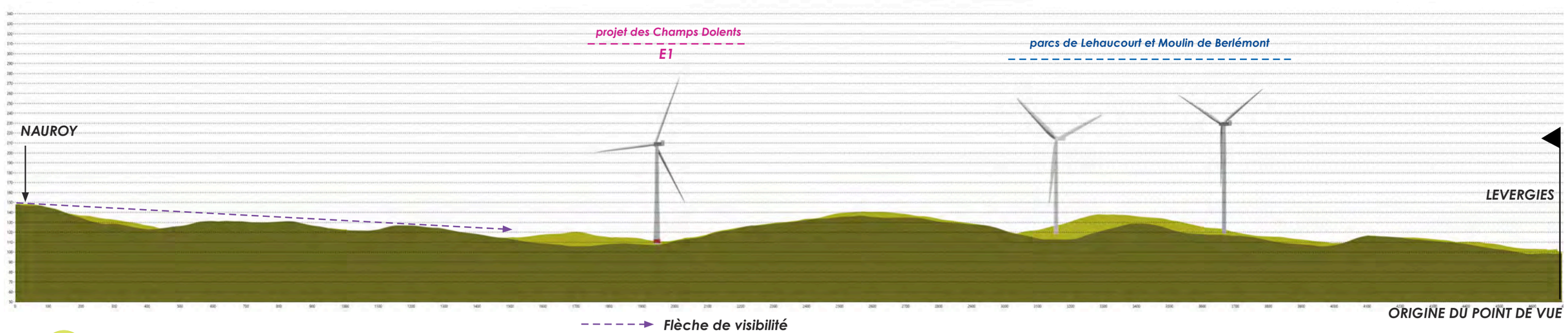

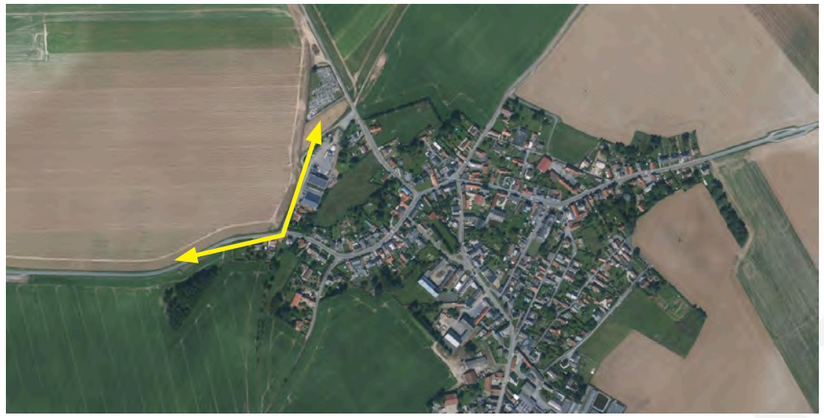

PM 18 - Depuis la D31 en sortie ouest de Levergies

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge partiellement (rotors visibles) en arrière-plan des parcs de Moulin de Berlémont et Lehaucourt. L'effet de bombement du plateau évite tout autre covisibilité avec le reste du contexte éolien.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Faible compte de tenu de son niveau de perception et de la densité et prégnance visuelle déjà exercées par les parcs en avant-plan.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Faible car la perception du projet est partielle et qu'il montre une présence moindre dans le panorama par rapport aux deux autres parcs.

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120°

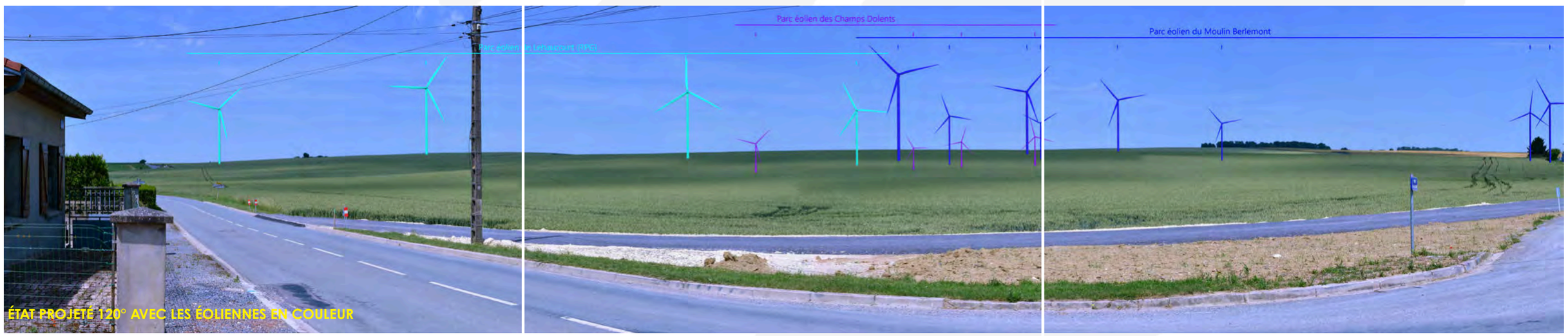

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

E1

E3

E4

projet des Champs Dolents

parc de Lehaucourt

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

E5

parc du Moulin de Berlémont

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 19 - Depuis les abords du cimetière britannique au nord-est de Bellenglise

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Bellenglise fait partie des bourgs s'inscrivant dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Il est implanté entre la D1044, axe majeur de traversée du territoire, et le canal de St-Quentin. Le bourg compte un site de mémoire et un monument commémoratif tous deux implantés à l'écart du tissu bâti et à proximité de la D1044. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis cette commune. Cette première vue est prise à proximité du cimetière britannique se trouvant au nord-est le long de la voie communale menant à Magny-la Fosse.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre encore une fois que le versant entre le canal et la zone de projet est progressif. De plus, on peut noter que le projet génère une avancée de l'éolien depuis ce point de vue par rapport au contexte éolien existant.

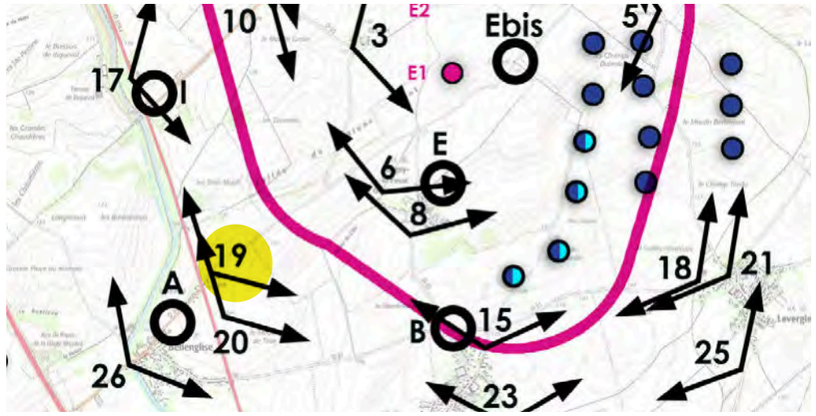

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 2.67 KM (E1)

CADRE 1

ÉTAT INITIAL 120°

CADRE 2

CADRE 3

parcs du Moulin de Berlémont et Lehaucourt

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 3

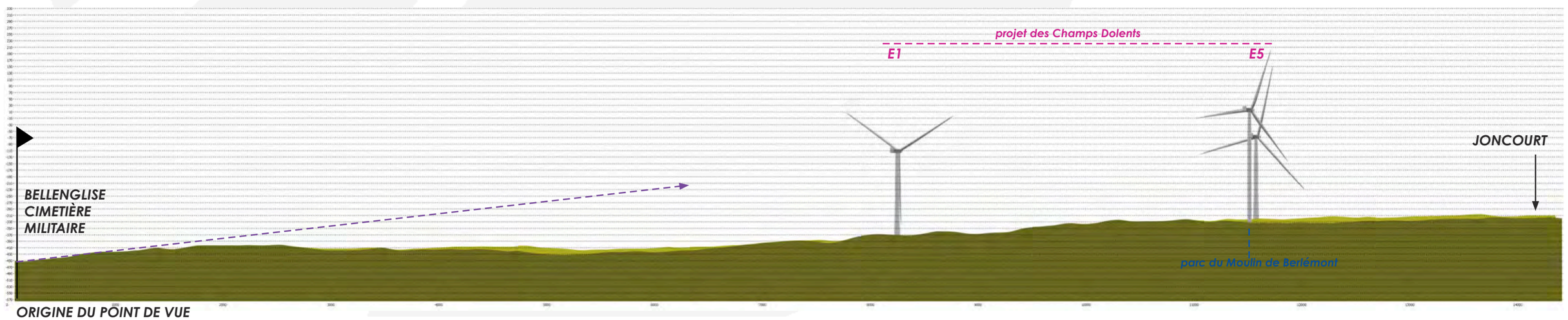

Flèche de visibilité

PM 19 - Depuis les abords du cimetière britannique au nord-est de Bellenglise

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge partiellement dans l'axe du chemin. Le bombement du plateau limite les covisibilités avec les parcs proches (une seule éolienne visible du parc du Moulin de Berlémont). Il n'y a pas d'interaction non plus avec le reste du contexte éolien.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Modéré au regard du niveau de perception du projet depuis le site de mémoire à faible si on tient du compte du contexte éolien pré-existant et de la visibilité partielle du projet.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Faible car la covisibilité avec le parc du Moulin de Berlémont est très limitée ici depuis le chemin.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

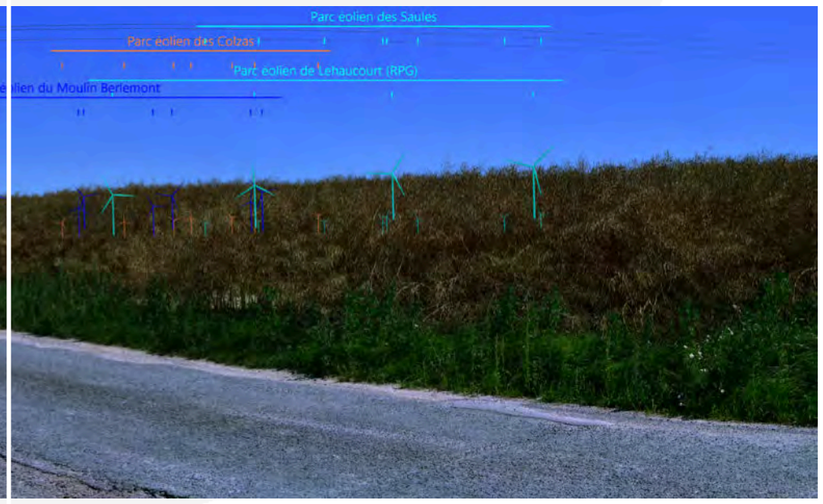

E3

E1 E5

projet des Champs Dolents

parc du Moulin de Berlémont

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

parcs du Moulin de Berlémont et Lehaucourt

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 20 - Depuis le monument commémoratif à l'est de Bellenglise (D1044)

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Bellenglise fait partie des bourgs s'inscrivant dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Il est implanté entre la D1044, axe majeur de traversée du territoire, et le canal de St-Quentin. Le bourg compte un site de mémoire et un monument commémoratif tous deux implantés à l'écart du tissu bâti et à proximité de la D1044. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis cette commune. Cette deuxième vue est prise depuis le monument commémoratif le long de la D1044.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que le monument se trouve sur le haut du versant et que le relief en interface du projet ne montre pas d'ondulations notables.

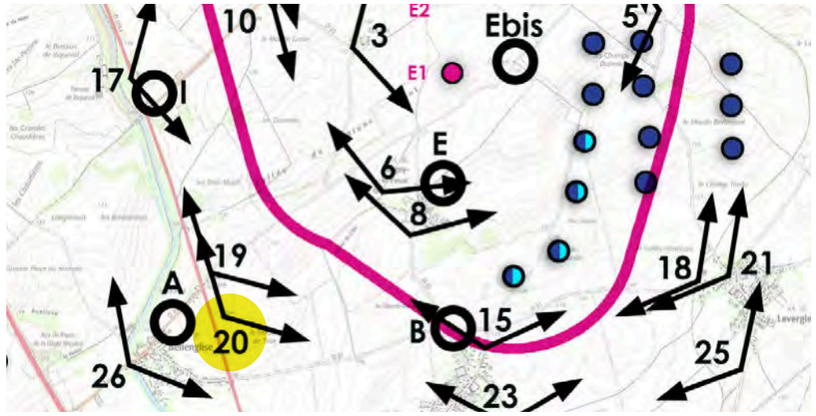

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 2.75 KM (E1)

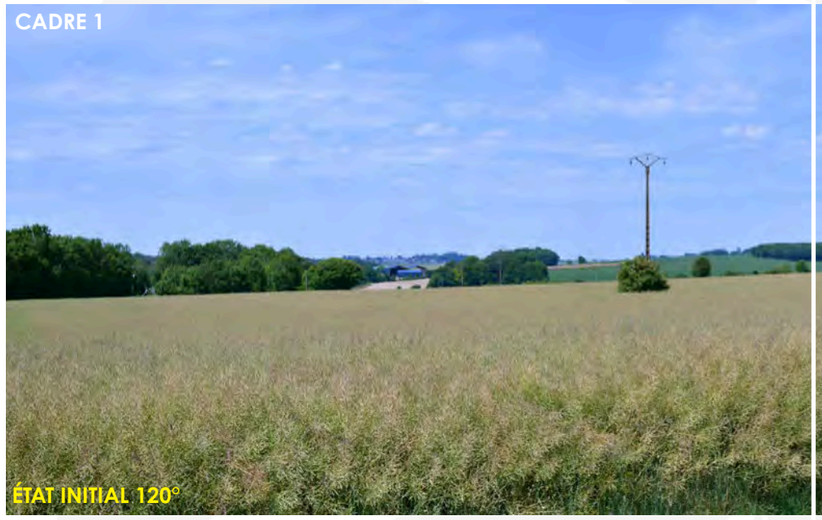

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 3

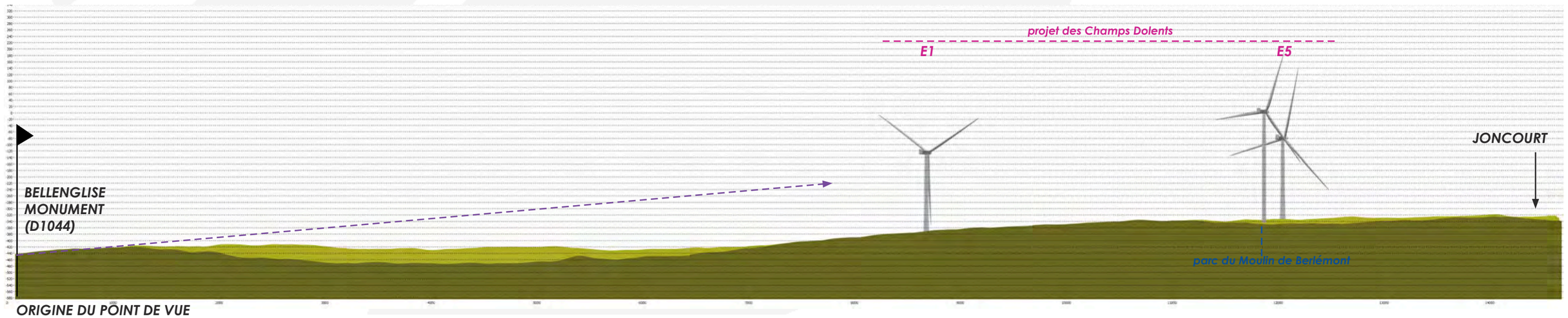

Flèche de visibilité

PM 20 - Depuis le monument commémoratif à l'est de Bellenglise (D1044)

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet est partiellement visible, toutefois si on se positionne en retrait de l'arbuste et à l'appui de la vue en couleur, sa perception sera totale. Ce sera aussi le cas des parcs de Lehaucourt et Moulin de Berlémont dans la continuité desquels le projet s'inscrit. Il n'y a pas d'interaction non plus avec le reste du contexte éolien dans le cadrage du panorama.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Modéré au regard du niveau de perception du projet à l'écart de l'arbuste et au regard du contexte éolien pré-existant dans le panorama.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Modéré car hors de l'arbuste, le projet vient étendre l'emprise visuelle éolienne dans le panorama qui montre déjà une densité de machines.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

E3

E4

projet des Champs Dolents

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

parc de Lehaucourt

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 21 - Depuis la rue de Sequehart aux abords de l'église de Levergies

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Levergies fait partie des bourgs s'inscrivant dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Il se trouve à l'écart des axes principaux et montre un tissu bâti plutôt groupé. Par rapport à d'autres bourgs proches, sa ceinture arborée est peu présente. Plusieurs points ont été réalisés depuis ce bourg. Cette deuxième vue est prise aux abords de l'église au nord du bourg (au croisement des rues de Sequehart et de Joncourt).

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien le caractère ondulé du plateau ainsi que la position à une altimétrie inférieure de Levergies par rapport au projet et aux parcs proches.

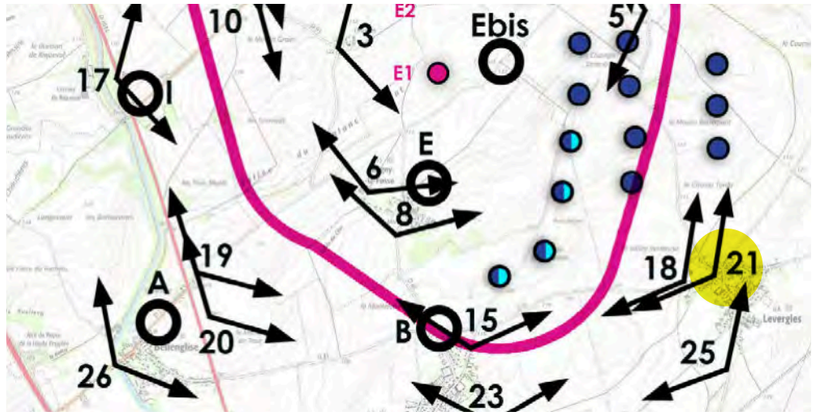

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 2.80 KM (E5)

CADRE 1

ÉTAT INITIAL 120°

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 3

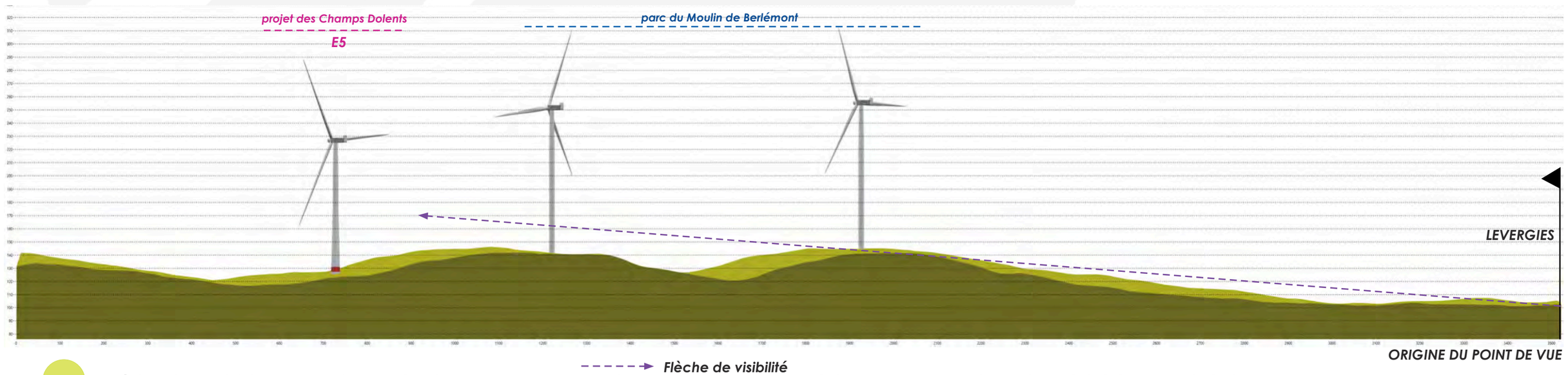

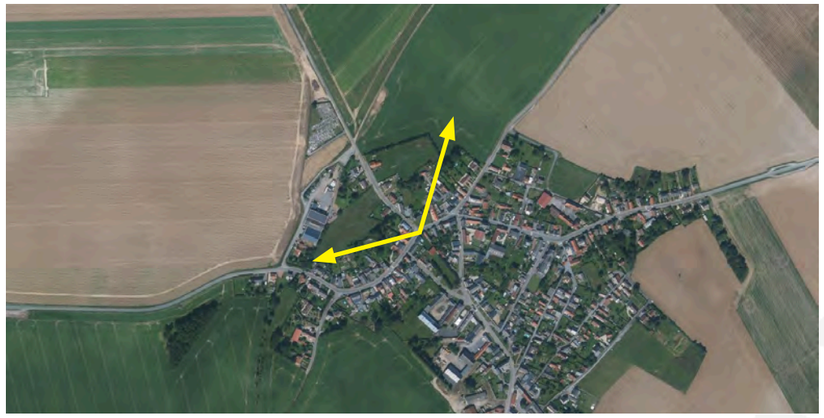

PM 21 - Depuis la rue de Sequehart aux abords de l'église de Levergies

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge partiellement (une seule éolienne clairement visible) en arrière-plan des parcs de Moulin de Berlémont et Lehaucourt qui exercent une prégnance visuelle en amont du projet. Les filtres bâtis évitent toute covisibilité avec le reste du contexte éolien.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Faible compte tenu de son niveau de perception et de la densité et prégnance visuelle déjà exercées par les parcs en avant-plan.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Faible car la perception du projet est partielle et qu''il montre une présence moindre dans le panorama par rapport aux deux autres parcs.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

E3 E5

projet des Champs Dolents

parc du Moulin de Berlémont et Lehaucourt

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 22 - Depuis la D93 en sortie est de Bellicourt

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Bellicourt fait partie des bourgs s'inscrivant dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Il est desservi par la D1044, axe majeur de traversée du territoire et il est concerné par le souterrain de Riqueval. Par ailleurs, la commune compte un mémorial américain qui se trouve à l'écart au nord le long de la D1004. Plusieurs points ont été réalisés depuis ce bourg. Cette première vue est prise depuis la D93 en sortie sud-est de Beillicourt, un axe secondaire orienté vers la zone de projet.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien le caractère ondulé du plateau. On peut aussi noter la position à une altimétrie supérieure de Nauroy qui se trouve en avant-plan de la zone de projet et pouvant ainsi réduire la perception de ce dernier.

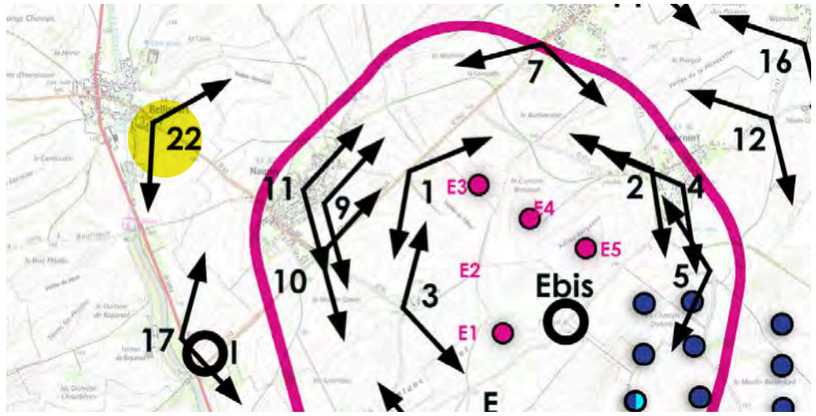

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 2.87 KM (E3)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 3

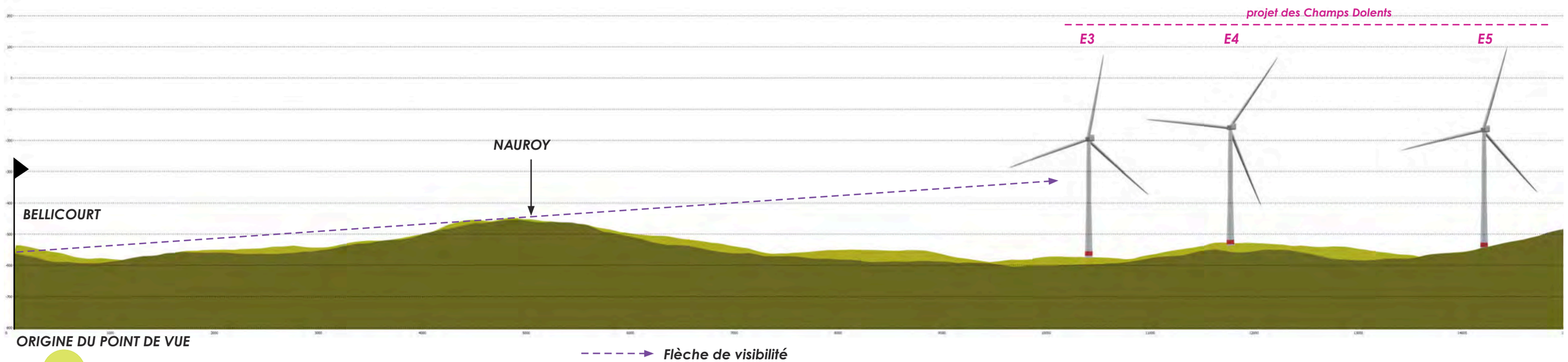

PM 22 - Depuis la D93 en sortie est de Bellicourt

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet n'est pas visible car masqué par la végétation.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Nul.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Nul.

Parc éolien du Moulin Berlemont

Parc éolien des Saules

Parc éolien des Colzas

Parc éolien de Lehaucourt (F

Parc éolien des Champs Dolents

E6
projet des Champs Dolents

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

Parc éolien de Saint Quentin Nord (RPG)
Parc éolien Omissy 1 (RPG)
Parc éolien Omissy 2 (RPG)
projet de repowering
de Lehaucourt
ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 23 - Depuis la rue Maurice Thorez au sud-est de Lehaucourt (proche canal)

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le bourg de Lehaucourt se trouve en limite sud du périmètre immédiat de la zone de projet. Il montre un tissu bâti plus ou moins concentré selon les secteurs et sa ceinture arborée est peu préservée, notamment sur les extensions récentes. Le bourg est à l'écart des axes importants mais il est bordé sur sa frange sud par le canal de St-Quentin. Plusieurs points ont été réalisés sur la commune. Cette deuxième et dernière vue est prise depuis la rue Thorez au niveau de la boucle de promenade locale identifiée dans l'état initial et connectée au canal.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que le projet se trouve à distance de Lehaucourt par rapport au parc existant du même nom. De plus, on peut noter des effets d'ondulations pouvant limiter le niveau de perception du projet.

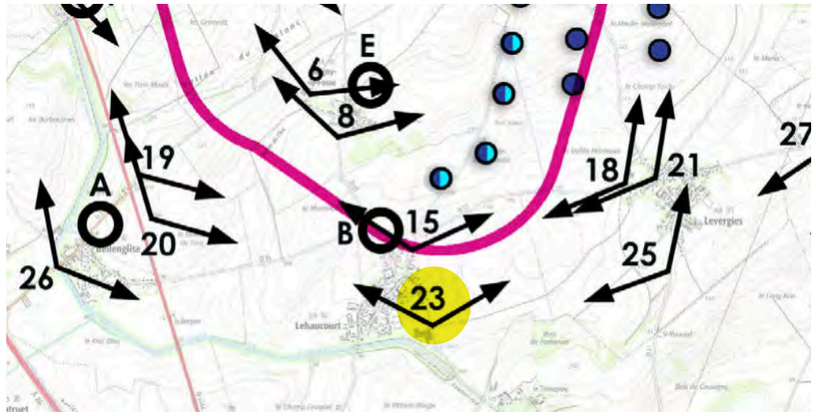

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 2.97 KM (E1)

CADRE 1

ÉTAT INITIAL 120°

CADRE 2

CADRE 3

parcs du Moulin de Berlémont et de Lehaucourt

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 3

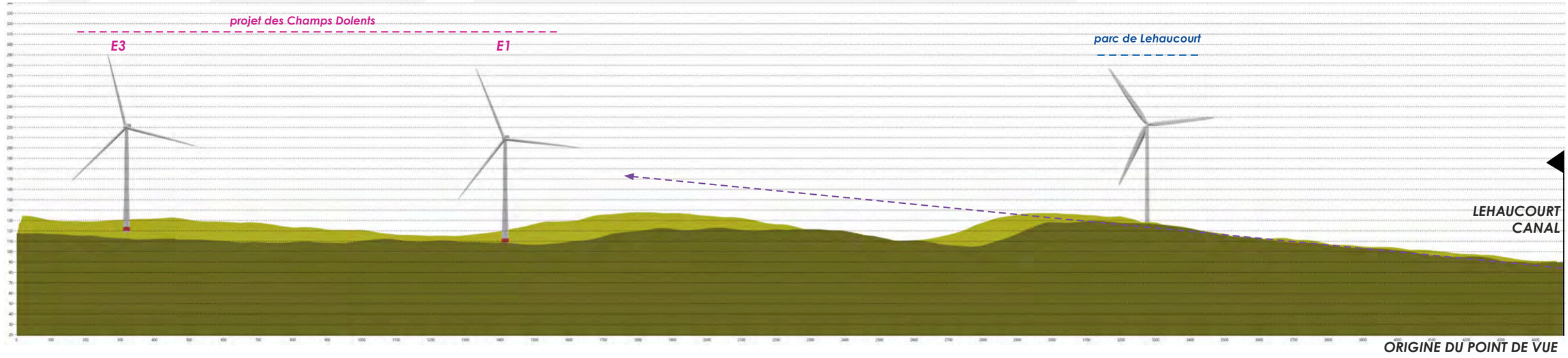

PM 23 - Depuis la rue Maurice Thorez au sud-est de Lehaucourt (proche canal)

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Avec les effets d'ondulations et les filtres bâtis et arborés de la plaine agricole et du bourg, le projet est partiellement visible en arrière-plan du parc/projet de repowering de Lehaucourt. Ce dernier génère une prégnance et surplomb contrairement au projet qui se montre en retrait. On peut noter que le projet vient légèrement étendre l'emprise visuelle éolienne dans le panorama, toutefois, ce constat est atténué par le niveau de perception du projet. Le projet des Colzas à l'est montre le même constat.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Faible compte tenu de la visibilité partielle et du contexte éolien pré-existant en avant et déjà prégnant.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Faible compte tenu du niveau de perception du projet et de la densité éolienne déjà présente.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

E1

E4

projet des Champs Dolents

E5

parcs du Moulin de Berlémont et Lehaucourt

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 24 - Depuis la rue des Buttes au sud de Ramicourt

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le bourg de Ramicourt s'inscrit à l'est du périmètre rapprochée de la zone de projet. Il montre un tissu bâti peu tourné vers la zone de projet et en partie protégé par une ceinture arborée. Il compte aussi un site de mémoire situé au sud à l'écart du bourg. Sur la séquence sud de la traversée du bourg, on peut noter une fenêtre non bâtie d''où le point de vue a été pris.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que le projet se trouve à distance de Lehaucourt par rapport au parc existant du même nom. De plus, on peut noter des effets d'ondulations pouvant limiter le niveau de perception du projet.

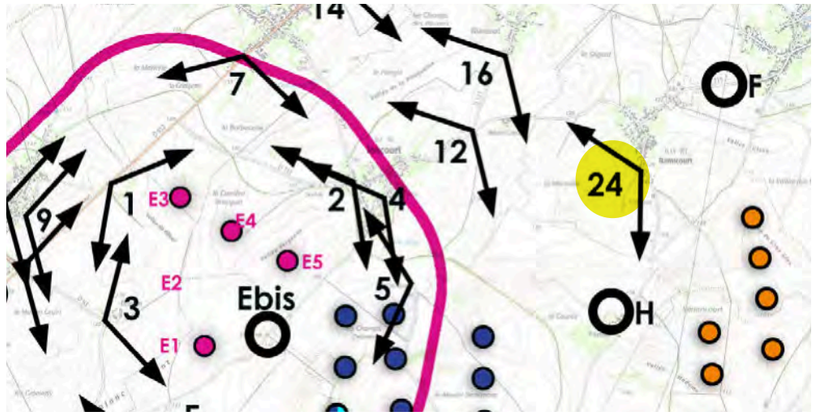

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 3 KM (E5)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 3

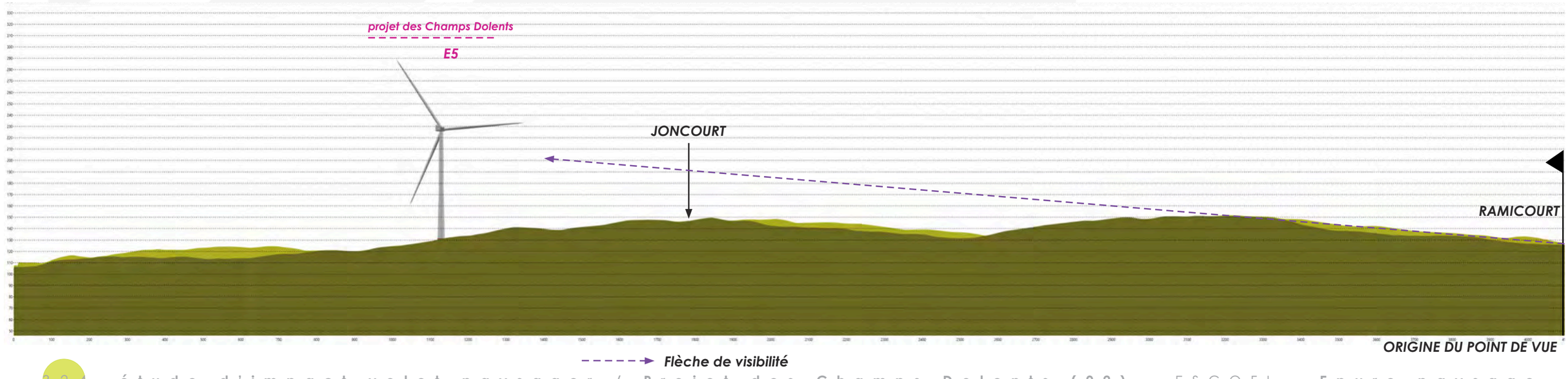

PM 24 - Depuis la rue des Buttes au sud de Ramicourt

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet final étant légèrement décalé par rapport à la perspective de la fenêtre non bâtie de la rue des Buttes, il n'y a pas de perception constatée.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Nul.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Nul.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 25 - Depuis la D71 au sud de Levergies

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Levergies fait partie des bourgs s'inscrivant dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Il se trouve à l'écart des axes principaux et montre un tissu bâti plutôt groupé. Par rapport à d'autres bourgs proches, sa ceinture arborée est peu présente. Plusieurs points ont été réalisés depuis ce bourg. Cette troisième et dernière vue sur Levergies est prise depuis la D71 au sud du bourg.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien le caractère ondulé du plateau ainsi que la position à une altimétrie équivalente de la séquence de la D71 au sud de Levergies pouvant ouvrir ainsi un large panorama sur le projet et les parcs en avant-plan.

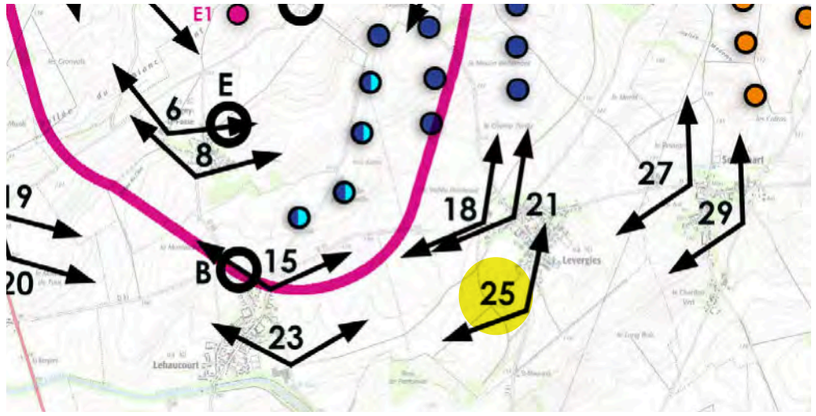

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 3.45 KM (E1)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 3

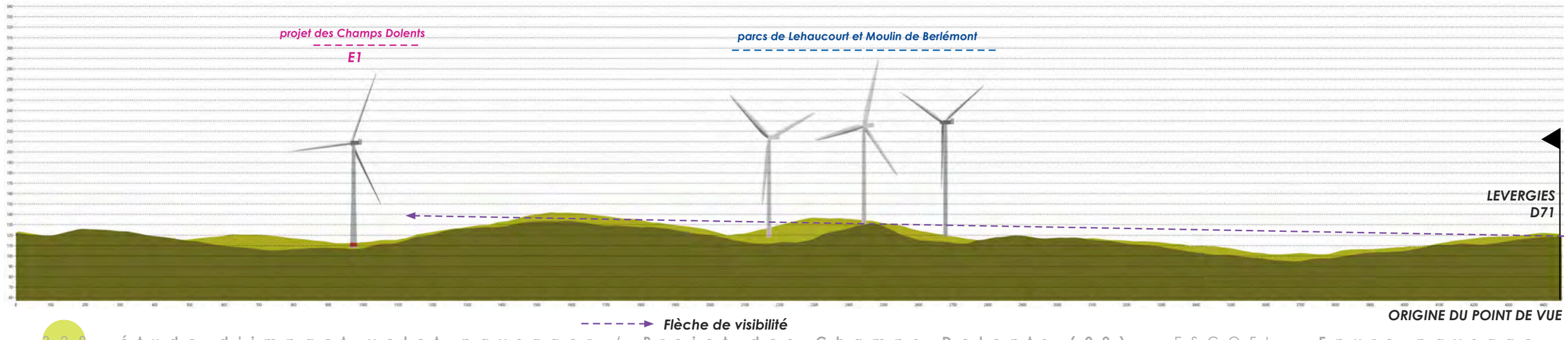

PM 25 - Depuis la D71 au sud de Levergies

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge clairement en arrière-plan des parcs de Moulin de Berlémont et Lehaucourt qui exercent une prégnance visuelle en amont du projet. D'autres covisibilités s'opèrent avec les parcs plus distants de Querterelles et de Ronssoy-Lempire.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Modéré au regard de sa perception totale dans le panorama à faible compte tenu de la densité et de la prégnance visuelle déjà exercées par les parcs en avant-plan.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Modéré car le projet participe à renforcer la densité éolienne dans le panorama à faible si on tient compte de la densité éolienne déjà présente.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

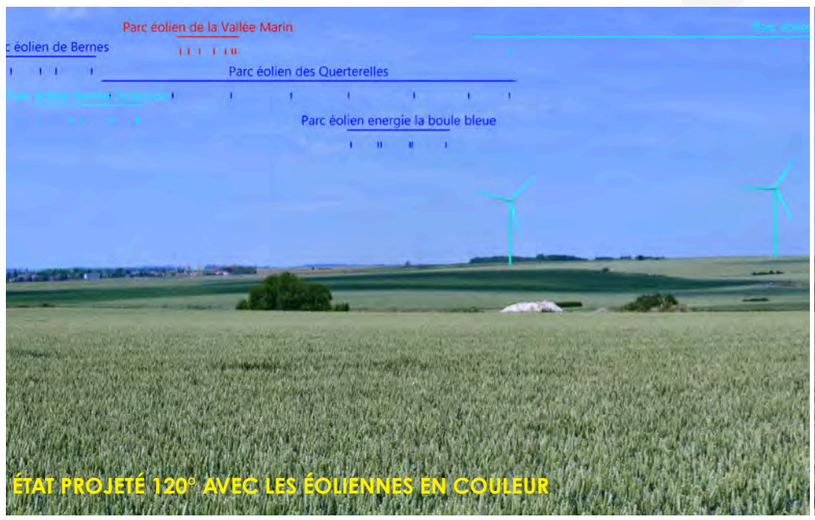

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

E1

E3

E4

E5

projet des Champs Dolents

parc de Ronssoy-Lempire

parcs du Moulin de Berlémont et Lehaucourt

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

parc du Moulin de Berlémont

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 26 - Depuis la D31 (rue du Château) en entrée ouest de Bellenglise (franchissement canal)

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Bellenglise fait partie des bourgs s'inscrivant dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Il est implanté entre la D1044, axe majeur de traversée du territoire, et le canal de St-Quentin. Le bourg compte un site de mémoire et un monument commémoratif tous deux implantés à l'écart du tissu bâti et à proximité de la D1044. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis cette commune. Cette troisième et dernière vue est prise depuis la D31 au niveau du franchissement du canal de St-Quentin.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que l'ouest du bourg se trouve au pied d'un versant progressif d'où les éoliennes pourraient être perceptibles.

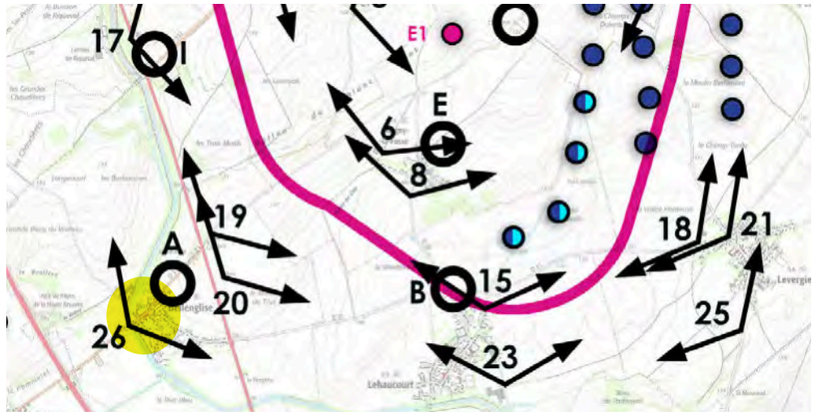

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 3.60 KM (E1)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 3

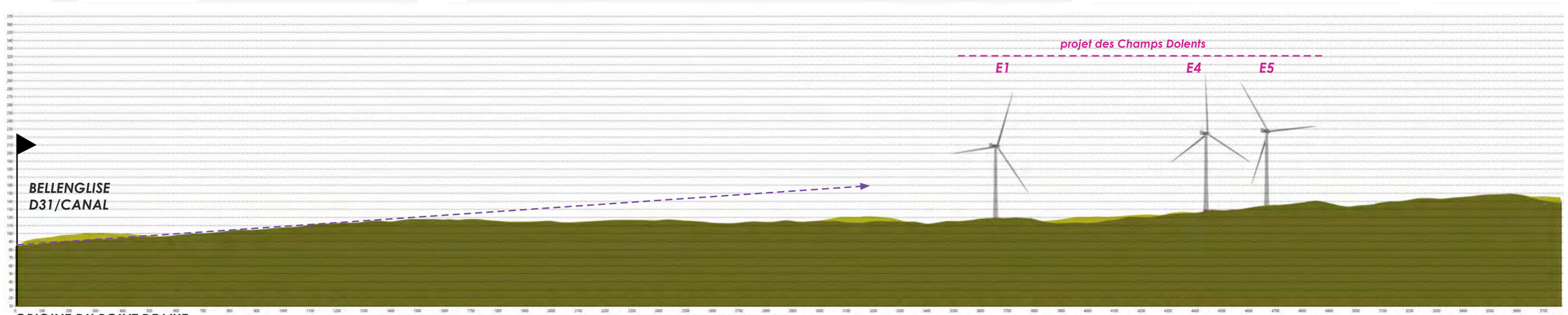

PM 26 - Depuis la D31 (rue du Château) en entrée ouest de Bellenglise (franchissement canal)

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Avec le cumul des filtres visuels (bâtis + végétation) le projet n'est pas visible depuis les bords du canal.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Nul.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Nul.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 27 - Depuis la D31 (rue de la Poste) en sortie ouest de Sequehart

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Sequehart fait partie des bourgs s'inscrivant dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Il se trouve à l'écart des axes principaux et montre un tissu bâti linéaire réparti sur deux axes. Sa ceinture arborée est assez présente mais elle se montre séquentielle sur la périphérie du bourg. Par ailleurs, ce dernier compte un cimetière militaire sur sa frange ouest tournée vers le projet vers les parcs existants proches. Plusieurs points ont été réalisés depuis ce bourg. Cette première vue sur Sequehart est prise depuis la D31 en sortie du bourg et au nord du site de mémoire.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien le caractère ondulé du plateau ainsi que la position à une altimétrie équivalente de la séquence de la D71 au sud de Levergies pouvant ouvrir ainsi un large panorama sur le projet et les parcs en avant-plan.

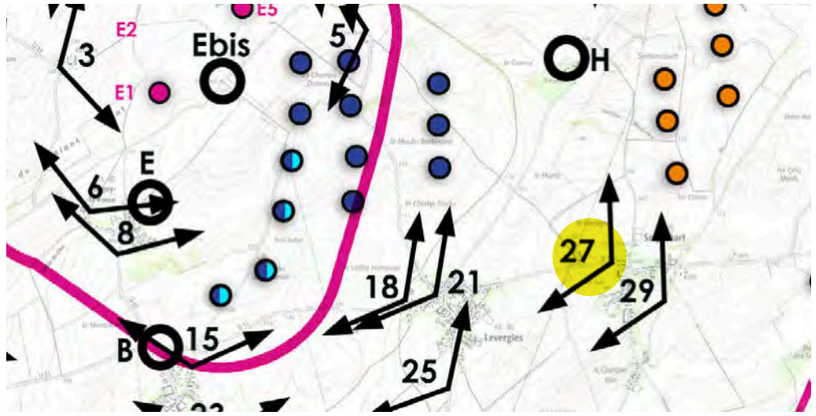

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 3.68 KM (E5)

CADRE 1

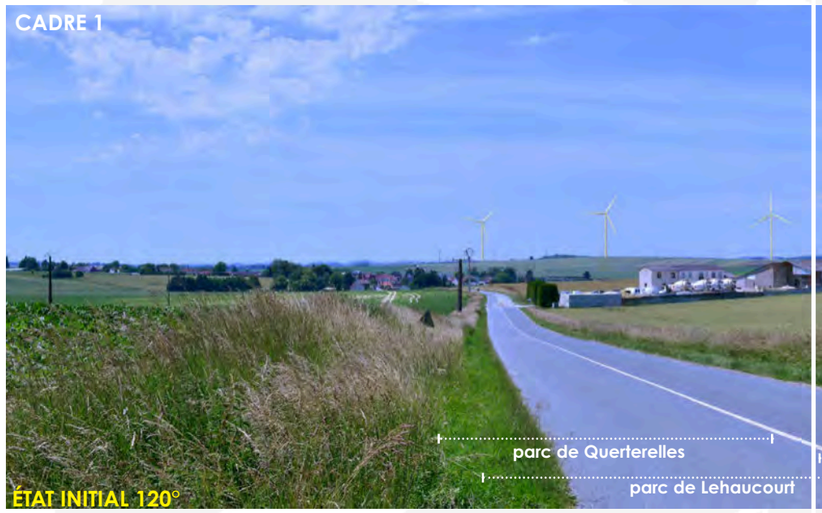

ÉTAT INITIAL 120°

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 4

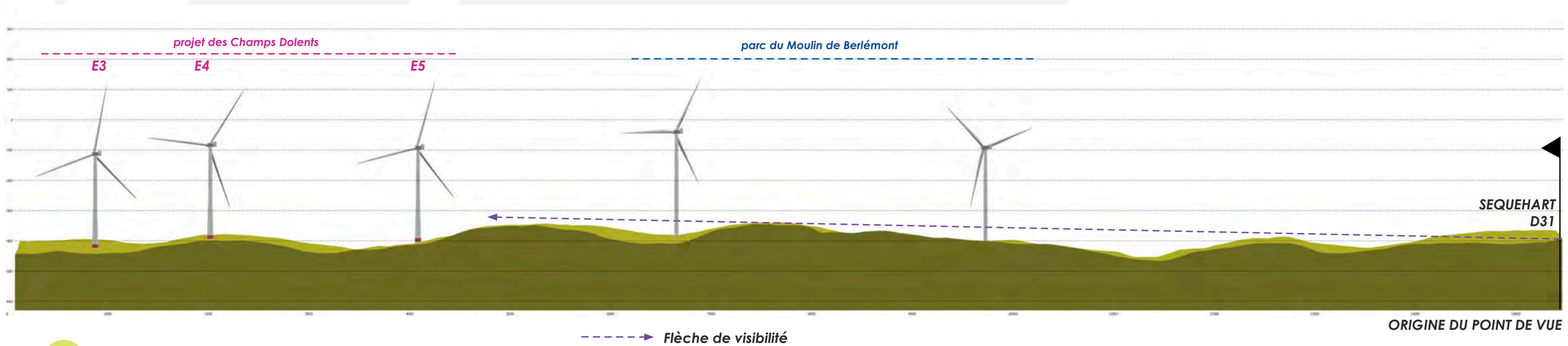

PM 27 - Depuis la D31 (rue de la Poste) en sortie ouest de Sequehart

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge clairement en arrière-plan des parcs de Moulin de Berlémont et Lehaucourt qui exercent une prégnance visuelle en amont du projet. D'autres covisibilités s'opèrent avec le parc plus distant de Querterelles ainsi qu'avec le projet de repowering du parc d'Omissy.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Modéré au regard de sa perception totale dans le panorama à faible compte tenu de la densité et de la prégnance visuelle déjà exercées par les parcs en avant-plan.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Modéré car le projet participe à renforcer la densité éolienne dans le panorama à faible si on tient compte de la densité éolienne déjà présente.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

parc de Lehaucourt

parc de Querterelles

projet de repowering d'Omissy

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

parc de Lehaucourt

E1

E3 E4

E5

projet des Champs Dolents

parc du Moulin de Berlémont

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 28 - Depuis le mémorial américain de Bellicourt le long de la D1044

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Bellicourt fait partie des bourgs s'inscrivant dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Il est desservi par la D1044, axe majeur de traversée du territoire et il est concerné par le souterrain de Riqueval. Par ailleurs, la commune compte un mémorial américain qui se trouve à l'écart au nord le long de la D1004. Plusieurs points ont été réalisés depuis ce bourg. Cette deuxième et dernière vue est prise depuis le mémorial américain situé le long de la D1044 au nord du bourg.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien le caractère ondulé du plateau. On peut aussi noter la position à une altimétrie supérieure du mémorial par rapport au projet et au parc existant en arrière-plan.

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 4.03 KM (E3)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 4

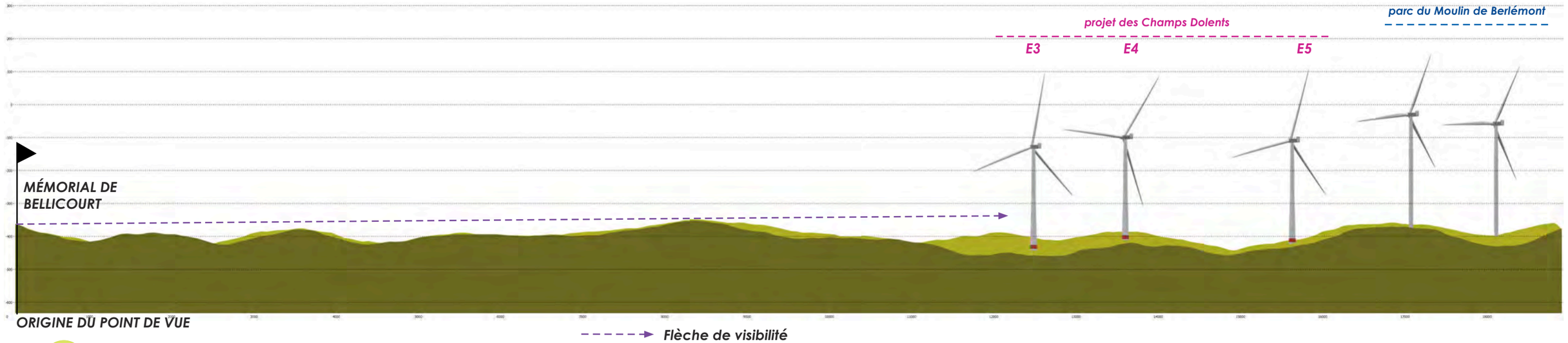

PM 28 - Depuis le mémorial américain de Bellicourt le long de la D1044

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet est partiellement visible (à feuilles tombées surtout). En effet, les 2 éoliennes visibles (E3 et E4) sont en partie derrière des arbres tout comme une des éoliennes proches du Moulin de Berlémont. Les covisibilités avec les éoliennes des parcs/projets visibles dans le panorama peuvent être qualifiées de légères.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Faible compte tenu de la perception partielle à feuilles tombées des éoliennes E3 et E4. Le niveau peut passer à négligeable en période estivale.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Négligeable au vu de l'évolution saisonnière des perceptions.

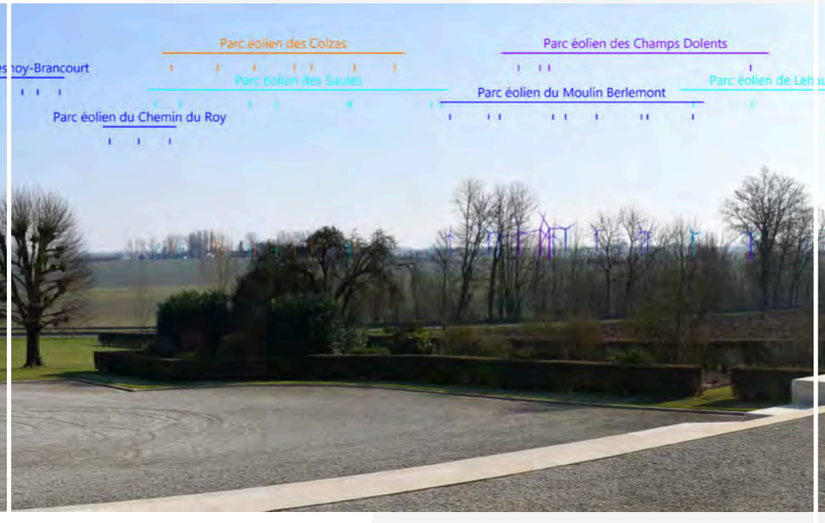

parc des Buissons + projet des Bouleaux

parc de Fresnoy-Brancourt
+ projet de Brancourt-Sud

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

parcs de Fresnoy-Brancourt et Chemin du Roy

projet des Colzas

E4 E3
projet des Champs Dolents

parcs du Moulin de Berlémont et Lehaucourt

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 29 - Depuis la rue de St-Quentin à l'est de Sequehart

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Sequehart fait partie des bourgs s'inscrivant dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Il se trouve à l'écart des axes principaux et montre un tissu bâti linéaire réparti sur deux axes. Sa ceinture arborée est assez présente mais elle se montre séquentielle sur la périphérie du bourg. Par ailleurs, ce dernier compte un cimetière militaire sur sa frange ouest tournée vers le projet et vers les parcs existants proches. Plusieurs points ont été réalisés depuis ce bourg. Cette deuxième et dernière vue sur Sequehart est prise depuis la rue de St-Quentin à l'est du bourg.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien que la rue de St-Quentin se situe dans une zone en partie en dévers ne permettant pas de voir les parcs existants en avant-plan du projet.

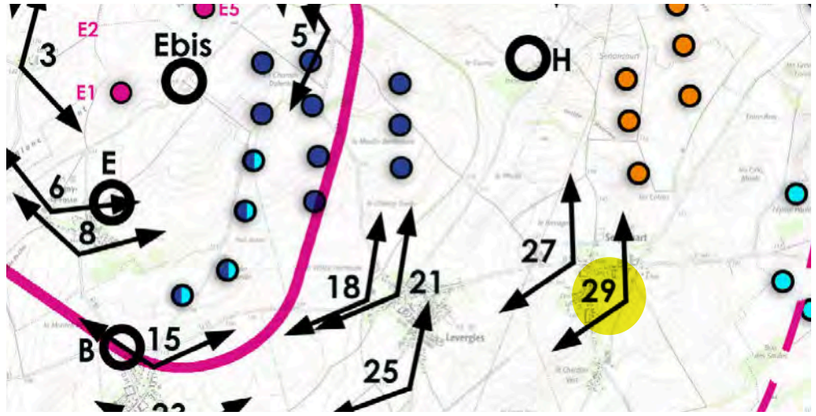

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 4.20 KM (E5)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 4

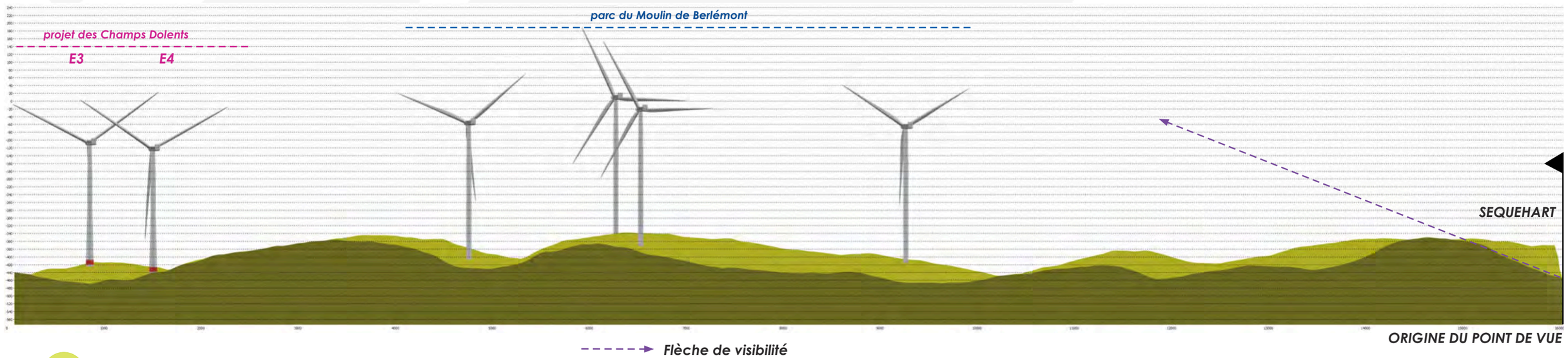

PM 29 - Depuis la rue de St-Quentin à l'est de Sequehart

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet n'est pas visible tout comme les parcs de Lehaucourt et Moulin de Berlémont se trouvant en avant-plan.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Nul.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Nul.

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

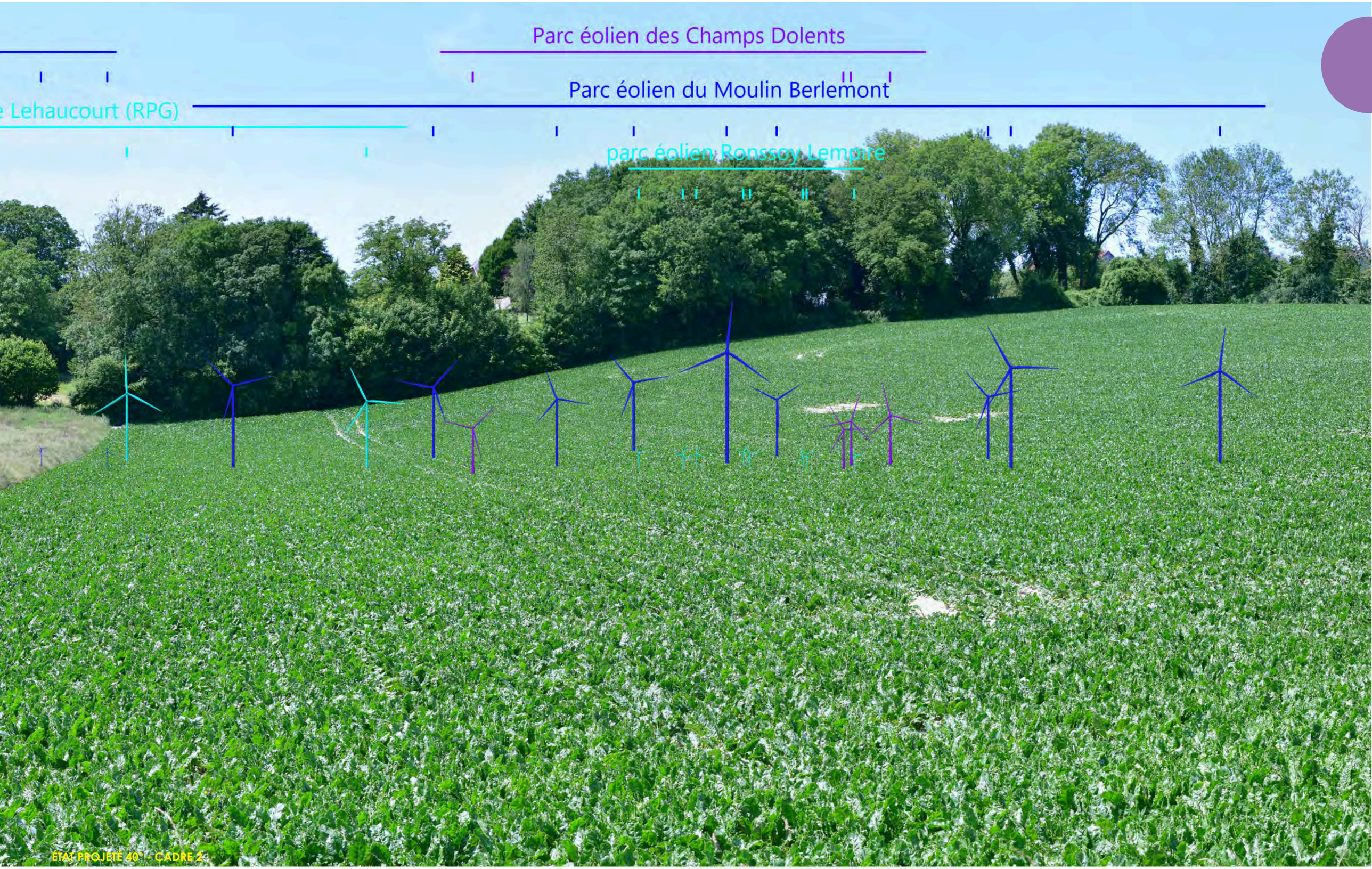

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 30 - Depuis la D71 aux abords de l'Abbaye de Mont-St-Martin au sud de Gouy

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Gouy fait partie des bourgs s'inscrivant dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Il s'inscrit dans les méandres de l'Escaut prenant sa source au sud du bourg. Par ailleurs, ce bourg compte un édifice protégé au titre des Monuments Historiques et qui se trouve à l'écart. Il s'agit de l'Abbaye de Mont-St-Martin. Le point de vue a été pris depuis la D71 aux abords du site.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien que le relief en interface du site et du projet est en ondulations

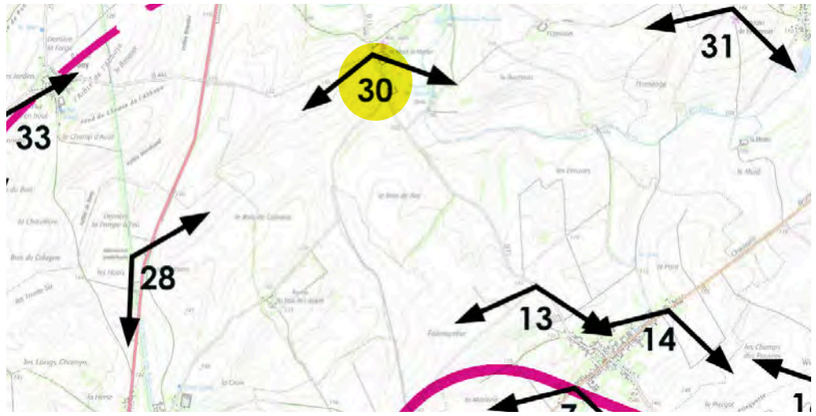

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 4.28 KM (E3)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 4

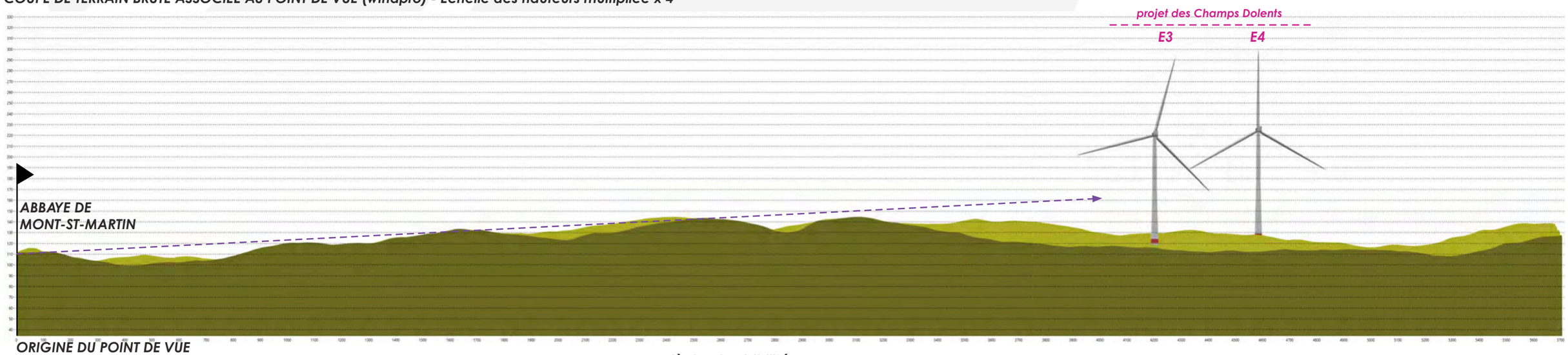

PM 30 - Depuis la D71 aux abords de l'Abbaye de Mont-St-Martin au sud de Gouy

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet n'est pas visible grâce au cumul du relief et de la végétation présente dans le panorama autour du site.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Nul.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Nul.

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 31 - Depuis les abords de l'ancien moulin de Beaurevoir

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Beaurevoir fait partie des bourgs s'inscrivant dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Il se trouve à l'écart des axes principaux et montre un tissu bâti groupé et une ceinture arborée plus ou moins présente selon les franges. Par ailleurs, ce bourg compte un édifice protégé au titre des Monuments Historiques et qui se trouve à l'écart. Il s'agit d'une ancienne tour de guet aussi appelée tour Jeanne d'Arc et qui était raccroché à un ancien château qui se trouve sur un plateau à l'ouest et d'où un large panorama s'ouvre en direction du projet et du contexte éolien existant. Le point de vue a été pris aux abords de cet édifice.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien que l'édifice est en position dominante sur le plateau mais que d'autres reliefs marquent le paysage en interface avec le projet.

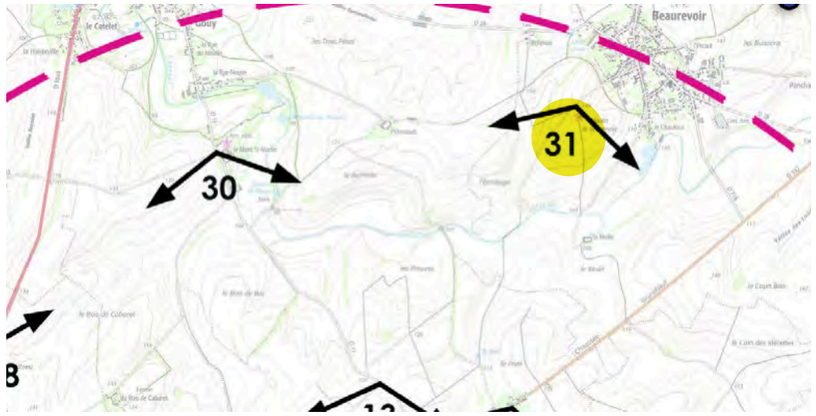

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 4.74 KM (E3)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 4

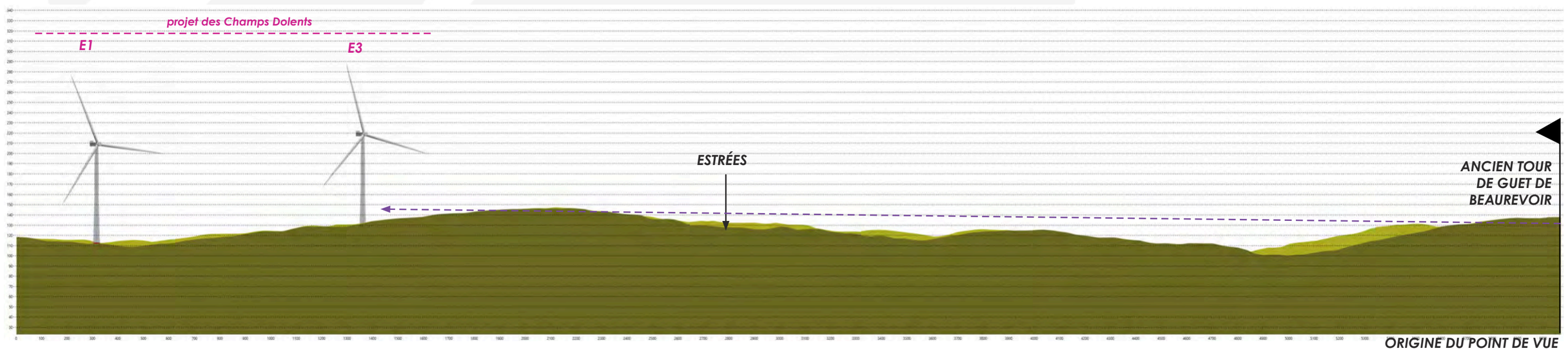

PM 31 - Depuis les abords de l'ancien moulin de Beaurevoir

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge clairement du panorama dans la continuité des parcs de Lehaucourt et Moulin de Berlémont et en avant-plan des parcs d'Omissy et St-Quentin nord. D'autres covisibilités indirectes s'opèrent avec le parc du Chemin du Roy et le projet des Colzas.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Modéré compte tenu de sa position en avant-plan dans le panorama à faible du contexte éolien pré-existant autour.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Modéré car il vient légèrement étendre l'emprise éolienne, à faible si on tient compte de la densité éolienne déjà présente autour du projet.

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 32 - Depuis la D331 entre Hargicourt et Bellicourt (proche A26)

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Hargicourt et Bellicourt font partie des bourgs s'inscrivant dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Le premier est bordé mais non desservi par l'A26 et l'autre, comme déjà évoqué dans d'autres points de vue, est desservi par la D1044, axe majeur. Les deux bourgs sont reliés par la D331, un axe secondaire orienté vers la zone de projet d'où le point de vue a été pris.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien le caractère ondulé du plateau en interface avec le projet. Il montre aussi la position dominante du point de vue par rapport à la zone de projet ainsi que des bourgs de Bellicourt et Nauroy.

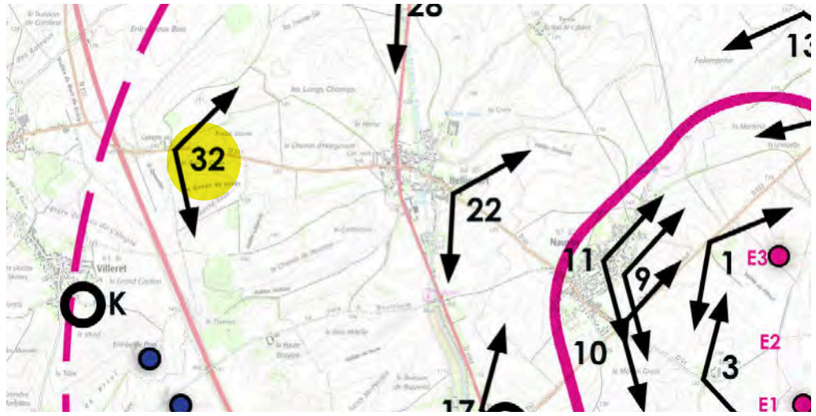

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 5.18 KM (E3)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 4

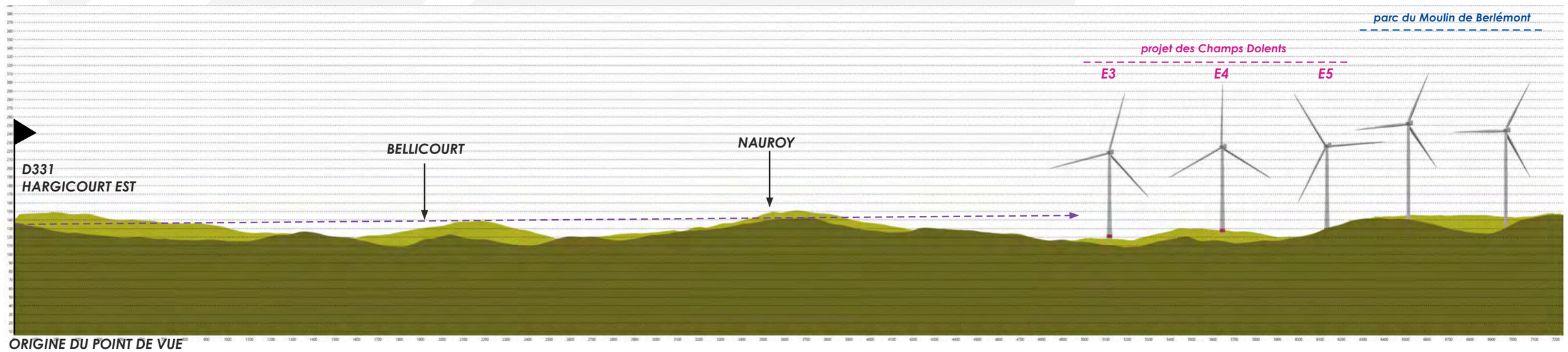

PM 32 - Depuis la D331 entre Hargicourt et Bellicourt (proche A26)

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet est en grande partie visible dans la continuité du parc du Moulin de Berlémont et des autres parcs présents un peu loin en arrière-plan. D'autres covisibilités directes comme indirectes s'opèrent avec d'autres parcs et projets en instruction.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Modéré compte tenu de sa position en avant-plan dans le panorama et du contexte éolien pré-existant autour.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Modéré car il vient légèrement étendre l'emprise éolienne vis-à-vis de la silhouette du bourg de Bellicourt.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

parcs de l'Ensinet, Beaurevoir et Arrouaise +
projet du Flot

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

E3 E4 E5
projet des Champs Dolents

parcs de Fresnoy-Brancourt, Chemin du Roy, Moulin de Berlémont et des Saules + projet des Colzas

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 33 - Depuis la D57 aux abords du cimetière américain de Bony

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Bony fait partie des bourgs s'inscrivant dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Il est à l'écart des axes importants mais il se trouve entre la D1044 et l'A26. Il compte un mémorial américain qui se situe à l'écart à l'ouest du bourg. Le point de vue est pris depuis la D57 en frange sud du site.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que le mémorial se trouve dans une zone de dévers par rapport à la zone de projet et que le relief en interface est en ondulations. Ces éléments limitent les risques de perception.

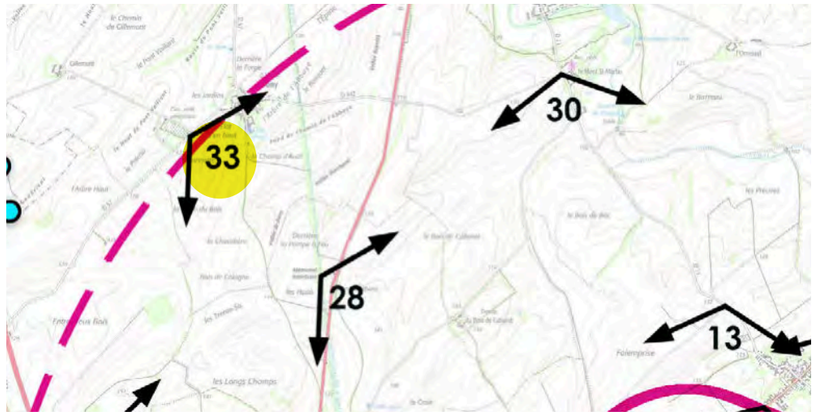

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 5.60 KM (E3)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 4

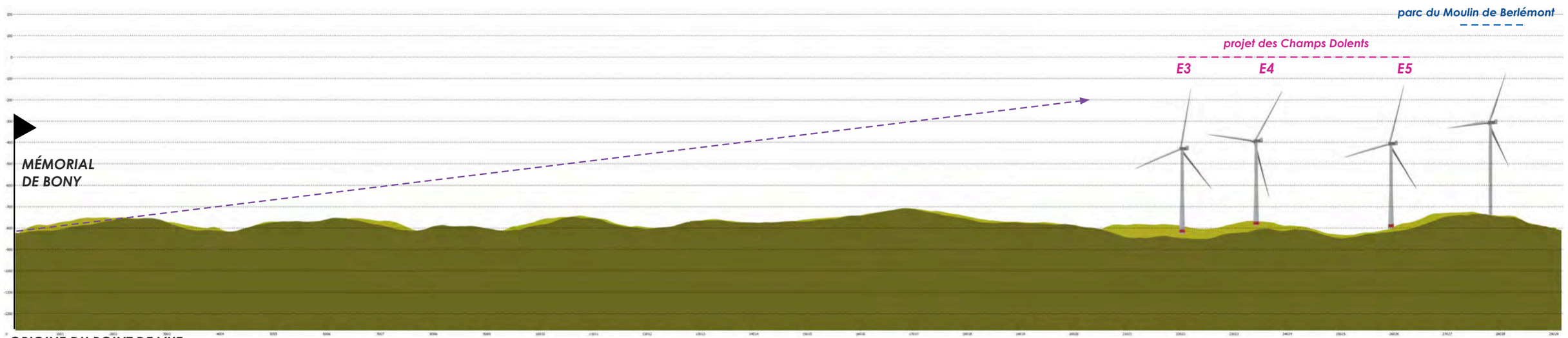

PM 33 - Depuis la D57 aux abords du cimetière américain de Bony

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet n'est visible du fait des ondulations du relief en avant-plan du panorama.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Nul.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Nul.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

CADRE 2

CADRE 3

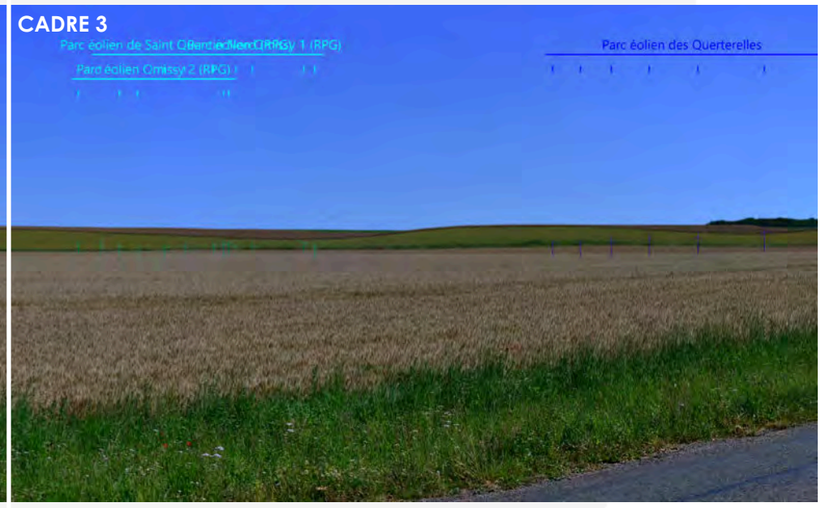

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 34 - Depuis la D35 au nord-ouest de Pontru (vallée de l'Omignon)

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : La vallée de l'Omignon a été identifié comme paysage d'intérêt dans l'état initial. Elle prend sa source à Pontru qui s'inscrit dans l'aire rapprochée de la zone de projet. La vallée est longée par la D33, axe secondaire du périmètre d'étude, qui est orientée vers la zone de projet. Cette vallée montre du patrimoine ponctuel et elle est parcourue par des chemins de randonnée. On peut aussi noter la présence de sites de mémoire. Le point est pris depuis la D33 au nord de Pontru et à l'est d'un cimetière allemand.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien le caractère ondulé du plateau en interface avec le projet. Il montre aussi la position dominante de la D33 par rapport à la vallée avec des vues portant jusqu'au projet.

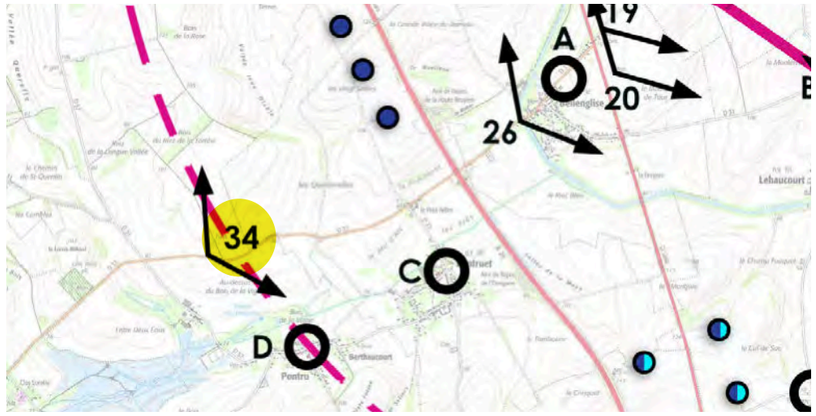

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 6.30 KM (E1)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 4

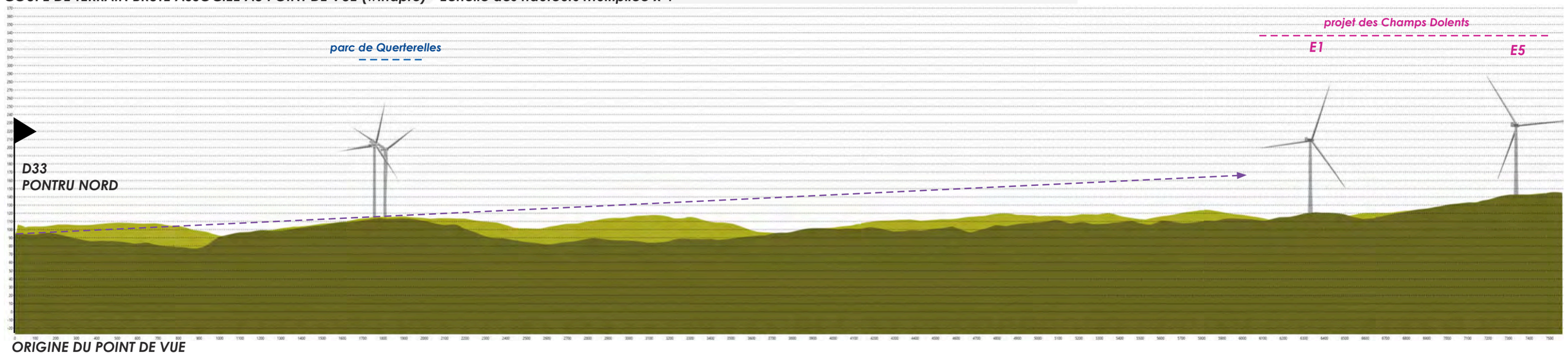

PM 34 - Depuis la D35 au nord-ouest de Pontru (vallée de l'Omignon)

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge partiellement dans la continuité des parcs de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont. Il s'inscrit entre ces derniers et le parc de Querterelles marquant l'avant-plan du panorama. D'autres covisibilités s'opèrent avec les parcs d'Omissy et St-Quentin, présents aussi dans un plan plus proche que le projet.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Faible compte tenu de sa perception partielle et de la prégnance visuelle déjà exercée par les parcs en avant-plan.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Faible pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus.

CADRE 1

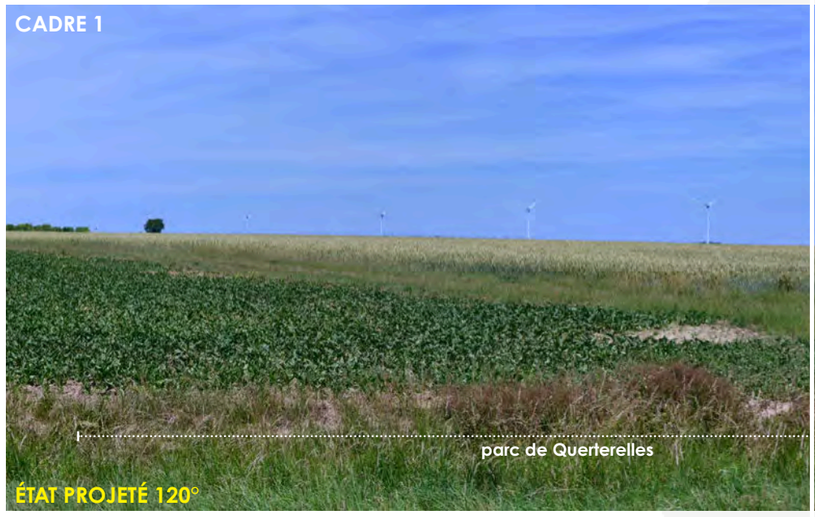

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

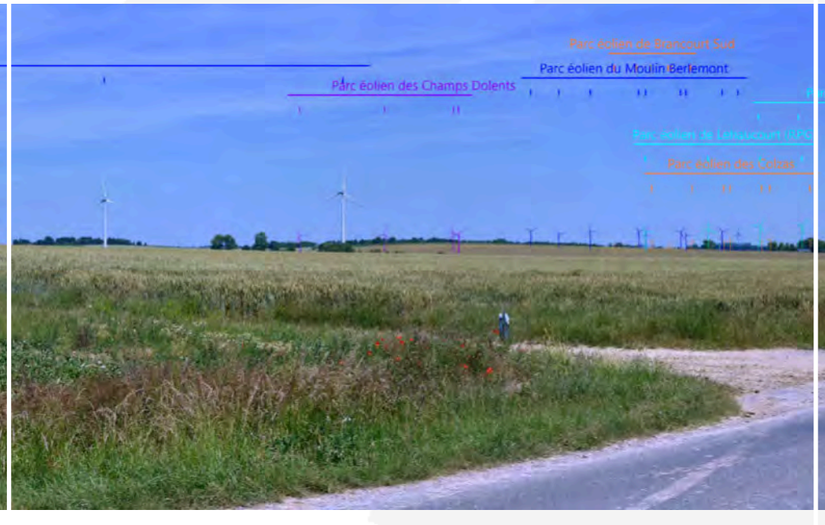

E3

E4

E1E5

projet des Champs Dolents

parc de Querterelles

parcs du Moulin de Berlémont, Lehaucourt, Chemin du Roy et des Saules + projets des Colzas, Vallée et Brancourt-Sud

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

parcs de St-Quentin nord et d'Omissy

parc des Saules + projet et Vallée de Valenne

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 35 - Depuis la D28 en sortie sud-ouest de Brancourt-le-Grand (vers Montbrehain)

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Brancourt-le-Grand fait partie des bourgs s'inscrivant dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Il est à l'écart des axes importants mais il montre un axe de traversée, la D28, orientée vers le projet. Le bourg présente une ceinture arborée assez préservée avec un tissu bâti plutôt linéaire. Par ailleurs, il compte un cimetière militaire mais qui n'est pas orienté vers la zone de projet. Le point de vue est pris depuis la D28 en sortie sud-ouest en direction de Montbrehain.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que Brancourt-le-Grand se trouve à une altimétrie équivalente au parc du Moulin de Berlémont se trouvant en avant-plan du projet.

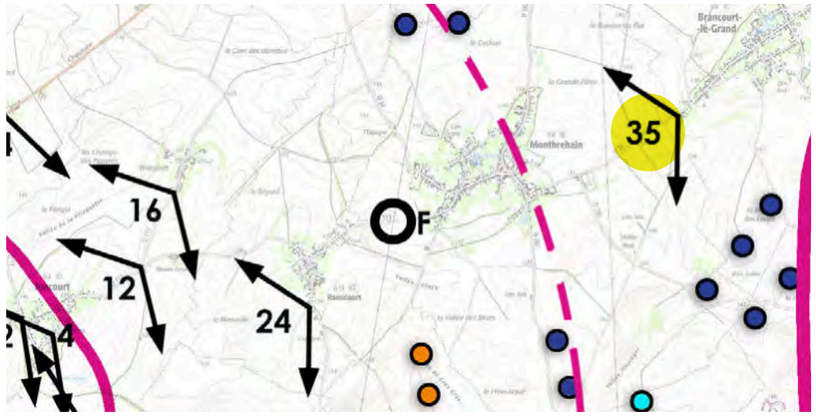

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 6.38 KM (E5)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 4

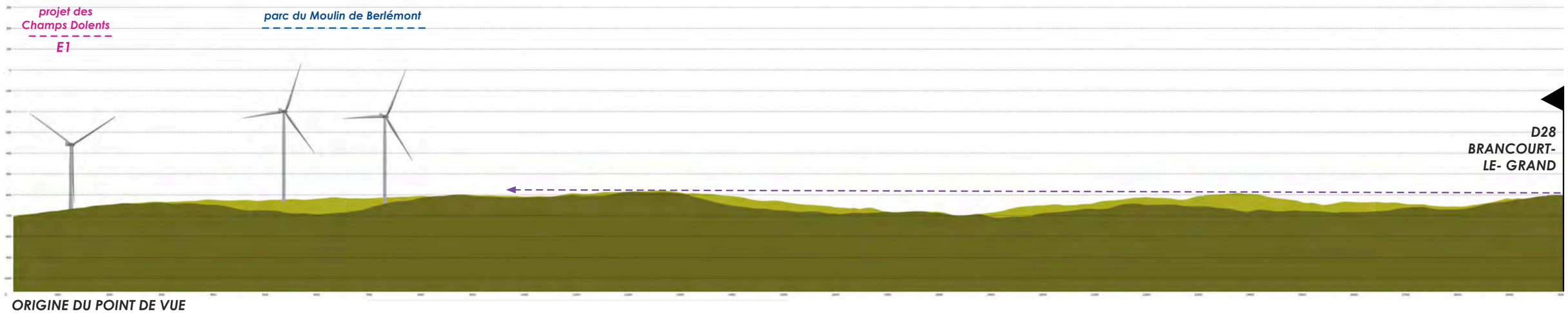

PM 35 - Depuis la D28 en sortie sud-ouest de Brancourt-le-Grand (vers Montbrehain)

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge partiellement au-dessus de la silhouette du bourg de Montbrehjain et dans la continuité des parcs de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont. D'autres covisibilités s'opèrent avec différents parcs au nord proches comme éloignés.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Modéré car il vient étendre l'emprise éolienne vis-à-vis du bourg de Montbrehain à faible compte tenu de sa perception partielle et du contexte éolien pré-existant.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Modéré à faible pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

parcs du Moulin de Berlémont et Lehaucourt

E1 E5 E4 E3

projet des Champs Dolents

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

parcs de Ronssoy Lempire et Tortille

parcs de l'Arrouaise, Beaurevoir et Seuils du Cambrésis

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 36 - Depuis la D932 à l'est de Ponchaux

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Ponchaux est un hameau de Beaurevoir et il fait partie des lieux de vie s'inscrivant dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Il est desservi par la D932 dite chaussée Brunehaut, un axe secondaire de traversée du périmètre d'étude. Le point de vue est pris depuis cette voie à l'est du hameau.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que la D932 suit les ondulations du relief et offre donc au gré de celles-ci des panoramas en direction du projet et du contexte éolien environnant.

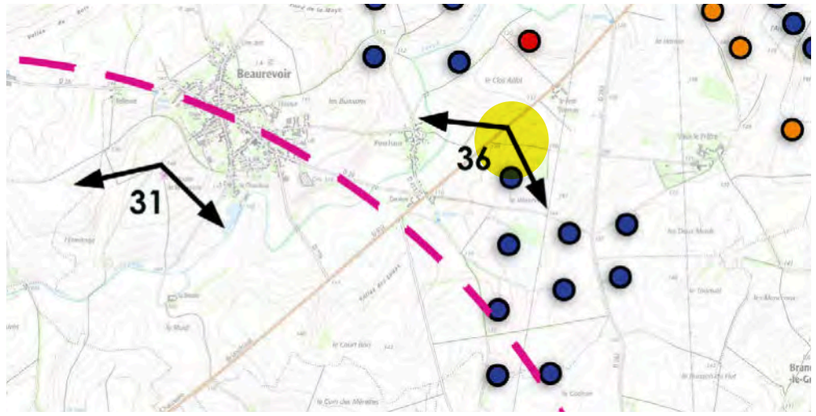

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 6.50 KM (E5)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 4

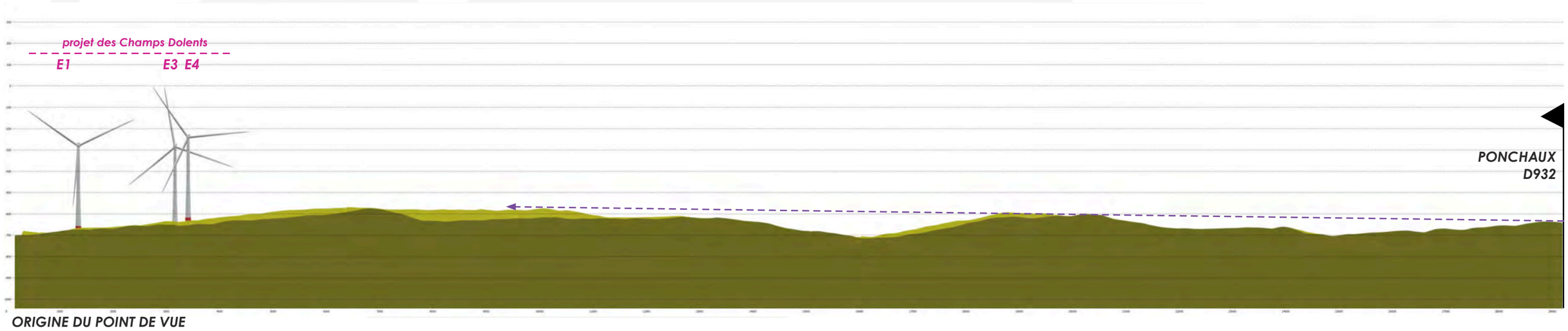

PM 36 - Depuis la D932 à l'est de Ponchaux

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge en grande partie dans la continuité des parcs de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont. Dans le panorama, Il s'inscrit entre ces derniers et le parc de Querterelles. D'autres covisibilités s'opèrent avec différents parcs proches comme éloignés.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Modéré car il vient étendre l'emprise éolienne dans le panorama à faible compte tenu de la prégnance visuelle exercée par les parcs en avant-plan (Beaurevoir et Arrouaise).

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Modéré car il participe à un phénomène ponctuel d'étalement éolien.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

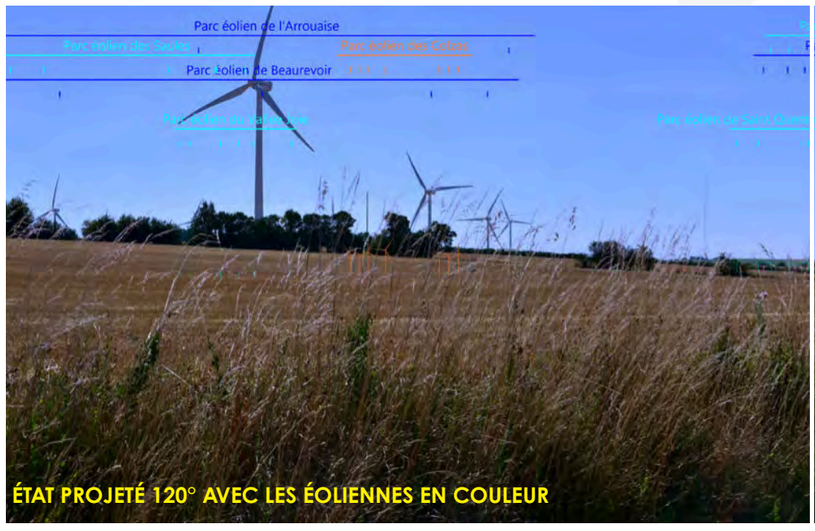

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

parcs de Beaurevoir et Arrouaise + projet des Colzas

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 37 - Depuis la D31 au nord-est de Fontaine-Uterte

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Fontaine-Uterte fait partie des bourgs s'inscrivant en frange de l'aire rapprochée de la zone de projet. Il est desservi par la D8, axe majeur de traversée du périmètre d'étude. Le bourg est implanté sur un versant du relief tourné vers le projet et vers les parcs existants l'environnant. La ceinture arborée du bourg y est assez bien préservée, hormis sur certaines franges. Le point de vue est pris depuis la D31 au nord-est de Fontaine-Uterte.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que la D31 épouse les ondulations avec des séquences en dévers et des séquences "belvédère".

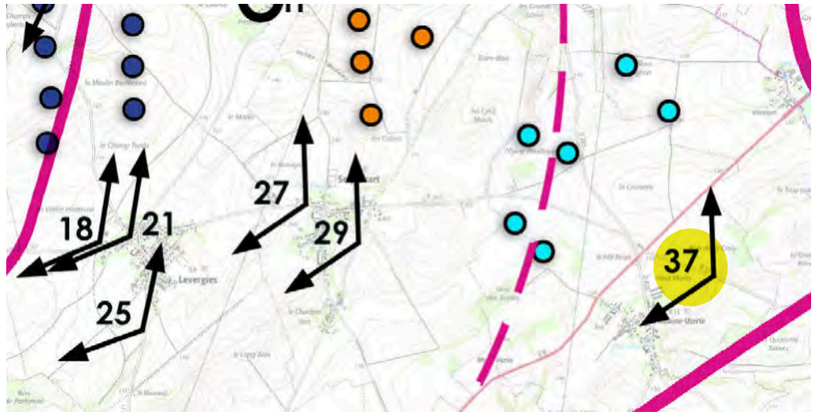

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 7 KM (E5)

CADRE 1

ÉTAT INITIAL 120°

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 4

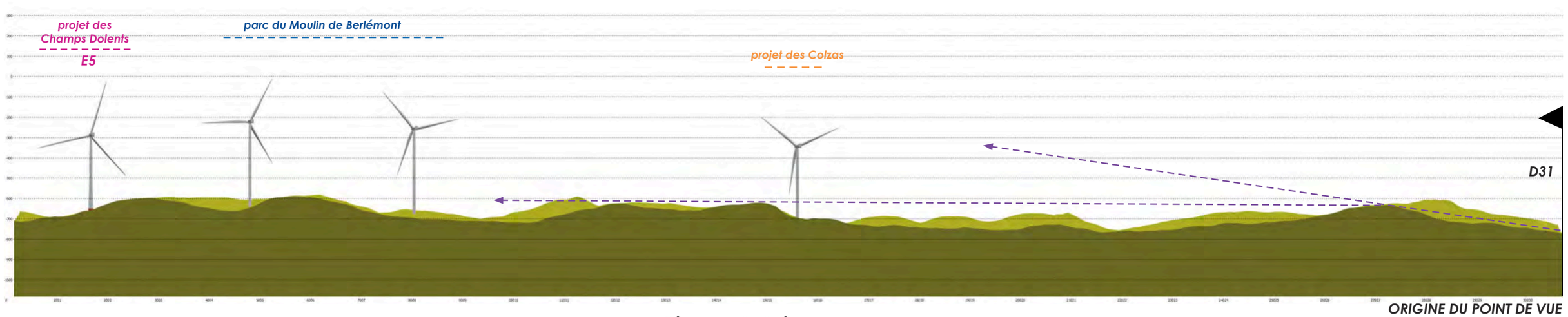

PM 37 - Depuis la D31 au nord-est de Fontaine-Uterte

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le point de vue ayant été réalisé dans une séquence en dévers de la D31, le projet n'y est pas visible. Toutefois, si on se place sur le point haut de la voie visible sur la vue le panorama est large sur les parcs existants de Lehaucourt et Moulin de Berlémont et donc potentiellement sur le projet se trouvant en arrière-plan.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Nul depuis ce point de vue en dévers de la route.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Nul depuis ce point de vue en dévers de la route.

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

VUE DEPUIS LA PARTIE SOMMITALE DE LA D31

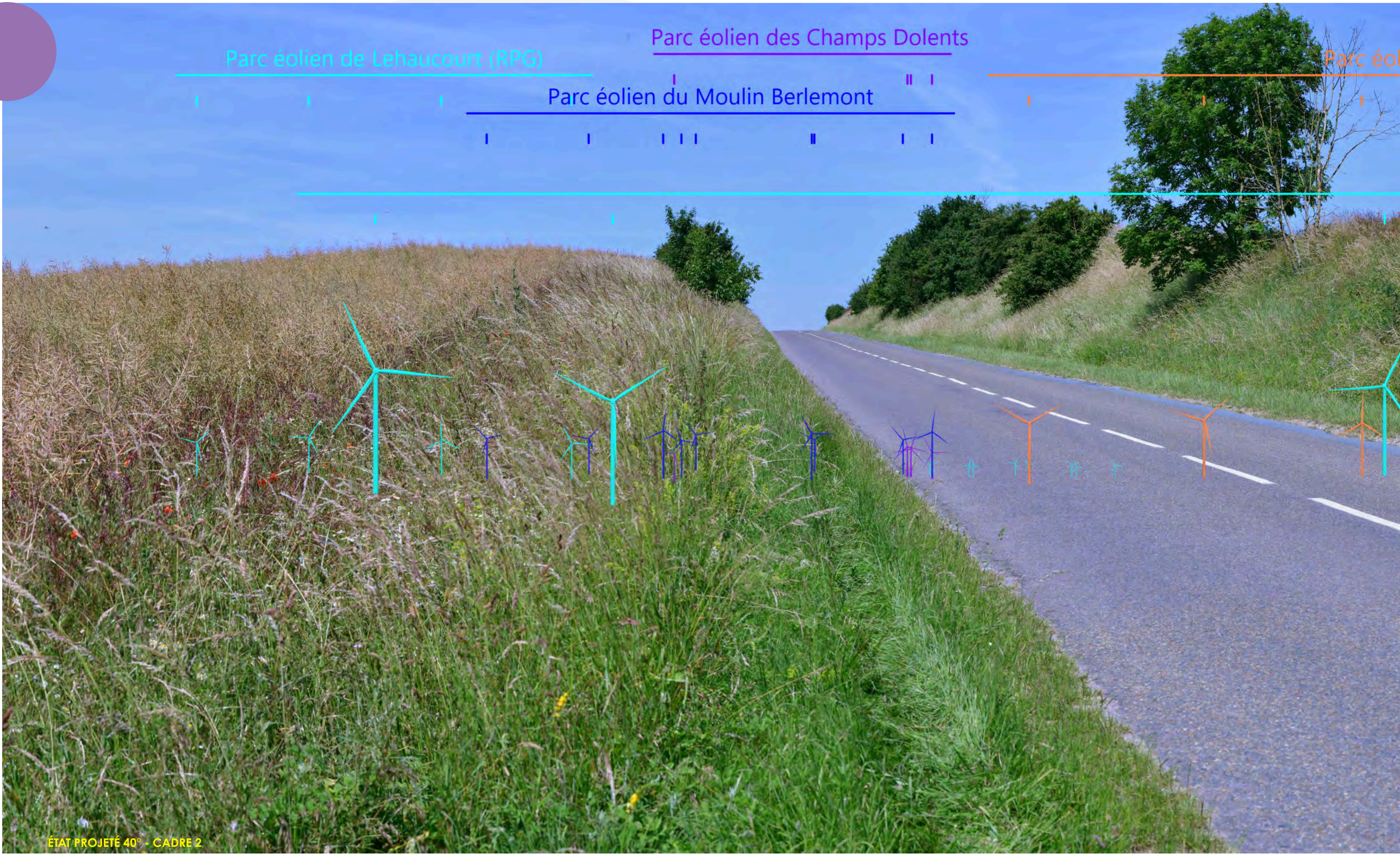
Parc éolien de Lehaucourt (RPG)
Parc éolien des Champs Dolents
Parc éol
Parc éolien du Moulin Berlemont
ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 38 - Depuis la D715 entre Villers-Outréaux et Beaurevoir

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Beaurevoir et Villers-Outréaux sont des bourgs s'inscrivant dans l'aire rapprochée de la zone de projet. Ils sont reliés par la D715, une voie locale parcourant les ondulations du plateau et orientée vers la zone de projet et vers les parcs existants qui l'entourent.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que la D715 suit les ondulations du relief et offre donc au gré de celles-ci des panoramas en direction du projet et du contexte éolien environnant.

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 7.17 KM (E3)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 4

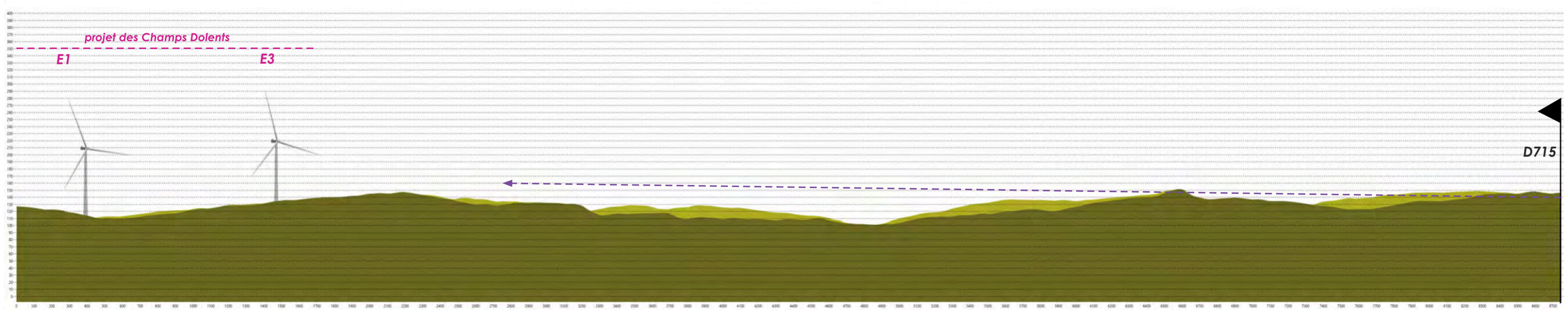

PM 38 - Depuis la D715 entre Villers-Outréaux et Beaurevoir

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge partiellement depuis ce point de vue en léger dévers. De ce fait, la continuité avec les parcs de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont est peu perceptible (bombements du plateau en avant-plan). D'autres covisibilités s'opèrent avec différents parcs proches comme éloignés.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Faible depuis ce point de vue qui n'est pas pris sur la partie sommitale de la route.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Faible depuis ce point de vue qui n'est pas pris sur la partie sommitale de la route.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

parc de l' Arrouaise

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

E5

E4

E1

E3

projet des Champs Dolents

parcs du Moulin de Berlémont et Lehaucourt

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 39 - Depuis la D70 entre Brancourt-le-Grand et Fresnoy-le-Grand

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Brancourt-le-Grand et Fresnoy-le-Grand sont un bourg et un petit pôle urbain s'inscrivant en frange de l'aire rapprochée de la zone de projet. Ils sont reliés par la D70, une voie locale parcourant les ondulations du plateau et offrant des panoramas sur le contexte éolien local.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien les ondulations du plateau et le contexte éolien existant en avant-plan du projet.

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 7.90 KM (E5)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 4

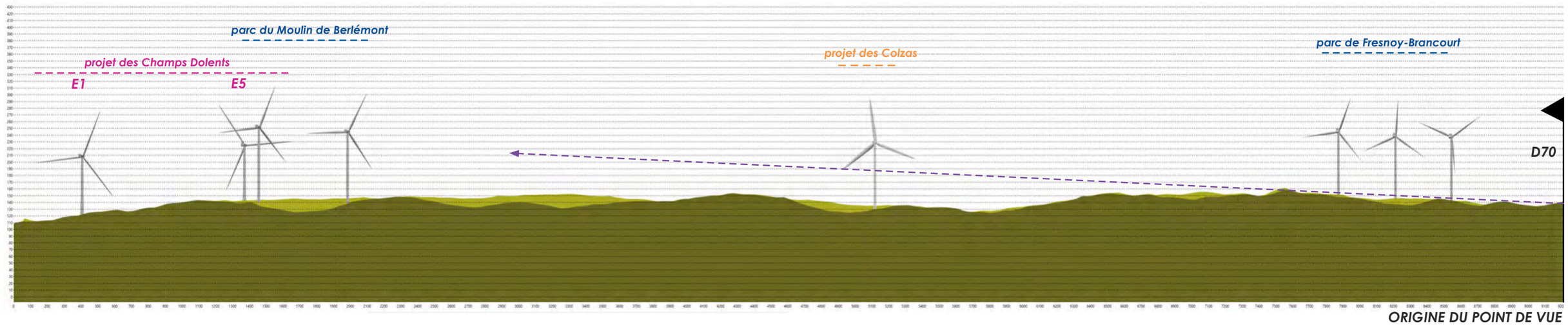

PM 39 - Depuis la D70 entre Brancourt-le-Grand et Fresnoy-le-Grand

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge partiellement depuis la D70 et s'inscrit en arrière-plan des parcs proches de Fresnoy-Brancourt, des Saules et Chemin du Roy (ainsi que du projet au premier plan de Brancourt-Sud). D'autres covisibilités s'opèrent avec les parcs au nord de l'Arrouraise, Beaurevoir et Buissons.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Faible compte tenu de sa perception partielle et de la prégnance visuelle déjà exercée par le contexte éolien avant-plan.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Faible compte tenu du niveau de perception du projet et de la densité déjà présente dans le panorama.

CADRE 1

CADRE 2

E5 E4 E3
projet des Champs Dolents

CADRE 3

parcs de Fresnoy-Brancourt, Chemin du Roy, des Saules, Moulin de Berlemont et Lehaucourt + projet des Colzas

parcs de l' Arrouaise, Beaurevoir et Buissons +
projet de Brancourt-Sud

ÉTAT PROJETÉ 120°

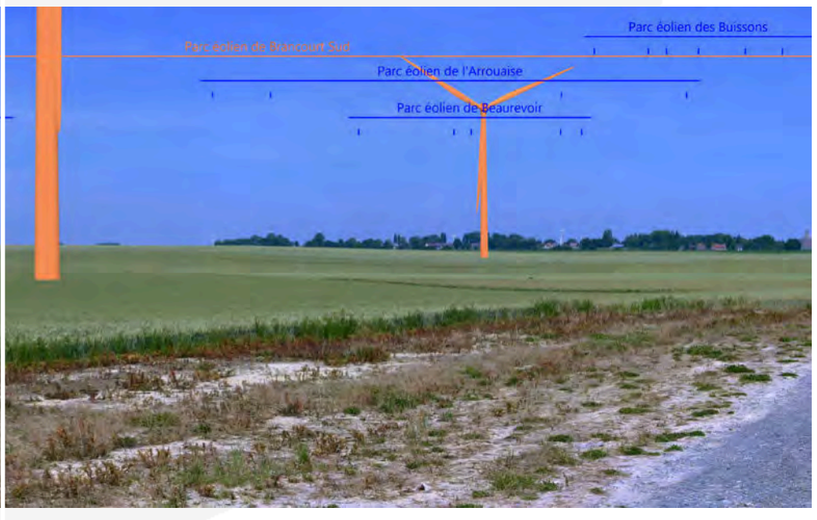

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

E5 E4 E3

projet des Champs Dolents

parcs de Fresnoy-Brancourt, Chemin du Roy, des Saules, Moulin de Berlémont et Lehaucourt + projet des Colzas

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

parcs de l' Arrouaise, Beaurevoir et Buissons

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 40 - Depuis la D67 au nord-est de Morcourt

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Morcourt fait partie des bourgs s'inscrivant dans l'aire d'étude rapprochée de la zone de projet. Le bourg est en partie implanté sur le versant est de la vallée de l'Olse tourné vers la zone de projet. Il est desservi par la D67, un axe local passant sur le haut de versant et depuis lequel un panorama s'ouvre vers la zone de projet.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien la position en plateau dominant du projet et des parcs qui l'entourent par rapport à la D67 ainsi que les faibles ondulations du relief dans le paysage en interface.

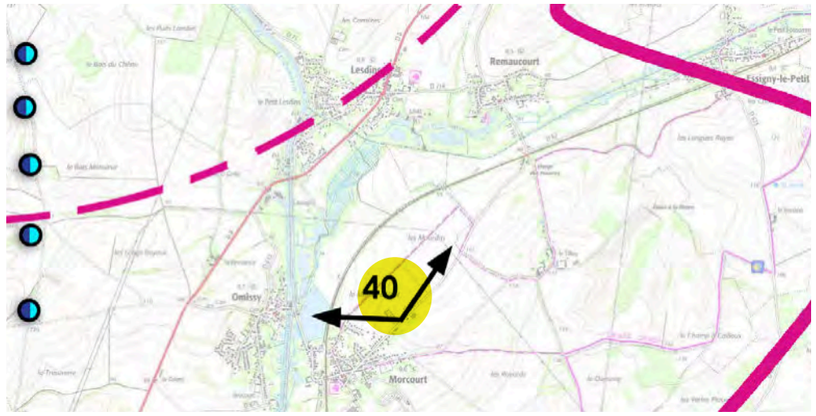

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 7.95 KM (E1)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 4

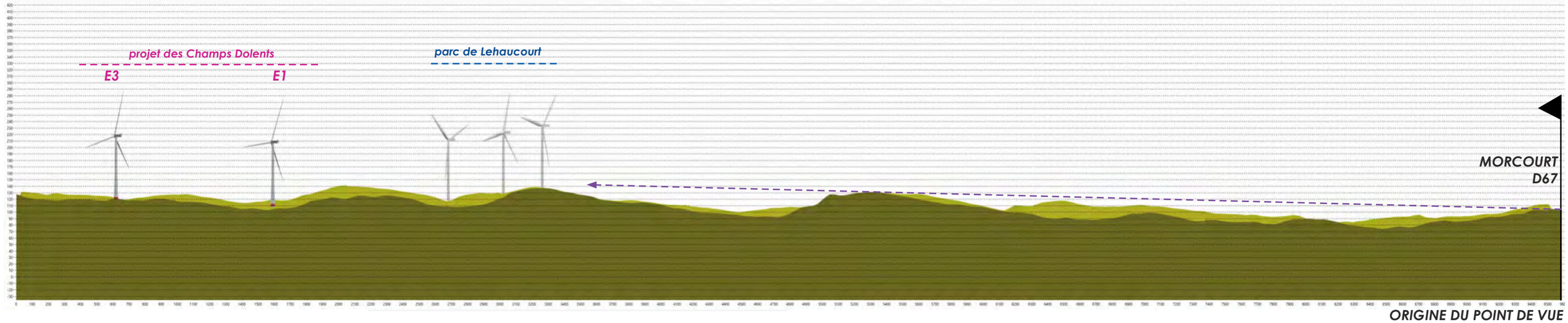

Flèche de visibilité

PM 40 - Depuis la D67 au nord-est de Morcourt

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge clairement en arrière-plan des parcs de Lehaucourt et Moulin de Berlémont. Des covisibilités directes et indirectes s'opèrent avec différentes polarités éoliennes.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Faible compte tenu de sa position en arrière-plan des parcs qui lui sont proches et de la distance au point de vue.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Faible compte tenu de la densité déjà présente dans le panorama.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

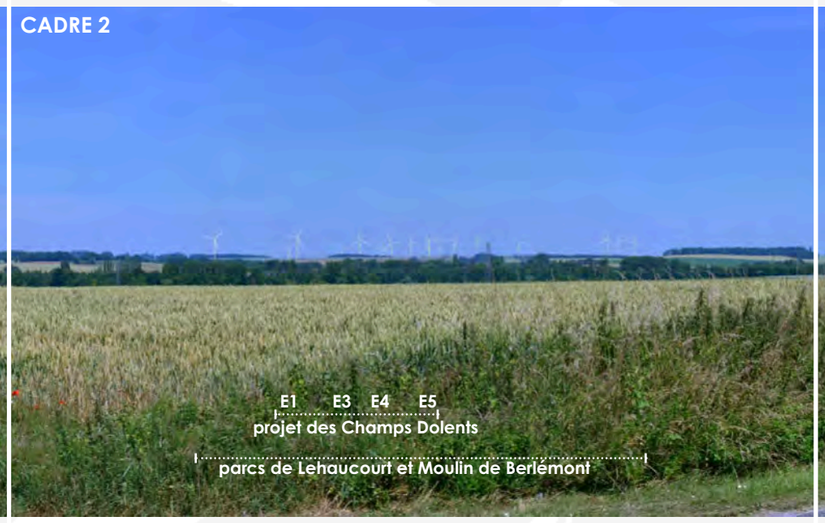

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

parcs d'Omissy, St-Quentin nord et Querterelles

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 41 - Depuis la D58 en sortie sud-est de Ronssoy-Lempire

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Ronssoy-Lempire s'inscrit au nord-ouest de l'aire d'étude rapprochée de la zone de projet. Il est bordé mais non desservi par l'A26 et il est traversé par la D58, un axe secondaire orientée vers la zone de projet. Le point de vue est depuis cet axe en sortie sud-est du bourg.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien les ondulations du relief dans les paysages en interface avec le projet. Il montre aussi une occupation éolienne en avant comme en arrière-plan du projet.

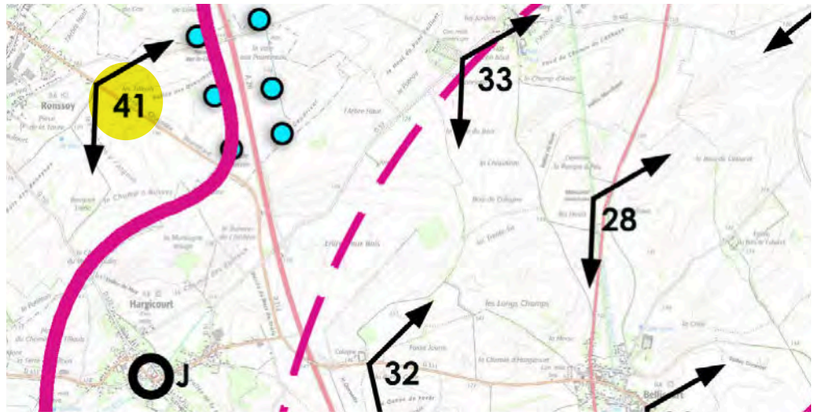

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 8 KM (E3)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 5

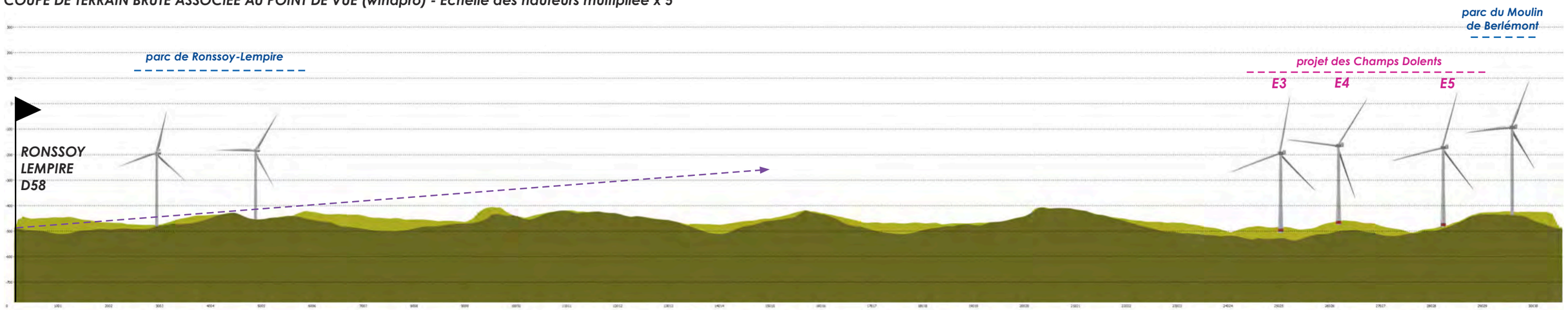

ORIGINE DU POINT DE VUE

Flèche de visibilité

PM 41 - Depuis la D58 en sortie sud-est de Ronssoy-Lempire

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge très partiellement (une pale visible de E3) en avant-plan du parc du Moulin de Berlémont et en arrière-plan du parc de Ronssoy-Lempire.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Négligeable au regard de sa perception très partielle, de la distance au point de vue et du contexte éolien pré-existant.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Nul au vu du niveau d'impact du projet.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

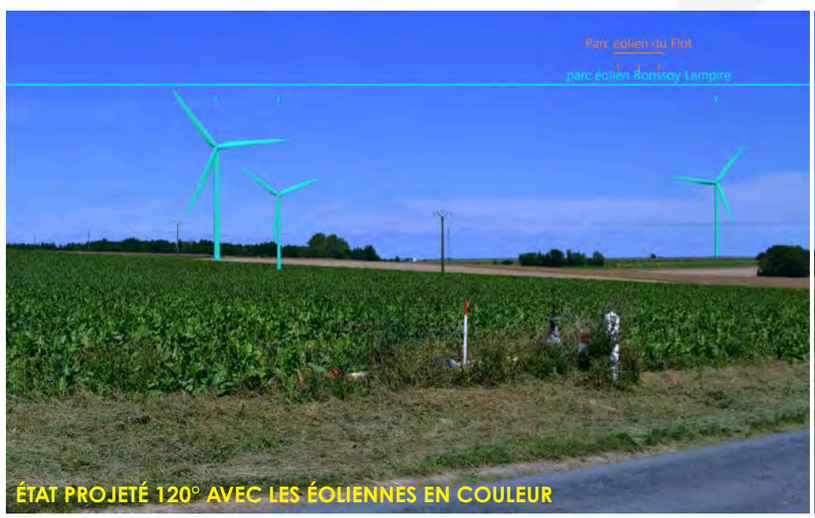

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

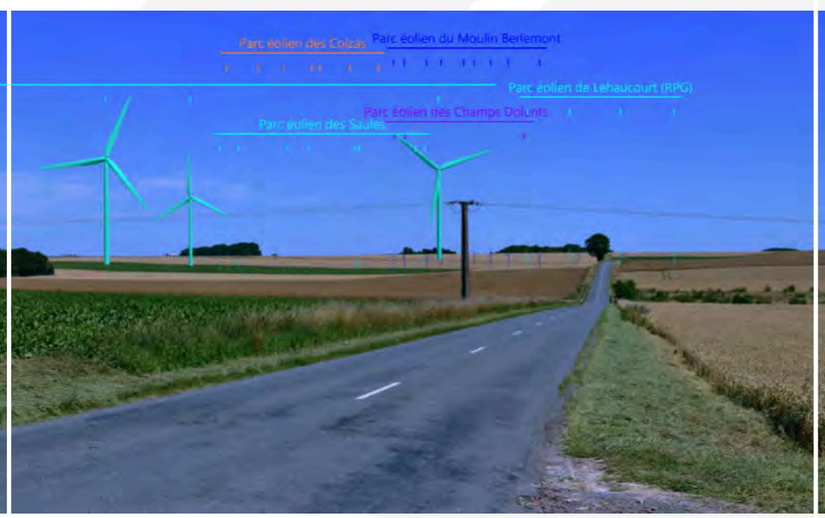

parcs d'Omissy et St-Quentin nord + projet de repowering d'Omissy

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 42 - Depuis la D1044 au nord de St-Quentin et à l'est de Fayet

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : St-Quentin est le pôle urbain majeur du périmètre d'étude. Il compte plusieurs éléments de patrimoine protégé, des sites de mémoire et il est concerné par un belvédère emblématique associé à la basilique. La ville est implantée aux bords de la vallée de la Somme. Elle est desservie par plusieurs axes majeurs dont la D1044 qui est en grande partie orientée vers la zone de projet, ainsi que par des itinéraires de randonnée. Deux vues ont été prises autour de ce pôle urbain depuis la D1044. Cette première vue est prise au nord à hauteur du bourg de Fayet.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien le relief plus chahuté en frange de la vallée de l'Oise et en périphérie de St-Quentin qui limite les vues éloignées.

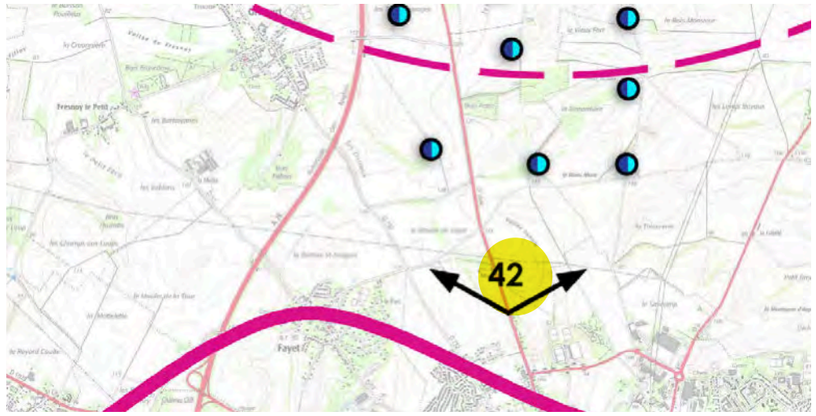

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 8.25 KM (E1)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 5

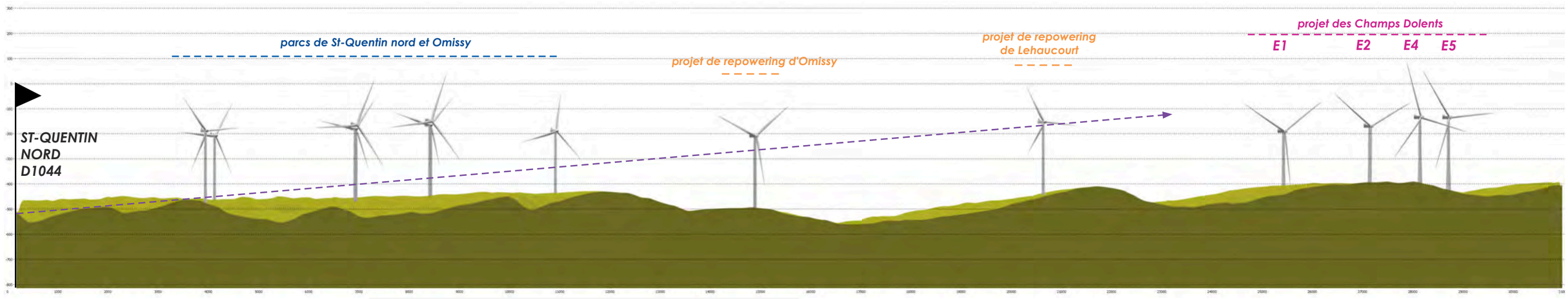

PM 42 - Depuis la D1044 au nord de St-Quentin et à l'est de Fayet

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet n'est pas visible (effet de bombement du relief).

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Nul.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Nul.

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

Quentin Nord (RPG)

Parc éolien des Colzas

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 43 - Depuis la D31 en sortie est de Jeancourt (vers Verguier)

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Jeancourt est un bourg situé en frange ouest de l'aire d'étude rapprochée de la zone de projet. Il est à l'écart des axes importants et se trouve au nord de la vallée de l'Omignon, paysage d'intérêt identifié dans l'état initial. Le point de vue est pris depuis la D31 en sortie est du bourg en direction du Verguier.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien le relief chahuté issu de la vallée de l'Omignon et qui limite les vues éloignées.

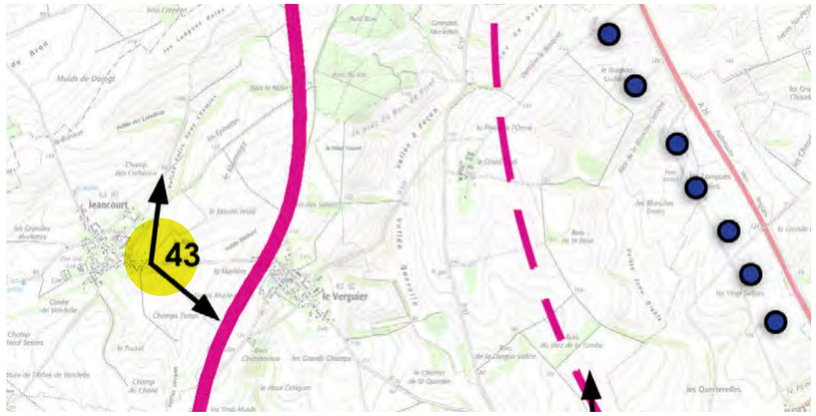

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 9.10 KM (E1)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 5

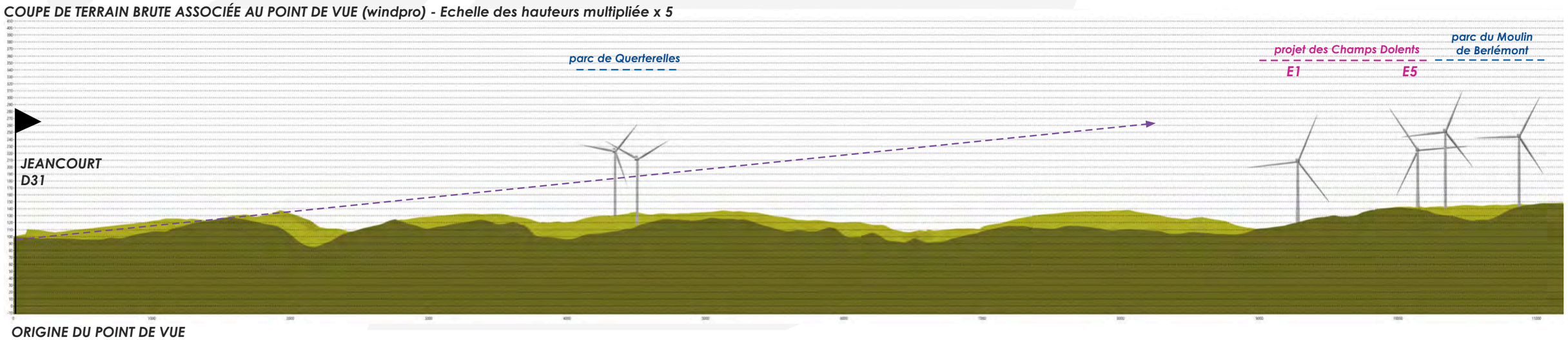

PM 43 - Depuis la D31 en sortie est de Jeancourt (vers Verguier)

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet n'est pas visible (effet de bombement du relief + silhouette arborée du bourg du Verguier).

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Nul.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Nul.

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 44 - Depuis la D8 sur le contournement sud de Fresnoy-le-Grand

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Fresnoy-le-Grand est un petit pôle urbain situé à l'est de l'aire d'étude rapprochée de la zone de projet. Il est desservi par la D8, un axe majeur de traversée du périmètre d'étude. Par ailleurs, il compte un édifice protégé au titre des Monuments Historiques et il est parcouru par le GR655, itinéraire de Compostelle. Le point de vue est pris de la D8 qui contourne la ville par l'est.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien les ondulations du relief dans les paysages en interface avec le projet. Il montre aussi une occupation éolienne en avant-plan du projet.

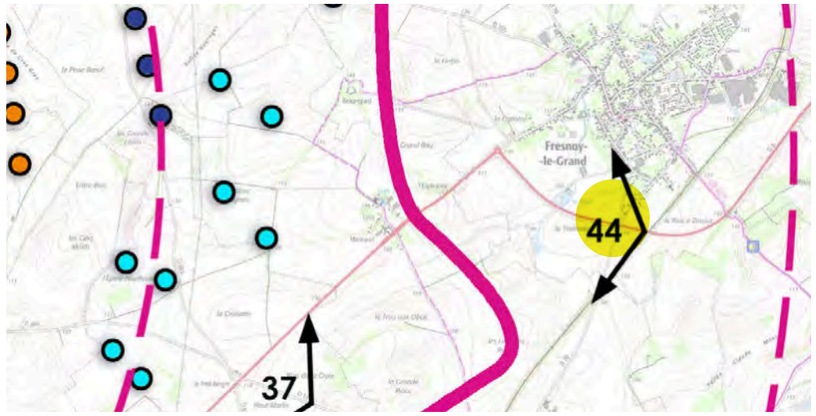

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 9.30 KM (E5)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 5

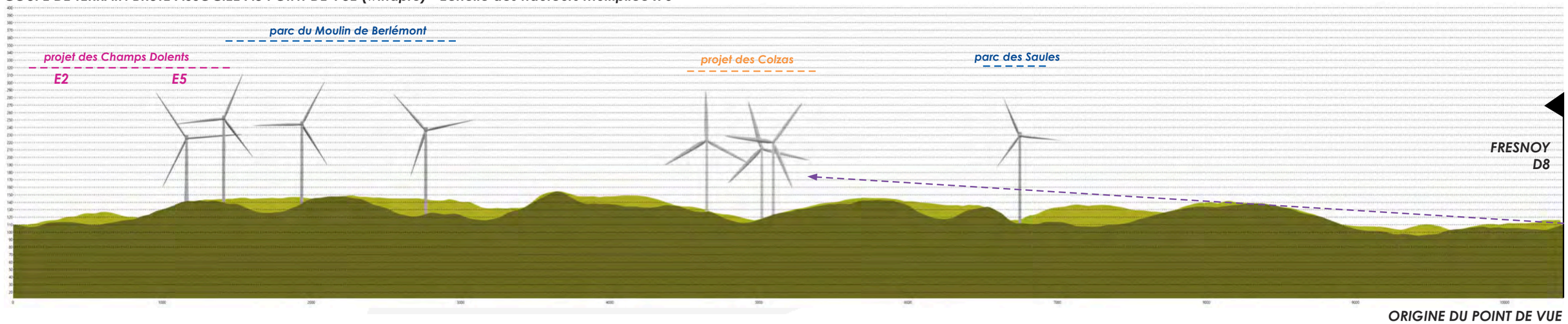

ORIGINE DU POINT DE VUE

Flèche de visibilité

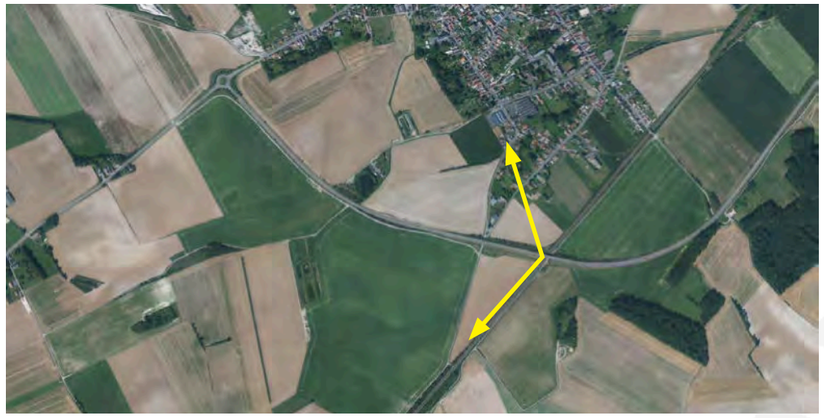

PM 44 - Depuis la D8 sur le contournement sud de Fresnoy-le-Grand

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge très partiellement (quelques pales visibles) en arrière-plan du parc du Moulin de Berlémont et du projet des Colzas. D'autres covisibilités s'opèrent avec les parcs présents en avant-plan du panorama autour de Fresnoy-le-Grand.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Négligeable compte tenu de la perception très partielle, de la distance au point de vue et de la prégnance visuelle déjà exercée par les parcs au premier plan.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Négligeable compte tenu de la densité déjà présente dans le panorama et de la faible identification du projet.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

projet de repowering d'Omissy

E5 E3
projet des Champs Dolents

parc du

parc du Moulin de Berlémont + projet de repowering de Lehaucourt + projet des Colzas

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

u Chemin du Roy

parc de Fresnoy-Brancourt

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 45 - Depuis la D16 entre Malincourt et Villers-Outréaux

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Villers-Outréaux s'inscrit en limite nord de l'aire d'étude rapprochée de la zone de projet. Il s'agit d'un bourg important en terme de densité bâtie mais qui montre une ceinture arboré assez bien préservée. Le bourg se trouve à l'écart des axes importants. Le point de vue est pris depuis la D16 au nord-est du bourg.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre qu'il y a quelques ondulations du relief dans le paysage en interface qui limitent la vue sur le projet

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 9.87 KM (E3)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 5

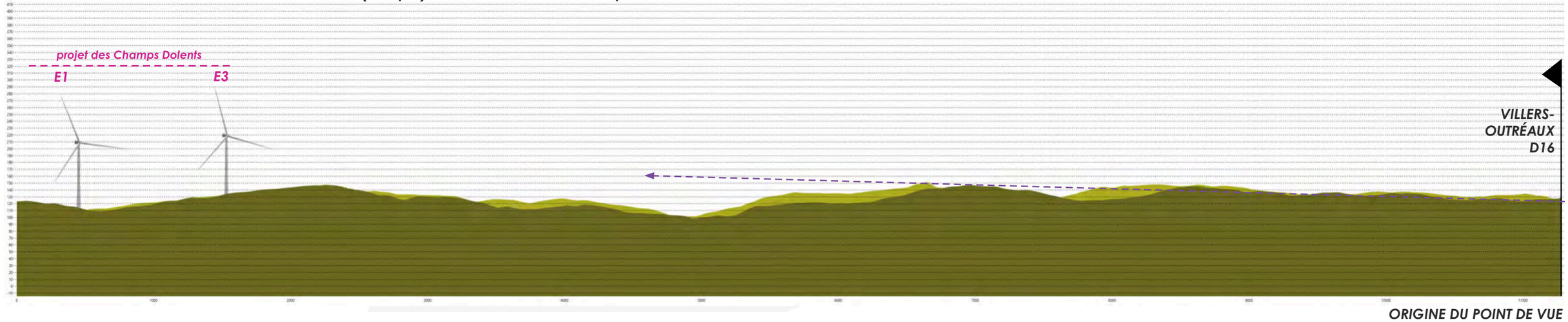

PM 45 - Depuis la D16 entre Malincourt et Villers-Outréaux

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge partiellement dans la continuité des parcs de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont. D'autres covisibilités légères s'opèrent avec les parcs présents en avant comme en arrière-plan du panorama.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Faible au regard de sa perception partielle, de la distance au point de vue et de la proximité éolienne déjà présente dans le panorama.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Faible compte tenu de la perception partielle des deux entités éoliennes.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

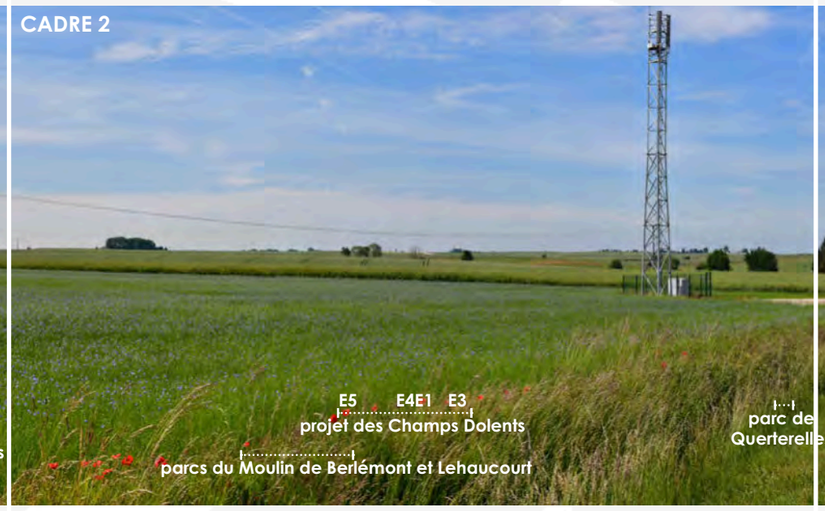

CADRE 3

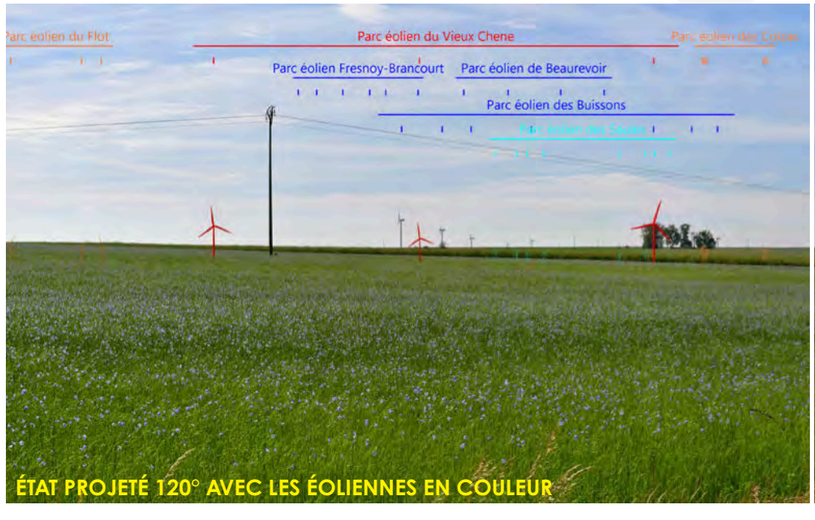

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

E5 E4 E1 E3

projet des Champs Dolents

parcs du Moulin de Berlémont et Lehaucourt

parc de Querterelles

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 46 - Au croisement des D932 et D960 entre Serain et Prémont

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Serain et Prémont marquent la limite nord-est de l'aire d'étude rapprochée de la zone de projet. Ils sont desservis par la D960 et la D932, deux axes secondaires présents dans le périmètre d'étude. Par ailleurs, Serain compte un édifice protégé au titre des Monuments Historiques. Le point de vue est pris depuis le croisement des deux axes entre les deux bourgs.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que le croisement de la D960 et de la D932 se trouve en position haute d'un point de altimétrique et que les ondulations du relief dans le paysage en interface du projet ne génère pas d'obstacles notables.

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 10.3 KM (E5)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 6

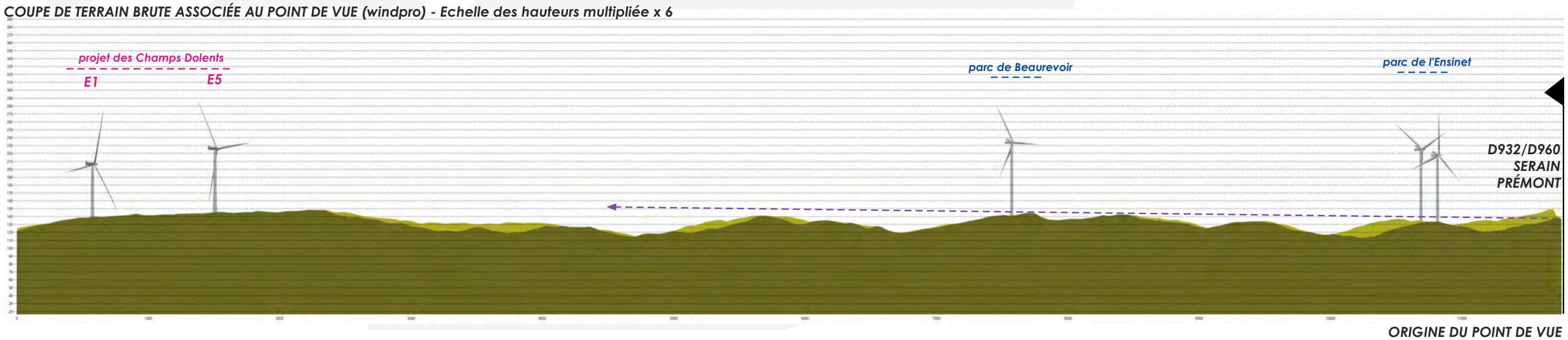

PM 46 - Au croisement des D932 et D960 entre Serain et Prémont

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge de l'horizon boisé dans la continuité des parcs de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont. Il s'inscrit en arrière-plan d'un contexte éolien dense générant un barreau éolien dans le panorama.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Faible compte tenu de la densité éolienne déjà présente et de la prégnance visuelle déjà exercée par le parc au premier plan.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Faible car il participe peu à la densité éolienne visible en avant-plan.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

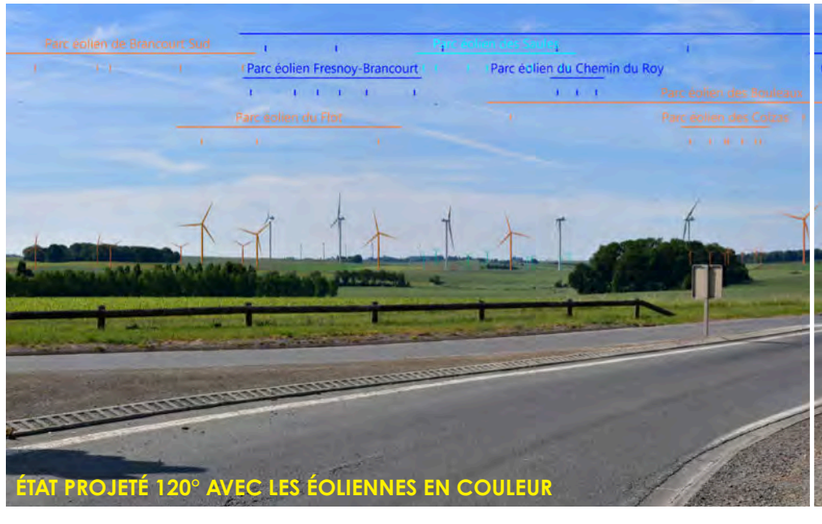

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

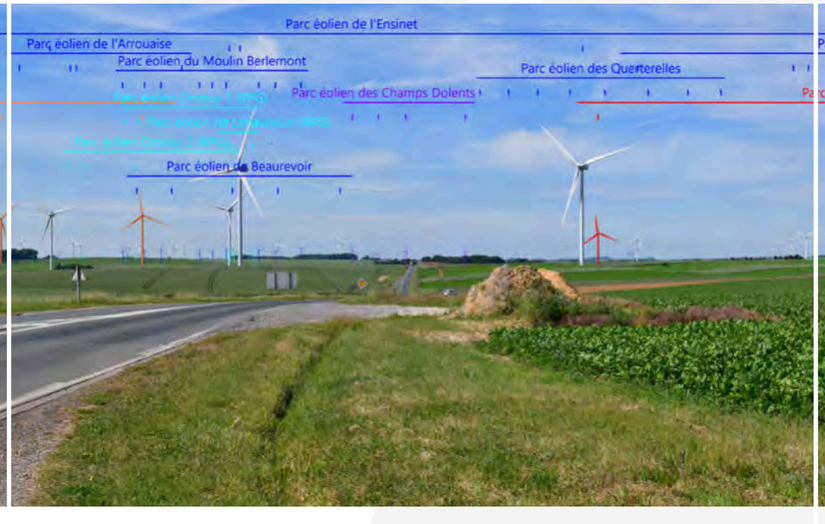

parcs de Fresnoy-Brancourt, des Saules et Chemin du Roy + projets du Flot, des Colzas et de-Brancourt-Sud

parc de l'Ensinet (premier plan)

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

E5 E1 E4 E3

projet des Champs Dolents

parcs de Beaurevoir, l'Arrouaise et Moulin de Berlémont et Lehaucourt

parcs des Buissons, Ronssoy-Lempire et Querterelles
+ projet du Vieux Chêne (refusé)

parc de l'Ensinet (premier plan)

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 47 - Depuis la D28 en sortie ouest de Bohain-en-Vermandois

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Comme Fresnoy-le-Grand, Bohain-en-Vermandois est un autre petit pôle urbain se trouvant au nord-est de l'aire d'étude rapprochée de la zone de projet. Il est desservi par des axes majeurs et secondaires comme la D8 et la D960. Par ailleurs la ville compte un site protégé sur ses franges nord non tournées vers la zone de projet. Il est aussi parcouru par le GR655, itinéraire emprunté par les chemins de Compostelle. Compte tenu de la densité bâtie de la ville, le point de vue a été pris sur ses franges depuis la D960 en sortie est.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que le paysage en interface est en ondulations mais aussi que la D960 en sortie de vie est en position suffisamment dominante pour porter jusqu'au projet.

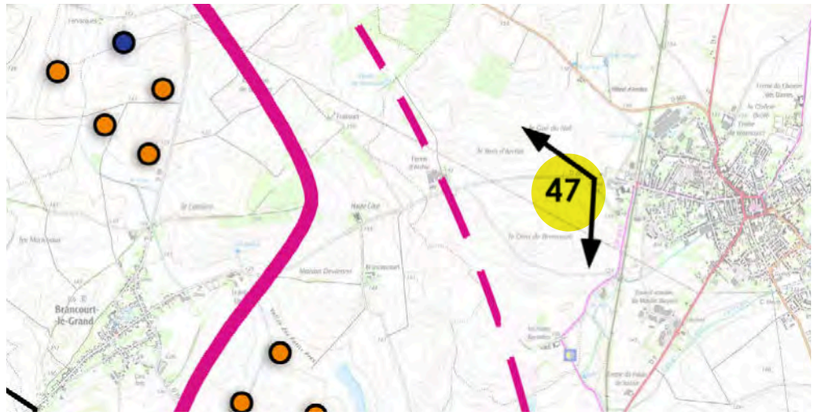

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 11.40 KM (E5)

CADRE 1

ÉTAT INITIAL 120°

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 6

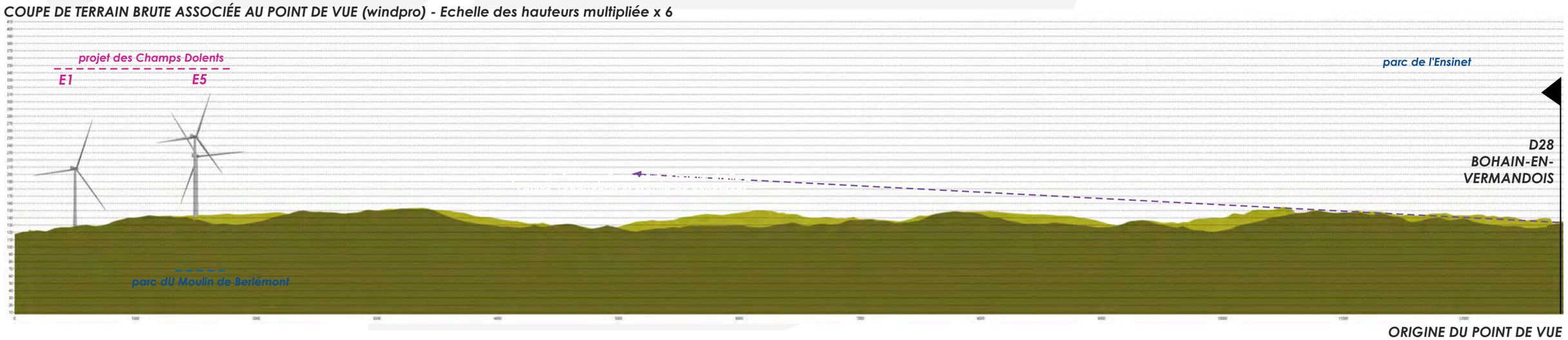

PM 47 - Depuis la D28 en sortie ouest de Bohain-en-Vermandois

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet est très partiellement visible (bouts de pales) dans la continuité du pôle éolien dense de Fresnoy-Brancourt, Chemin du Roy, Moulin de Berlémont et du projet des Colzas. D'autres covisibilités très légères s'opèrent avec d'autres parcs partiellement visibles.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Négligeable compte tenu de la densité éolienne déjà présente et des filtres visuels présents en avant-plan des pâles visibles.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Négligeable compte tenu de la faible identification du projet au regard du reste du contexte éolien.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

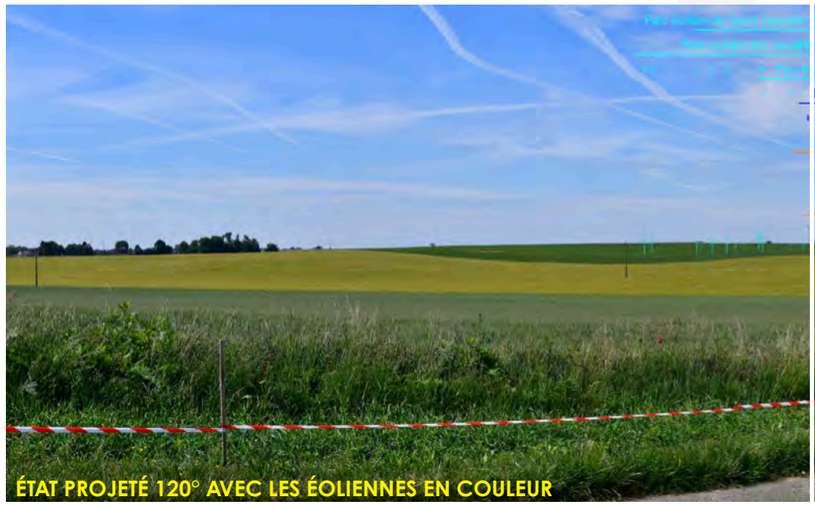

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

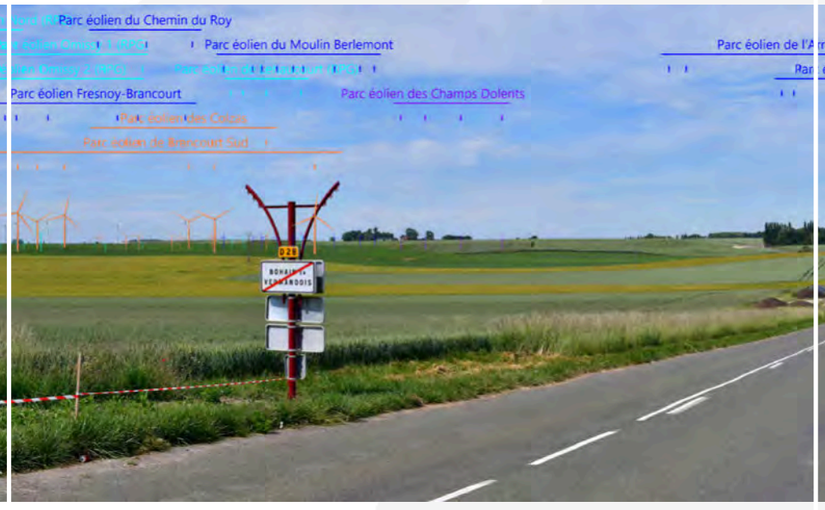

D28

BOHAIN EN VERMANDOIS

parcs de Fresnoy-Brancourt, Saules, Chemin du Roy, Lehaucourt et Moulin de Berlémont + projet des Colzas

E5 E4 E3

projet des Champs Dolents

parc de l'Arrouaise

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

parc de l'Ensinet et des Buissons + projets des Flots, des Bouleaux et du Vieux Chêne (refusé)

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 48 - Depuis la D121 au nord-ouest de Vendelles et à l'est de Bernes

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Vendelles est un bourg situé à l'ouest de l'aire d'étude rapprochée de la zone de projet. Il se trouve au nord des paysages de la vallée de l'Omignon, paysage d'intérêt identifié dans l'état initial. Il se trouve à l'écart des axes importants. Le point de vue est pris depuis la D121 à l'ouest du bourg en allant vers Montigny.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que le relief est en ondulations progressives et que la perspective porte jusqu'au projet se trouvant en arrière-plan du parc de Querterelles.

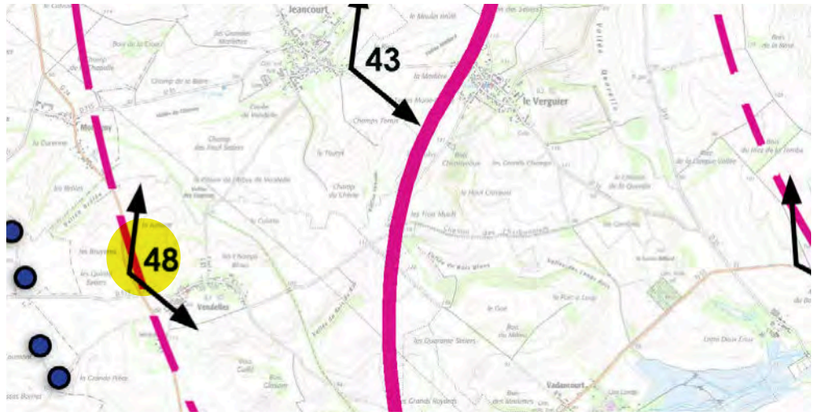

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 11.40 KM (E1)

CADRE 1

ÉTAT INITIAL 120°

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 6

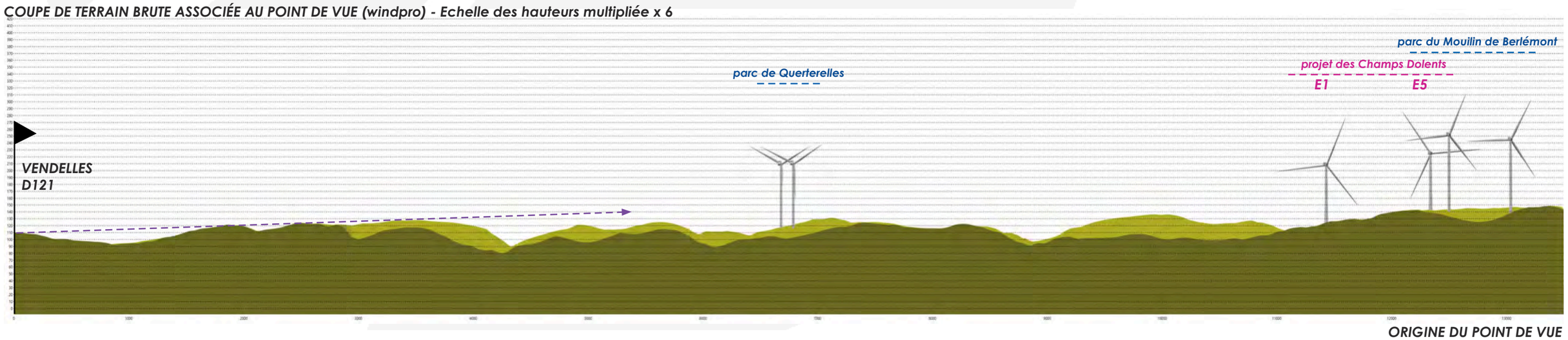

Flèche de visibilité

PM 48 - Depuis la D121 au nord-ouest de Vendelles et à l'est de Bernes

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge partiellement de l'horizon dans la continuité des parcs de Lehaucourt et Moulin de Berlémont et en arrière-plan du parc de Querterelles. D'autres covisibilités s'opèrent avec le parc de Ronssoy-Lempire plus au nord.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Faible compte tenu de sa distance au point de vue et du contexte éolien pré-existant dans le même champ visuel que le projet.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Faible pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus.

parc de Ronssoy-Lempire

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 49 - Depuis la D13 entre Etaves-et-Bocquiaux au nord et Fieulaine au sud

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le point de vue est pris depuis la D13 à l'inferface des bourgs de Fieulaine, Montigny-en-Arrouaise et Etaves-et-Bocquiaux. Ces bourgs se trouvent à l'est du périmètre d'étude et à l'ouest de la vallée de l'Oise. Ils sont positionnés en plateau et la D13 qui les dessert (axe secondaire de traversée du périmètre d'étude) offre de larges panoramas en direction de la zone de projet.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que le relief est en ondulations mais aussi que la D13 est en haut de plateau ce qui permet une profondeur visuelle jusqu'au projet.

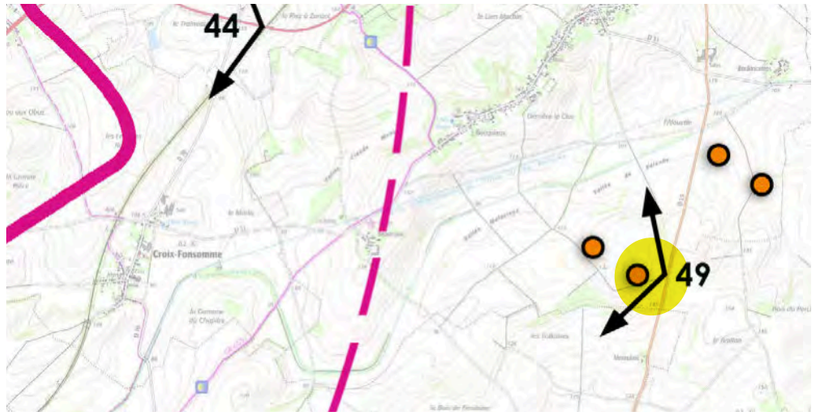

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 13 KM (E5)

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 6

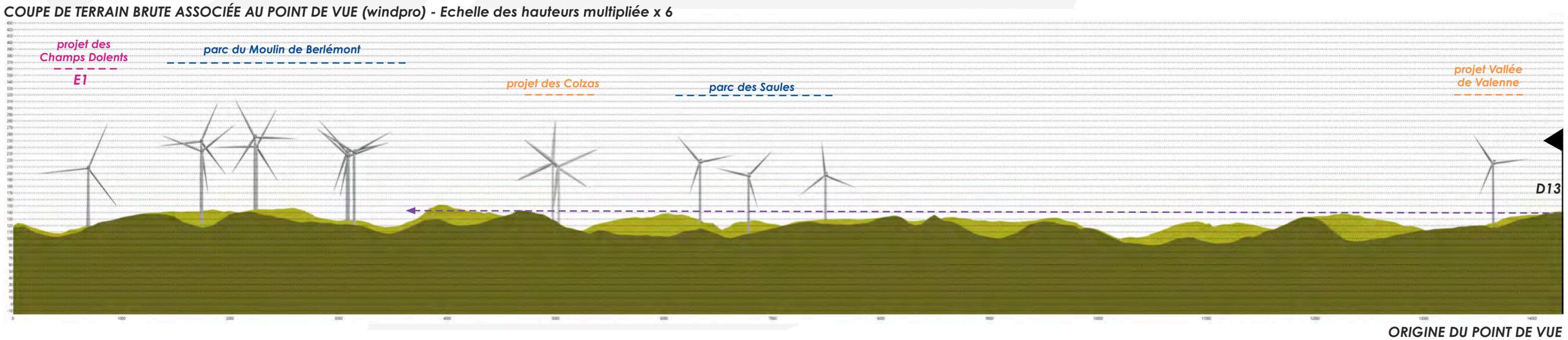

PM 49 - Depuis la D13 entre Etaves-et-Bocquiaux au nord et Fieulaine au sud

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge en arrière-plan des parcs de Lehaucourt et Moulin de Berlémont. D'autres covisibilités s'opèrent avec les parcs éoliens visibles au nord et au sud du projet.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Faible compte tenu de sa distance au point de vue et du contexte éolien pré-existant dans le même champ visuel que le projet.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Faible pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus.

E1

E5, E4 E3

projet des Champs Dolents

parcs du Moulin de Berlémont et Lehaucourt + projets de Vallée Valenne et des Colzas

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

parc de Fresnoy-Brancourt + projet de Brancourt-Sud

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 3

PM 50 - Depuis la D1044 au sud de St-Quentin

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : St-Quentin est le pôle urbain majeur du périmètre d'étude. Il compte plusieurs éléments de patrimoine protégé, des sites de mémoire et il est concerné par un belvédère emblématique associé à la basilique. La ville est implantée aux bords de la vallée de la Somme. Elle est desservie par plusieurs axes majeurs dont la D1044 qui est en grande partie orientée vers la zone de projet, ainsi que par des itinéraires de randonnée. Deux vues ont été prises autour de ce pôle urbain depuis la D1044. Cette deuxième vue est prise au sud à hauteur de la ZI du Royeux.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre bien que le relief est en ondulations progressives et que la D1044 offre un panorama en direction du projet et de St-Quentin.

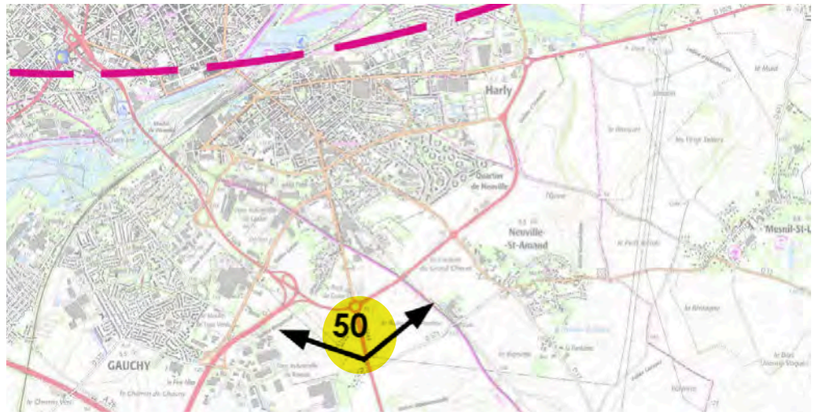

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 14 KM (E1)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 6

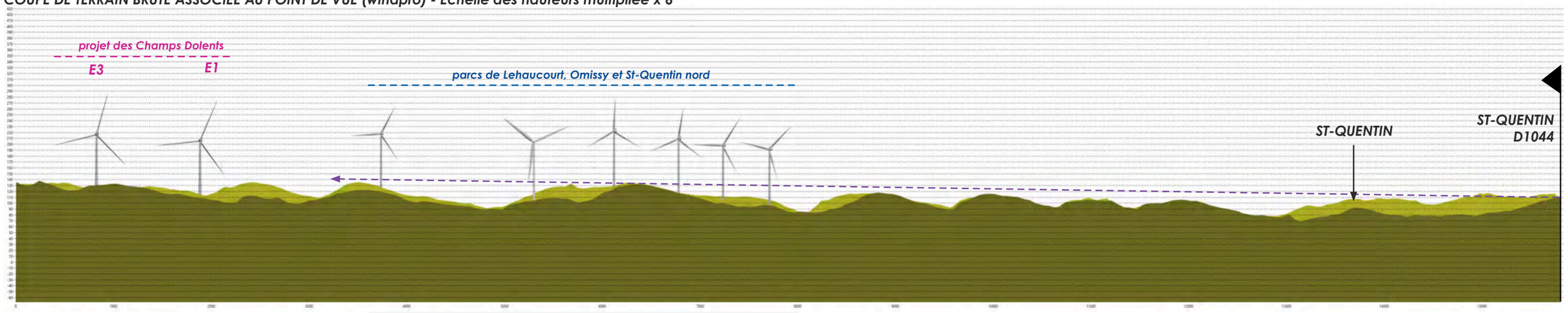

PM 50 - Depuis la D1044 au sud de St-Quentin

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet émerge en arrière-plan du parc de Lehaucourt et son projet de repowering et dans la continuité du parc du Moulin de Berlémont. D'autres covisibilités s'opèrent avec les parcs éoliens visibles au nord de St-Quentin et à l'est du pôle éolien du projet (projet des Colzas).

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Faible compte tenu de sa distance au point de vue et du contexte éolien pré-existant dans le même champ visuel que le projet et que la basilique de St-Quentin.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Faible pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus.

CADRE 1

ÉTAT PROJETÉ 120°

CADRE 2

CADRE 3

ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

Basilique (MH)
parcs de St-Quentin Nord, d'Omissy et Ronssoy-Lempire
E1 E3
E4
E5
projet des Champs Dolents
parcs du Moulin de Berlémont et Lehaucourt
projets des Colzas et Vieux Chêne (refusé)
La Bulle suivre
ST QUENTIN-CENTRE
ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

PM 51 - Depuis la D103 au nord-ouest de Vaucelles (versant nord de l'Escaut)

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : L'abbaye de Vaucelles est un édifice protégé qui s'inscrit dans la vallée de l'Escaut sur la commune des Rues-des-Vignes. L'édifice est concernant par un belvédère emblématique dont le point d'origine se situe sur le versant nord de la vallée et correspondant à peu près au point de vue pris pour référence depuis la D103.

ANALYSE DU PROFIL DE TERRAIN DU POINT DE VUE : Le profil associé au point de vue montre que celui-ci est suffisamment en contre-bas du versant d'en face qui limite les vues lointaines et donc en direction du projet.

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 14.8 KM (E3)

CADRE 1

CADRE 2

CADRE 3

COUPE DE TERRAIN BRUTE ASSOCIÉE AU POINT DE VUE (windpro) - Echelle des hauteurs multipliée x 7

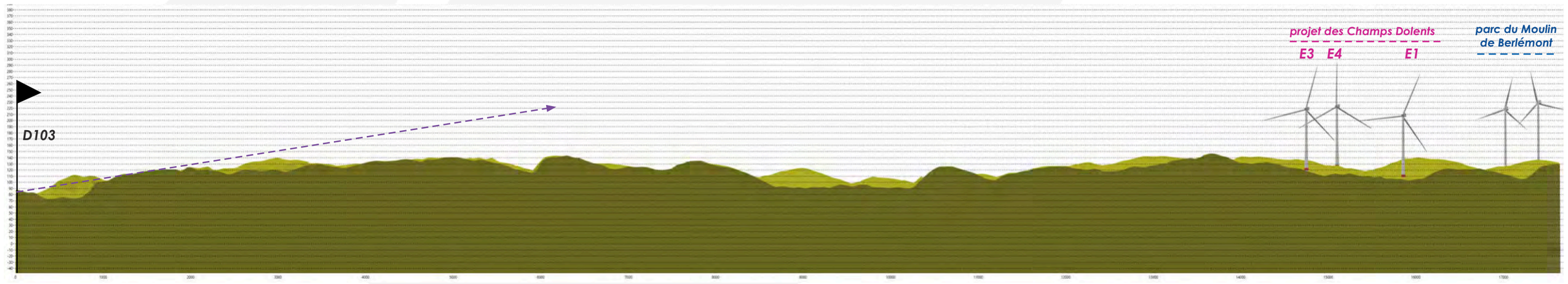

ORIGINE DU POINT DE VUE

Flèche de visibilité

PM 51 - Depuis la D103 au nord-ouest de Vaucelles (versant nord de l'Escaut)

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET ET INTERACTIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES DU PAYSAGE : Le projet n'est pas visible (effet de bombement du relief + versant arboré de la vallée de l'Escaut.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET : Nul.

NIVEAU D'IMPACT CUMULÉ AVEC LES 2 PARCS ATTENANTS : Nul.

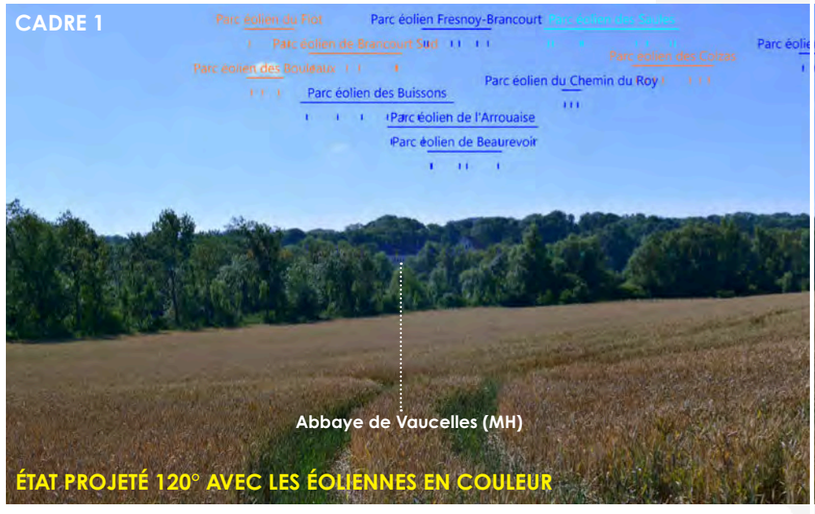

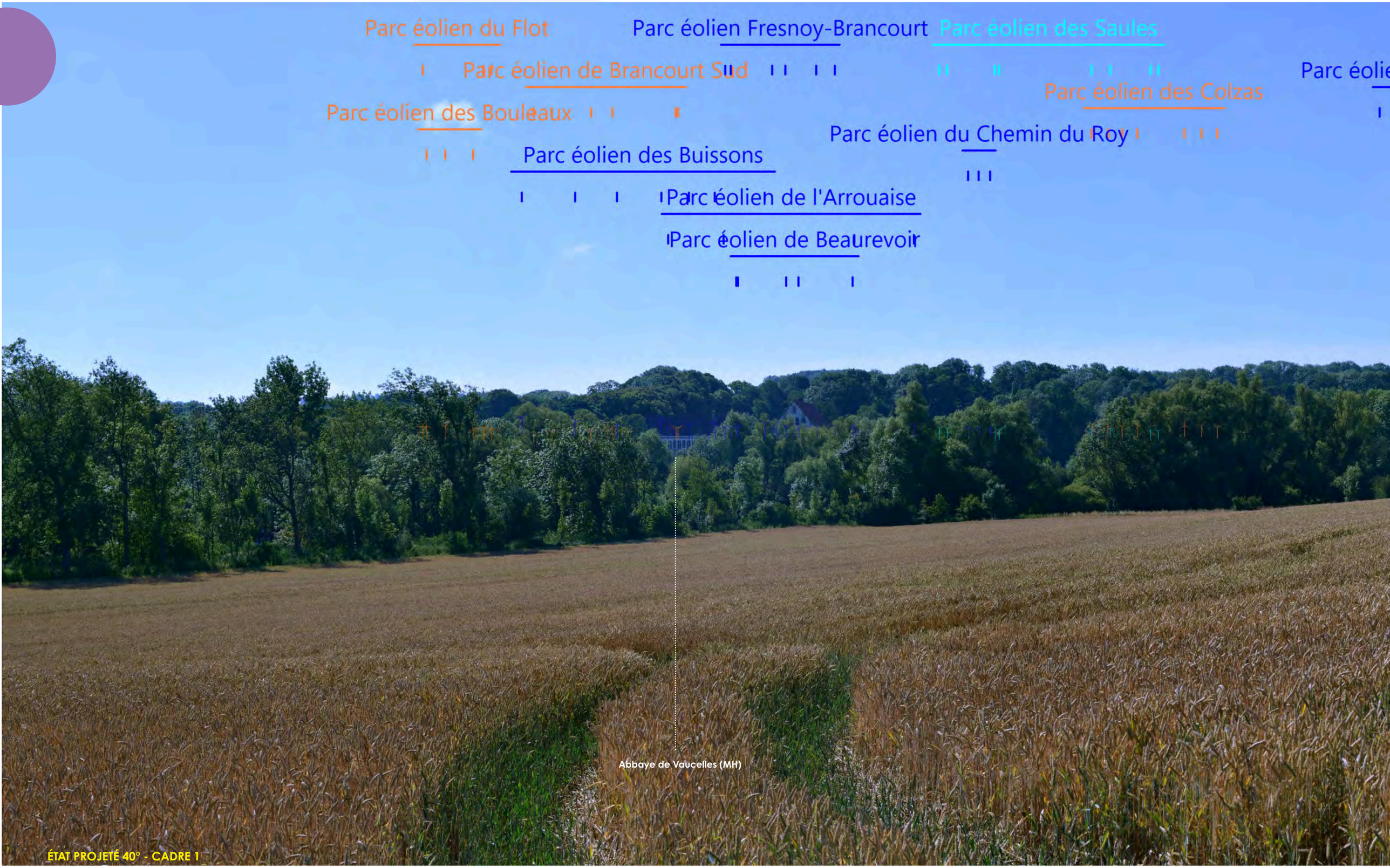

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 1

Parc éolien de Lehaucourt (RPG)

en du Moulin Berlemont

Parc éolien Omissy 1 (RPG)

Parc éolien Omissy 2 (RPG)

Parc éolien de Saint Quentin Nord (RPG)

Parc éolien des Champs Dolents

ÉTAT PROJETÉ 40° - CADRE 2

Synthèse des impacts du projet / Sites et Paysages

Pour l'ensemble des tableaux qui suivent, le niveau d'impact est déterminé comme suit :

L'impact est considéré comme nul lorsque le projet n'est pas visible. Toutefois si des perceptions partielles sont possibles en vues hivernales ou en vision dynamique (à proximité du point de vue), l'impact peut être de nul à faible.

L'impact est considéré comme faible quand le projet est partiellement visible (pale ou bout de pale) en perception proche (5/7km) ou avec le rotor visible en perception éloignée (au-delà de 7 à 10km). Par contre, si des covisibilités notables opèrent avec des éléments de patrimoine ou de paysage majeurs ou si des phénomènes de saturation visuelle par l'éolien sont constatées, l'impact peut être de faible à modéré.

L'impact est considéré comme modéré quand le projet est visible dans un rayon de 5/7km jusqu'au rotor, qu'il génère un paysage éolien jusqu'alors peu investi, qu'il présente des covisibilités directes ou indirectes avec des éléments de patrimoine ou de paysage d'intérêt mais sans toutefois générer d'effet de surplomb ou d'écrasement préjudiciable. Par contre, si des phénomènes de saturation visuelle par l'éolien sont constatés, l'impact peut être de modéré à fort.

L'impact est considéré comme fort quand la perception du projet est prégnante et/ou préjudiciable (rotor visible) au regard d'un élément de patrimoine (covisibilité directe avec effet de surplomb ou d'écrasement), au regard des micro-paysages proches (rapport d'échelle défavorable avec effet d'écrasement par l'éolien) ou au regard de l'habitat en prise directe si les vues sont largement ouvertes sur le projet et dans un contexte exempt d'éolien avant projet. Dans le cadre d'un contexte éolien pré-existant autour du projet, l'impact fort ne s'applique que dans le périmètre proche du projet à savoir 5/7km maximum. Au-delà, la taille de l'éolienne est réduite, donc moins prégnante. Le projet se cumule alors à d'autres parcs existants pouvant générer des phénomènes de saturation visuelle avérés.

Biens inscrits au patrimoine mondial / Unesco

n°	Thématiques	Commune(s) / noms du site	Distance à la zone de projet	Description de l'environnement du site	Niveau de reconnaissance du site	Présence d'éoliennes existantes ou autorisées en interface du site et de la zone de projet	Cumul avec d'autres types de protection	Niveau de sensibilité du site au regard de sa perception (vue depuis le site et vers le site)	Niveau de sensibilité du site au regard de sa distance au projet et à la présence de filtres visuels en interface de celui-ci et de la zone de projet	Photomontages réalisés depuis le site ou à proximité	Niveau d'impact du projet au regard de la ZIV et des photomontages
1	**Chemins de St-Jacques de Compostelle**	Chemins Estelle de St-Quentin à Paris	7,5 km au plus proche	La liaison Compiègne>St-Quentin concernée par l'aire d'étude passe dans la moitié sud de celle-ci . Elle suit majoritairement le GR655 passant de vallées à plateaux et longeant la vallée de la Somme. De part et d'autre de la vallée, les perceptions visuelles sont plus ouvertes et peuvent offrir des vues vers la zone de projet. Au nord de St-Quentin, l'itinéraire se poursuit jusqu'au Cateau-Cambrésis.	régional	oui (Parcs d'Omissy, Lehaucourt, Moulin de Berlémont, Fresnoy-Brancourt, Saules et Chemin du Roy)	oui (paysages d'intérêt, belvédères emblématiques, sites protégés)			**PM 44 / 47**	**Négligeable**
2	**Sites funéraires et mémoriels du Front Ouest 14-18 (validés en septembre 2023)**	St-Quentin (02)	8,8 km	Concerne le cimetière allemand et le monument franco-allemand qui se trouve sur la frange ouest du pôle urbain. Ils se trouvent en zone de visibilité potentielle d'après la ZIV mais les perspectives depuis les sites sont majoritairement tournées vers l'ouest et le sud-ouest donc à l'opposé de la zone de projet. De plus ils sont tous deux cernés d'arbres et en milieu urbain.	régional	oui (Parcs d'Omissy, Lehaucourt et Moulin de Berlémont)	oui (paysages remarquables, belvédères emblématiques)				

Sites classés et inscrits

				Sites classés							
3	Bohain-en-Vermandois (02)	Le Chêne Brûlé	12,9 km	L'élément protégé est une souche restante qui est implantée au nord de la commune et qui est protégée par un écrin arboré.	Local	oui (Parcs du Chemin du Roy, Saules, Fresnoy-Brancourt, Lehaucourt et Moulin de Berlémont)	non				
4	Caulaincourt (02)	Parc du château	13,9 km	Les site est en fond de vallée et dans un écrin arboré. Le parc offre une perspective visuelle sur la vallée de l'Omignon mais pas vers la zone de projet.	Local	oui (Parcs d'Omissy, Lehaucourt et Moulin de Berlémont)	oui (paysages d'intérêt)				
				Sites inscrits							
5	Fonsommes (02)	Source de la Somme	8,8 km	Le site est isolé au nord du bourg et accolé à la ferme Fervaques. Il se trouve en zone de visibilité d'après la ZIV. Toutefois, sa position en fond de vallée et la présence d'arbres autour le protègent. Par ailleurs, des zones de visibilité sont constatées depuis les hauts de versant, ce qui n'exclut pas des covisibilités avec le projet.	Local	Oui (Parcs de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont)	oui (paysages d'intérêt)				**Négligeable**
6	Vaucelles (59)	Abbaye et abords	13,8 km	La partie sud du site est marquée par un massif forestier et la majeure partie des perspectives aux abords de l'abbaye est tournée vers le nord et l'ouest donc à l'opposé de la zone de projet. De plus, la ZIV montre que le site est en zone de non visibilité.	Local	oui (Parcs de Beaurevoir, Ensinet et des Buissons)	non			**PM 51**	

Synthèse des impacts du projet / Sites et paysages

Paysages d'intérêt et emblématiques

n°	Thématiques	Commune(s) / noms du site	Distance à la zone de projet	Description de l'environnement du site	Niveau de reconnaissance du site	Présence d'éoliennes existantes ou autorisées en interface du site et de la zone de projet	Cumul avec d'autres types de protection	Niveau de sensibilité du site au regard de sa perception (depuis le site et vers le site)	Niveau de sensibilité du site au regard de sa distance au projet et à la présence de filtres visuels en interface de celui-ci et de la zone de projet	Photomontages réalisés depuis le site ou à proximité	Niveau d'impact du projet au regard de la ZIV et des photomontages
7	Aisne et Nord	Source et vallée de la Somme amont / source de l'Escaut	1,5 km au plus proche	La vallée de la Somme amont tourne en partie autour de la zone de projet et se trouve en majeure partie en zone de visibilité. En ce qui concerne les sources de l'Escaut (commune de Gouy), sa position dans un écrin arboré et sa distance au projet évitent toute sensibilité potentielle.	local	oui (Parc de Lehaucourt)	oui (sites inscrits)			**PM 30 /40**	
8	Aisne et Somme	vallée de la Somme, canal de la Somme, vallée de l'Omignon	5,4 km au plus proche	Ces trois éléments s'interconnectent mais la vallée de l'Omignon est la plus proche de la zone de projet et montre des patchs de visibilité.	local	oui (Parcs de Querterelles et Omissy)	oui (sites protégés)			**PM 34**	
9	Aisne	Forêt Domaniale d'Andigny	15 km	La forêt en elle-même représente un masque visuel. Toutefois, les franges sud-ouest de ce massif boisé sont tournées vers la zone de projet. Sur cette frange, la ZIV montre des zones de perceptions ponctuelles.	local	oui (Parcs du Chemin du Roy, Saules, Fresnoy-Brancourt, Lehaucourt et Moulin de Berlémont)	non				
10		La Vallée de l'Oise moyenne entre Hauteville et La Fère	16,3 km au plus proche	Le fond de vallée est assez large et peu profond ce qui laisse présager des vues potentielles notamment depuis les hauts de versants où on peut voir des patchs de visibilité sur la ZIV. De plus, la séquence la plus proche de la zone de projet comprend un belvédère d'intérêt au niveau de Hauteville (églises fortifiées de Thiérache).	local	oui (Parcs de Hauteville, Lehaucourt et Moulin de Berlémont)	oui (belvédères emblématiques)				**Négligeable**
11	Belvédères emblématiques (SRCAE)	St-Quentin	9,2 km	Concerne la basilique située sur les hauteurs de la ville. Le périmètre d'interdiction est restreint aux premiers plateaux autour de la ville (5 km) et il n'y a pas de zone de vigilance préconisée. Toutefois, Il n'est pas exclu que des vues s'opèrent vers le projet depuis les hauteurs de l'édifice et les plateaux alentours comptant des axes routiers majeurs.	local	oui (Parcs d'Omissy, Lehaucourt et Moulin de Berlemont)	oui (ville d'art et d'histoire, Unesco, paysages remarquables)			**PM 42 / 50**	
12		Rue des Vignes / Abbaye de Vaucelles / Esnes	14 km	Les périmètres d'interdiction et de vigilance sont à plus de 10 km de la zone de projet et un contexte éolien pré-existe en avant-plan de la ZIP.	local	oui (Parcs de Beaurevoir et des Buissons)	Oui (site inscrit)			**PM 51**	
13		Eglises fortifiées de la Thiérache secteur I	17,2 km au plus proche	Ce secteur s'étend de Hauteville (au plus proche de la zone de projet) jusque Vimy (au sud de La Capelle). La ZIV montre des zones de perceptions ponctuelles depuis les hauts de versants de la vallée de l'Oise et notamment sur les secteurs les plus proches de la zone de projet.	local	oui (Parc de Hauteville)	oui (paysages d'intérêt)				**Négligeable**
Autres éléments d'intérêt											
14	St-Quentin	ville d'art et d'histoire	9,2 km	Concerne le centre-ville. Les filtres visuels et le contexte éolien présents en interface laissent présager peu d'interactions notables avec le projet. Toutefois, ce secteur est associé au belvédère de la basilique.	régional	oui (Parcs d'Omissy, Lehaucourt et Moulin de Berlemont)	oui (paysages d'intérêt, belvédères emblématiques)				**Négligeable**

Synthèse des impacts du projet / MH et patrimoine local

n°	Commune	Patrimoine	Niveau de protection aux MH	Distance au parc	Description du site	Rayonnement / Reconnaissance	Présence d'éoliennes en interface du site et de la zone de projet ou dans la direction du projet	Cumuls avec d'autres protections	Niveau de sensibilité de l'édifice au regard de sa perception (depuis l'édifice et vers l'édifice)	Niveau de sensibilité de l'édifice au regard de sa distance au projet et à la présence de filtres visuels en interface de celui-ci et des zones de projet	Photomontages réalisés depuis le l'édifice ou à proximité	Niveau d'impact du projet au regard de la ZIV et des photomontages
Dans le rayon de 0 à 5 km (aires immédiate et rapprochée)												
1	Gouy	Ancienne abbaye du Mont-St-Martin	inscrit/classé	3,9 km	Le site se trouve en zone de visibilité d'après la ZIV. Toutefois, il est cerné par un cordon arboré.	local	Non mais les parcs de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont se trouvent en arrière-plan de la ZIP	non			**PM 30**	
2	Beaurevoir	Ancien château	inscrit/classé	4,4 km	L'édifice est identifié sous deux entités : une ancienne tour de Guet à l'écart du bourg et positionné en plateau et le terrains où s'érigeait le château aujourd'hui occupé pas un boisement. L'ancienne tour est l'élément le plus en prise avec la zone de projet et le contexte éolien existant.	local	Non mais les parcs de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont se trouvent en arrière-plan de la ZIP	non			**PM 31**	
Dans le rayon de 5 à 10 km (aire rapprochée)												
3	Hesbécourt	monument commémoratif de la Boîte à Cailloux	inscrit	7,3 km	Protégé par une haie et déjà en prise avec un contexte éolien proche. De plus, il se trouve en zone de non visibilité d'après la ZIV.	local	oui (parc de Querterelles)	non				**Négligeable**
4	Vendhuile	Eglise St-Martin	inscrit	7,7 km	L'édifice se trouve en zone de non visibilité d'après la ZIV. De plus, il se trouve en centre-bourg. Des covisibilités avec le clocher émergeant depuis les paysages environnements sont possibles, toutefois il n'y a pas de voie majeure ou secondaire à proximité.	local	Non mais les parcs de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont se trouvent en arrière-plan de la ZIP	non				
5	Fresnoy-le-Grand	Usine textile la Filandière	inscrit	8,5 km	Située à l'ouest du bourg, elle apparaît en zone de visibilité d'après la ZIV. Toutefois, elle est à la fois protégée par le bâti et par les cordons boisés qui ceinturent le bourg.	local	oui (parcs de Fresnoy-Brancourt, Chemin du Roy, Saules, Lehaucourt et Moulin de Berlémont)	non			**PM 44**	**Négligeable**
6	St-Quentin	château de la Pilule	inscrit	Entre 8,2 et 10,2 km	Tous les édifices sont inscrits en cœur de la ville et montrent peu voire pas du tout de perspectives lointaines tournées vers la zone de projet. Le site concerné par le projet de classement Unesco des sites funéraires se trouve sur la frange sud-ouest de la ville donc à l'opposé de la zone de projet et son environnement présente des filtres visuels notables. Seule l'ancienne collégiale est reconnaissable depuis les paysages environnants.	régional	oui (parcs d'Omissy, de Lehaucourt et du Moulin de Berlemont)	oui (belvédères emblématiques, projet Unesco, Ville d'Art et d'Histoire)			**PM 50**	
7		Gare / hôtel / chapelle de la Charité / puits / théâtre municipal / hôtel de ville / hôtel / ancienne collégiale St-Quentin / Usine Sidoux	Classés et inscrits									**Négligeable**
8		Monument cimetière miltaire allemand	inscrit									
Dans le rayon de 10 à 15 km (aire éloignée)												
9	Serain	Eglise	inscrit/classé	10,2 km	L'édifice se trouve en zone de non visibilité d'après la ZIV. De plus, il se trouve en centre-bourg. Toutefois, des covisibilités avec le clocher émergeant depuis les paysages environnements sont possibles.	local	oui (parcs de Beaurevoir, de l'Ensinet et des Buisssons)	non			**PM 46**	
10	Vermand	Camp Romain	classé	11,3 km	L'édifice se trouve en zone de visibilité d'après la ZIV. Toutefois, il se trouve en centre-bourg et dans un écrin arboré.	local	oui (parcs de Querterelles, Omissy et Lehaucourt)	non				
11	Bohain-en-Vermandois	Hôtel de ville	inscrit	12,3 km	Le site se trouve en zone de visibilité d'après la ZIV. Toutefois, il se trouve en centre-bourg. Mais des covisibilités avec le toit émergeant depuis les paysages environnements sont possibles.	local	oui (parcs de Fresnoy-Brancourt, Chemin du Roy, Saules, Lehaucourt et Moulin de Berlémont)	non				**Négligeable**
12	Marcy	pigeonnier	inscrit	12,5 km	L'édifice se trouve en zone de visibilité d'après la ZIV. Toutefois, il est positionné au sud du bourg et protégé par un écrin arboré.	local	oui (parcs de Lehaucourt et Moulin de Berlémont)	non				**Négligeable**
14	Rue des Vignes	Abbaye de Vaucelles	classé	13,8 km	L'édifice se trouve en zone de visibilité d'après la ZIV. Toutefois, elle est protégée par un écrin arboré et il y a peu de visibilité sur l'édifice depuis les routes proches.	local	oui (parcs de Beaurevoir et des Buisssons)	oui (zone de vigilance belvédères emblématique)			**PM 51**	
13	Caulaincourt	château	classé	14,1 km	L'édifice se trouve en zone de non visibilité d'après la ZIV. De plus, il est implanté en fond de vallée et protégé par un écrin arboré.	local	oui (parcs de Querterelles, Omissy et Lehaucourt)	oui (site classé/inscrit, paysages remarquables)				

Synthèse des niveaux d'impacts et des phénomènes de densification

N° PM	Communes/hameaux concernés	Représentativité du point de vue	Descriptif de la localisation du point de vue	Niveau d'impact du projet	Commentaire en cas de double notation des impacts	Impacts cumulés avec les parcs existants de Lehaucourt et Moulin de Berlémont
1	Nauroy / hameau de la Cantine	Habitat aire immédiate + axe secondaire et historique	Depuis la D932 au niveau du hameeau/ferme de la Cantine			
2	Joncourt	Habitat aire immédiate	Depuis le croisement des rues des Buttes et de Nauroy			
3	Feme d'Etricourt	Habitat aire immédiate	Depuis la D93 en frange ouest de la ferme		Fort pour la prégnance générée par E1 et modéré si on tient compte du contexte éolien proche dense	
4	Joncourt	Habitat aire immédiate	Depuis la Grand Rue entre l'église et la rue des Buttes			
5	Joncourt	Site de mémoire + rapports d'échelle	Depuis le cimetière militaire au sud le long de la D71			
6	Magny-la-Fosse	Habitat aire immédiate	Depuis la rue des Boutons d'Or en frange ouest du bourg		Fort pour la prégnance générée par E1 et modéré si on tient compte du contexte éolien proche dense	
7	Estrées	Habitat aire immédiate + axe secondaire et historique	Depuis la D932 en sortie sud du bourg			
8	Magny-la-Fosse	Habitat aire immédiate + rapports d'échelle	Depuis la D93 au sud du bourg			
9	Nauroy	Habitat aire immédiate + rapports d'échelle	Depuis la rue Marie-Robert Halt en frange est du bourg		Fort pour l'éolienne E3 proche du bourg et modéré pour le reste du projet et au regard du contexte éolien existant	
10			Depuis le croisement des D932 et D93 en sortie sud-est du bourg		Fort pour la prégnance générée par le projet à modéré si on tient compte du contexte éolien en arrière-plan	
11			Depuis les abords de la Mairie			
12	Joncourt / Wiancourt	Habitat proche + site de mémoire proche	Depuis le croisement des D713 et D717 entre les 2 bourgs			
13	Estrées	Habitat aire immédiate	Depuis la D71 au nord-ouest du bourg à proximité du cimetière	négligeable		
14		Habitat aire immédiate + axe secondaire et historique	Depuis la D932 en entrée nord du bourg			
15	Lehaucourt	Habitat aire immédiate + rapports d'échelle	Depuis la rue Lucien Delval en frange nord du bourg			
16	Wiancourt (hameau de Joncourt)	Habitat proche	Depuis la D717 en sortie sud du hameau			
17	Riqueval (hameau de Bellicourt)	Habitat proche + canal de St-Quentin + tourisme + axe majeur	Depuis la D1044 dans la traversée du hameau			négligeable
18	Levergies	Habitat proche + saturation	Depuis la D31 en sortie ouest du bourg			
19	Bellenglise	site de mémoire + proximité axe majeur	Depuis les abords du cimetière britannique au nord du bourg			
20		site de mémoire + proximité axe majeur	Depuis le monument commémoratif le long de la D1044 à l'est du bourg			
21	Levergies	Habitat proche + saturation	Depuis la rue de Sequehart aux abords de l'église			
22	Bellicourt	Habitat proche + axe secondaire	Depuis la D93 en sortie est du bourg			
23	Lehaucourt	Habitat proche + tourisme	Depuis la rue Maurice Thorez au sud-est du bourg			
24	Ramicourt	Habitat proche	Depuis la rue des Buttes (fenêtre non bâtie) au sud du bourg			
25	Levergies	Habitat proche + saturation	Depuis la D71 au sud du bourg		Modéré pour sa perception notable et compte tenu de la densité éolienne déjà présente	
26	Bellenglise	Habitat proche + canal de St-Quentin + proximité axes majeurs	Depuis la D31 à l'ouest du bourg et au niveau du franchissement du canal			
27	Sequehart	Habitat proche + proximité site de mémoire	Depuis la D31 en sortie ouest du bourg (rue des Postes)		Modéré pour sa perception notable et compte tenu de la densité éolienne déjà présente	
28	Bellicourt	site de mémoire + axe majeur	Depuis le mémorial américain se trouvant au nord de Bellicourt le long de la D1044			négligeable
29	Sequehart	Habitat proche + patrimoine local	Depuis la rue de St-Quentin à l'est du bourg			
30	Gouy	Patrimoine + proximité source de l'Escaut	Depuis les abords de l'Abbaye de Mont-St-Martin (MH) au sud du bourg			
31	Beaurevoir	Habitat proche + patrimoine protégé	Depuis les abords de l'ancienne tour de Guet du château (MH) au sud-ouest du bourg		Modéré pour la position en avant-plan du projet et faible pour la densité éolienne déjà présente	

Synthèse des niveaux d'impacts et des phénomènes de densification

N° PM	Communes/hameaux concernés	Représentativité du point de vue	Descriptif de la localisation du point de vue	Niveau d'impact du projet	Commentaire en cas de double notation des impacts	Impacts cumulés avec les parcs existants de Lehaucourt et Moulin de Berlémont
32	**Hargicourt / Bellicourt**	Habitat proche + proximité axes majeurs	Depuis la D331 entre les deux bourgs et entre la D1044 et l'A26			
33	**Bony**	Habitat proche + site de mémoire	Depuis la D57 aux abords du cimetière américain au sud-ouest du bourg			
34	**Pontru**	Habitat proche + paysage d'intérêt + proximité patrimoine	Depuis les abords de la D8 au sud du contournement de la ville			
35	**Brancourt-le-Grand**	Habitat proche + saturation	Depuis la D28 en sortie sud-ouest du bourg en allant vers Montbrehain		Modéré car il étend de manière notable l'emprise éolienne et faible pour sa perception partielle	
36	**Ponchaux (hameau de Beaurevoir)**	Habitat proche + axe secondaire + saturation	Depuis la D932 à l'est du hameau		Modéré car il étend de manière notable l'emprise éolienne et faible pour la prégnance visuelle éolienne déjà présente	
37	**Fontaine-Uterte**	Habitat proche + saturation	Depuis la D31 au nord-est du bourg		le point de vue étant en dévers l'impact est considéré comme nul mais en avançant sur la route, la vue est plus dégagée sur la zone de projet et les parcs en avant-plan	
38	**Villers-Outréaux / Beaurevoir**	Habitat proche + saturation	Depuis la D715 entre les deux bourgs			
39	**Brancourt-le-Grand / Fresnoy-le-Grand**	Habitat proche + saturation	Depuis la D70 entre les deux bourgs et à l'est du parc de Fresnoy-Brancourt			
40	**Morcourt**	Habitat proche + vallée de l'Oise + proximité pôle urbain majeur de St-Quentin	Depuis la D67 au nord-est du bourg et sur le versant sud de la vallée			
41	**Ronssoy-Lempire**	Habitat proche + saturation + proximité axe majeur	Depuis la D58 en sortie sud-est du bourg	**négligeable**		
42	**St-Quentin**	Pôle urbain et patrimonial majeur + belvédère emblématique + axe majeur	Depuis la D1044 au nord du pôle urbain (à hauteur de Fayet)			
43	**Jeancourt**	Saturation + proximité paysage d'intérêt	Depuis la D31 en sortie est du bourg en direction de Verguier			
44	**Fresnoy-le-Grand**	pôle urbain + saturation + axe majeur	Depuis la D8 sur le contournement sud de la ville	**négligeable**		
45	**Villers-Outréaux / Malincourt**	Saturation	Depuis la D16 entre les deux bourgs			
46	**Serain / Prémont**	Axes secondaires + proximité patrimoine + saturation	Depuis le croisement des D932 et D960 entre les 2 bourgs			
47	**Bohain-en-Vermandois**	Petit pôle urbain + proximité patrimoine + axe secondaire	Depuis la D960 en sortie ouest du bourg	**négligeable**		**négligeable**
48	**Vendelles**	Saturation + proximité paysage d'intérêt	Depuis la D121 au nord-ouest du bourg et à l'est de Bernes			
49	**Etaves-et-Bocquiaux / Fieulaine / Montigny-en-Arrouaise**	Axe secondaire (route belvédère)	Depuis la D13 entre Fieulaine et Etaves-et-Bocquiaux			
50	**St-Quentin**	Pôle urbain et patrimonial majeur + belvédère emblématique + axe majeur	Depuis la D1044 au sud de la ville à hauteur de la ZI du Royeux			
51	**Rues des Vignes**	Patrimoine + belvédère emblématique + paysage d'intérêt	Depuis la D103 sur le versant nord de l'Escaut et au nord de l'Abbaye de Vaucelles			

RÉCAPITULATIF DES IMPACTS RELEVÉS SUR LES VUES À 360° :

- PMA depuis le nord-est de Bellenglise : IMPACT NÉGLIGEABLE
- PMB depuis le nord de Lehaucourt : IMPACT FAIBLE
- PMC depuis le centre-bourg de Pontruet : IMPACT NUL
- PMD depuis le centre-bourg de Pontru : IMPACT NUL
- PME depuis le nord-est de Magny-la Fosse : IMPACT MODÉRÉ À FAIBLE
- PME depuis le nord-est de Magny-la Fosse : IMPACT MODÉRÉ À FAIBLE
- PMEbis depuis le cimetière britannique de Magny-la-Fosse : IMPACT FORT À MODÉRÉ
- PMF depuis la D713 entre Montbrehain et Ramicourt : IMPACT MODÉRÉ À FAIBLE
- PMG depuis le nord de la ferme hameau de Thorigny : IMPACT FAIBLE
- PMH depuis le nord la ferme de Prézelles : IMPACT MODÉRÉ À FAIBLE
- PMI depuis la D1044 au sud de Riqueval : IMPACT MODÉRÉ
- PMJ et K pris depuis les centre-bourgs d'Hargicourt et Villeret : IMPACT NUL

Conclusions des impacts du projet

D'une manière générale le projet des Champs Dolents est bien visible dans le périmètre rapproché (franges des bourgs et axes de déplacements) et se trouve majoritairement en covisibilité immédiate avec les parcs de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont. En effet, le projet s'inscrit au nord-est de ces deux parcs et montre un contexte éolien proche dans la plupart des directions. Seul le secteur nord/nord-est montre aujourd'hui peu de présence éolienne. Par conséquent, depuis ces secteurs, le projet se positionne en avant-plan du contexte éolien pré-existant. C'est aussi le cas ponctuellement pour les bourgs en se trouvant en prise directe avec le projet.
Compte tenu de la densité éolienne déjà présente dans un rayon de 5 km, le projet s'inscrit en renforcement de pôle éolien.
Le projet ne génère pas d'impacts défavorables au regard des paysages et du patrimoine d'intérêt car ces derniers sont suffisamment distants et sont pour la plupart déjà en prise avec un contexte éolien pré-existant. Seuls quelques interactions ponctuelles sont constatées sur des églises repères mais non protégées dans le périmètre proche (Joncourt, Nauroy).
Les impacts forts à modérés sont exclusivement recensés au niveau des périphéries des zones d'habitats en prise directe avec le projet (Magny-la-Fosse, Nauroy, ferme d'Etricourt) et depuis des voies de desserte locales (liaisons inter-bourgs) ainsi qu'au niveau du cimetière militaire de Magny-la-Fosse. Des impacts quant à eux qualifiés de modérés ou modérés à faibles sont notés pour les franges urbaines de Lehaucourt, Wiancourt, Estrées, Fontaine-Uterte.
Par conséquent, hormis une prégnance notable du projet seul sur les communes du périmètre immédiat, le projet vient majoritairement en perception cumulée avec d'autres parcs proches qui montrent déjà une présence importante sur le secteur. Le projet des Champs Dolents participe à la densification éolienne du nord-quentinois mais il répond aux logiques de développement éolien du secteur (organisation, gabarit) et montre des impacts négligeables au regard des paysages et du patrimoine d'intérêt.

AU REGARD DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES ET PATRIMONIALES :

Biens inscrits au patrimoine mondial / UNESCO :
- L'élément le plus proche est le GR655 emprunté par les Chemins de Compostelle. A noter que le parcours en lui-même ne fait l'objet d'aucune protection. Seuls quelques édifices se trouvant sur l'itinéraire le sont et ce n'est pas le cas ici. Depuis l'itinéraire qui passe à plus de 7 km, l'impact est considéré comme négligeable au regard de la perception partielle et ponctuelle du projet ainsi que du contexte éolien pré-existant.
- L'autre élément identifié est le projet de classement des sites funéraires et mémoriels de la première guerre (analyse de la candidature en stand by) : le site le plus proche concernent deux cimetières militaires sur St-Quentin qui sont protégés par la ville et par leur position en zone basse.

Sites classés/ inscrits (hors sites de mémoire analysés précédemment) :
- Les sources de la Somme à Fonsommes sont le site le plus proche (8.8 km) et les autres se trouvent à plus de 13 km. Pour tous ces sites il n'a pas été relevé d'impacts ou des impacts négligeables du projet compte tenu de la distance et du contexte éolien pré-existant dans le même bassin visuel.

Paysages d'intérêt :
Deux typologies de paysage marquent le périmètre : des vallées et des forêts.
- Les vallées : les plus proches sont les sources et vallées de la Somme et de l'Escaut comprenant le canal de St-Quentin qui passe à 1.5 km. Leur nature encaissée protège des vues prégnantes sur le projet depuis les fonds de vallée. Par contre, des vues sur le projet des Champs Dolents s'opèrent depuis des routes positionnées en haut de versant de ces vallées ou le long de la D1044 qui est parallèle au canal. Depuis le canal de St-Quentin, qui est donc le plus en prise avec le projet, les impacts sont qualifiés de modérées pour les vues depuis la D1044 et de nul à négligeable depuis la voie d'eau en elle-même.
Une autre vallée montre des vues sur le projet, Il s'agit de celle de l'Omignon où l'impact est considéré comme faible (vue partielle du projet et présence éolienne en avant-plan).
- Les forêts : Elles sont des protections pour elles-mêmes et la plus proche est à 15 km. Il s'agit de la forêt d'Andigny. La distance de celle-ci et la présence de plusieurs parcs en avant-plan du projet des Champs Dolents lui confèrent un impact nul.

Belvédères emblématiques :
- Le belvédère le plus proche est celui associé à la basilique de St-Quentin à un peu plus de 9 km au sud. On peut aussi noter ceux associés à l'Abbaye de Vaucelles, au château d'Esnes et aux églises fortifiées de la Thiérache, dont le plus proche est celui de Vaucelles à 14 km. En s'éloignant un peu plus, il y a aussi ceux associés aux église fortifiées de Thiérache (17.2 km pour le plus proche). Celui de St-Quentin qui est le plus en prise avec le projet, est déjà impacté par plusieurs parcs éoliens se trouvant en avant-plan du projet des Champs Dolents. Par conséquent, l'impact du projet est considéré comme négligeable.

Sites Patrimoniaux Remarquables / Autres labels (Ville/Pays d'Art et d'Histoire) :
- Pas de SPR sur le périmètre d'étude.
- La ville de St-Quentin porte le label ville d'art et d'histoire, toutefois sa distance au projet, la configuration de la ville ainsi que le contexte éolien en interface ne peuvent que conférer un impact négligeable du projet des Champs Dolents.

Conclusions des impacts du projet

Monuments Historiques / patrimoine local non protégé / sites de mémoire proches :
- Monuments Historiques : Une vingtaine d'édifices ont été recensés dans le périmètre d'étude éloigné dont la moitié se trouve au sein du pôle urbain de St-Quentin donc à plus de 8 km. Deux édifices se trouvent à moins de 5 km. Il s'agit de l'Abbaye de Mont-St-André à Gouy qui est protégée par l'écrin arboré qui l'entoure, et de l'ancienne tour de guet du château de Beaurevoir qui elle se trouve à l'écart du bourg et en plateau. Le photomontage réalisé à ses abords fait état d'un impact modéré du projet compte tenu du contexte éolien pré-existant dans son panorama. Les autres édifices étant à plus de 7 km, l'impact du projet est considéré de faible à négligeable voire nul (cumul distance, filtres visuels et contexte éolien pré-existant).
- Patrimoine local : 7 éléments sont recensés dans le périmètre immédiat. Au regard de l'implantation définitive et des deux parcs existants dans le même périmètre, seul un d'entre-eux se voit impacté en premier lieu par le projet des Champs Dolents. Il s'agit d'une croix au croisement de la D932 et de la D93 au sud de Nauroy. Le photomontage réalisé à cet endroit montre un impact fort à modéré.
- Sites de mémoire : une dizaine de cimetières militaires se trouvent dans un rayon de 5 km, toutefois, une grande partie d'entre-eux est déjà en prise avec un contexte éolien proche. Ceux pour lesquels le projet se positionne en avant-plan sont le cimetière britannique de Magny-la-Fosse et le mémorial américain de Bellicourt. Pour celui de Magny-la-Fosse, quasiment au pied des éoliennes, l'impact est considéré comme fort à modéré car il est déjà impacté au sud par le parc du Moulin de Berlémont. De plus, une analyse par le biais d'une vue à 360° a été réalisé depuis le site. L'impact du projet y est considéré comme fort à modéré au regard des phénomènes d'encerclement. Le mémorial étant plus distant et la vue du projet partielle, l'impact est considéré de négligeable.

AU REGARD DES HABITANTS (PAYSAGE DU QUOTIDIEN / PHÉNOMÈNES D'ENCERCLEMENT)

Les études d'encerclement, réalisées dans l'état initial, ont fait ressortir 7 lieux de vie montrant des risques supplémentaires potentiels car la zone de projet s'inscrivait dans leur plus grand angle de respiration. Il s'agissait de Magny-la-Fosse (dont son cimetière militaire), Montbrehain, Thorigny, ferme de Prézelles, Hargicourt, Villeret et de manière plus restreinte la ferme d'Etricourt. En sus de la respiration, 4 autres lieux de vie ont montré des sensibilités au regard de l'occupation, il s'agit de Lehaucourt, Bellenglise, Riqueval et le Moulin Jeune.
Au regard des mesures d'évitement préconisées en phase stratégie/variantes d'implantation, l'analyse est réitérée en partie impact sur ces communes avec l'implantation définitive avec la reprise des camemberts et la réalisation de vues à 360° quand cela s'avérait nécessaire . Cette nouvelle analyse montre que les risques supplémentaires générés par le projet sont qualifiés de faibles à négligeables pour la ferme d'Etricourt, le Moulin Jeune, Bellenglise, Magny-la Fosse, Thorigny, Riqueval, Hargicourt, Villeret et Lehaucourt car le projet en lui-même ne génère pas un impact visuel notable par rapport au reste du contexte éolien. En revanche, pour le cimetière militaire de Magny-la-Fosse, Montbrehain, la ferme de Prézelles le risque reste avéré (modéré à fort).

Au travers du carnet de photomontages, les bourgs proches ont tous fait l'objet d'un ou plusieurs photomontages :
- Il en ressort que les impacts forts à modérés concernent Magny-la-Fosse, ferme d'Etricourt et Nauroy,
- Les impacts modérés à faibles concernent les communes de Joncourt, Estrées, Levergies, Sequehart, Wiancourt, Riqueval, Beaurevoir, Hargicourt, Bellicourt, Brancourt-le-Grand, Ponchaux et Bellenglise. A noter qu'il s'agit d'une moyenne des appréciations au regard des différents points de vue réalisés depuis les centre-bourgs et depuis les franges de ces bourgs. Ce niveau d'impact est estimé au regard de la proximité et donc de la prégnance des éoliennes, des impacts cumulés avec le contexte éolien proche. A noter que les centre-bourgs sont protégés de vues majeures et montrent des impacts qualifiés de faibles à nuls.
A noter que la lecture globale des photomontages ne montre pas de phénomènes de surplomb.
Pour les autres lieux de vie, l'impact du projet est qualifié de faible à négligeable voire nul (distance, perception partielle et intermittente ou saisonnière et prégnance du contexte éolien pré-existant).

La D932, axe secondaire passant au nord-est, est l'axe de perception majeure du projet et de son inscription dans le pôle éolien de Lehaucourt/Moulin de Berlémont, qu'il vient conforter et densifier. Par ailleurs, des effets ponctuels d'étalement par l'éolien ont été relevés dans quelques photomontages. La D1044, axe majeur cette fois-ci, montre aussi des vues notables sur le projet notamment à l'est où celui-ci se positionne en avant-plan des parcs existants.
Les autres axes principaux sont plus éloignés et le projet y est visible mais moins identifiable au regard du contexte éolien pré-existant. C'est le cas de la D8 où le projet est majoritairement positionné en arrière-plan des parcs présents dans son environnement proche.

AU REGARD DES PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION ET DES IMPACTS CUMULÉS

Au regard de la densité éolienne dans le périmètre du projet, la majeure partie des photomontages s'est concentrée sur le périmètre rapproché. Selon les points de vue, le projet des Champs Dolents est majoritairement vu en même temps que les parcs de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont. Il se positionne tantôt en avant-plan tantôt en arrière-plan de ces deux parcs. C'est notamment le cas pour les zones urbanisées les plus proches. A mesure que l'on s'éloigne, d'autres parcs viennent marquer les avants et arrières-plans. Il s'agit notamment de ceux du Chemin du Roy, de l'Arrouaise et Beaurevoir d'un côté et de Querterelles et Omissy/St-Quentin nord de l'autre côté, ainsi que le projet des Colzas.
Par conséquent, les impacts cumulés sont divers avec le contexte éolien existant et en devenir.
Les secteurs où la participation du projet dans les impacts cumulés est la plus notable sont : Nauroy, Magny-la-Fosse, Joncourt, Estrées, Wiancourt, Hargicourt, Ponchaux et Bellenglise. De manière moindre, on peut aussi noter Sequehart, Brancourt-le-Grand et Levergies.

Cette synthèse montre un contexte éolien dense dans un paysage ouvert et hétérogène, du moins dans le périmètre rapproché du projet, et qui se voit renforcé par l'arrivée de ce dernier. Cette densité montre que les deux composantes humaines et patrimoniales sont déjà impactées par l'éolien de manière large et que l'impact supplémentaire du projet se joue principalement à un niveau local sur les communes en prise directe avec le projet, notamment quand celui-ci se positionne au premier plan, ainsi que depuis les sites de mémoire proche. On peut aussi noter un renforcement de la présence éolienne due au projet depuis la D932 où le projet s'insère en avant-plan des parcs de Lehaucourt et Moulin de Berlémont.

Analyse du scénario de référence et de l'évolution de l'environnement en l'absence du projet

SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE :

ETAT ACTUEL : L'environnement actuel autour du site du projet se compose de plusieurs parcs éoliens en exploitation et autorisés composés d'éoliennes de hauteurs différentes (environ 350 éoliennes construites et autorisées dans un rayon de 20 km). Le périmètre rapproché de la zone de projet compte plusieurs parcs comptabilisant 99 éoliennes, dont 10 se trouvant dans le périmètre immédiat de la ZIP (parcs de Lehaucourt et Moulin de Berlémont).
L'environnement proche de la ZIP montre un relief légèrement chahuté avec de faibles amplitudes altimétriques et une faible présence boisée (principalement en périphérie des bourgs). Le périmètre immédiat compte une ferme isolée, les bourgs de Magny-la-Fosse, Nauroy et Joncourt, ainsi que les franges sud d'Estrées. Ces bourgs sont marqués sur leur périphérie par des ceintures arborées et bocagères.

SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE : Dans le cadre du projet des Champs Dolents l'ajout d'un parc vient renforcer une densité éolienne déjà visible depuis la D932 où plusieurs polarités éoliennes émergent. En se positionnant au nord-est des parcs existants de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont, il génère une prégnance éolienne pour les bourgs de Nauroy et Estrées où l'éolien se trouve à l'heure actuelle en retrait. Depuis certains point de vue, il participe à des phénomènes ponctuels d'encerclement et d'étalement éolien. Il exerce un impact notable sur les cimetières militaires de Magny-la-Fosse et Bellicourt.

Aucun déboisement n'est prévu dans le cadre du projet éolien des Champs Dolents. La faible présence de filtres visuels, hormis la végétation accompagnant les franges des bourgs et les zones de dévers du relief chahuté ne permettra pas à terme d'éviter les vues sur le projet mais permet de l'atténuer même depuis des points de vue proches.

Les études d'encerclement, et notamment les photomontages à 360° réalisés sur les zones d'habitat les plus sensibles, montrent que les impacts supplémentaires générés par le projet sont faibles compte tenu des seuils déjà atteints pour la plupart des communes et de compte tenu des filtres visuels présents.

Le secteur d'étude se trouve à l'écart de grand pôle urbain de St-Quentin et le périmètre rapproché est principalement constitué de petits bourgs et hameaux.
L'urbanisation devrait peu évoluer dans le périmètre immédiat (confortement des coeurs de bourgs afin de respecter le PLUi et la loi ALUR) ; donc ces nouvelles habitations ne devraient pas particulièrement être sujettes à la vue sur les éoliennes du parc. De même, il ne devrait pas y avoir de nouvelles infrastructures majeures dans le périmètre immédiat du projet.
Les vues les plus prégnantes s'opèrent depuis les franges des bourgs en prise directe avec le projet où celui-ci génère un rapprochement de l'éolien dans leur paysage du quotidien.

ÉVOLUTION DU TERRITOIRE EN L'ABSENCE DU PROJET :

Si l'on tient compte de la nature ouverte du paysage autour du projet et d'un contexte éolien déjà présent et en cours de densification, l'absence d'installation des éoliennes du projet des Champs Dolents jouera principalement sur la préservation du paysage du quotidien des communes de Nauroy, Estrées, Magny-la-Fosse et la Ferme d'Etricourt en maintenant une distance avec le paysage éolien existant.

Un autre projet éolien est déposé dans un rayon de 5 km autour du projet des Champs Dolents. Il s'agit de celui des Colza. Les autres projets en instruction sont à plus de 7 km. ils peuvent influencer sur les phénomènes de saturation au même titre que le projet des Champs Dolents.

G/IMPACTS DU PROJET (AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE) + MESURES PAYSAGÈRES D'ACCOMPAGNEMENT

Intégration paysagère

Poste de livraison

GÉNÉRALITÉS

En règle générale, les postes de livraison ne sont pas installés aux pieds des éoliennes (sauf si la configuration du relief est favorable et si le constructeur l'exige), mais plutôt en bord de route ou d'une piste d'accès, et dans une section encaissée quand c'est possible(si présence de talus).
Si le site ne présente pas de relief significatif, l'élément est positionné en retrait des grands axes visuels.

Pour ce faire et dans un cadre général d'implantation de poste de livraison, les prescriptions suivantes sont proposées :
1 - Mettre à profit le relief présent pour une intégration optimale : comme par exemple profiter de la présence de talus. Dans ce cas, la proposition serait de retenir les terres et les stabiliser par la mise en place de fascines de saules désactivés tressées, complétés par la plantation de lierre stabilisant.
2 - Se servir des éléments d'infrastructures comme ligne de conduite en favorisant une implantation parallèle à la voie pour limiter l'impact visuel du poste.
3 - Opter pour une palette colorimétrique qui soit en adéquation avec les teintes du paysage environnant : vert gris sans habillage particulier.
4 - S'appuyer sur les structures végétales existantes sur le site (maillage de haie, bosquet...) pour intégrer le poste dans un écrin vert.

En ce qui concerne le projet des Champs Dolents, un poste de livraison est envisagé pour les 4 éoliennes.
Il se trouve à l'amorce du chemin d'accès menant à l'éolienne E5 (le long du chemin où se trouve le cimetière britannique de Magny-la-Fosse).
Il est à l'écart des axes de passages mais un habillage spécifique pourrait être envisagé au vu de la proximité du site de mémoire.

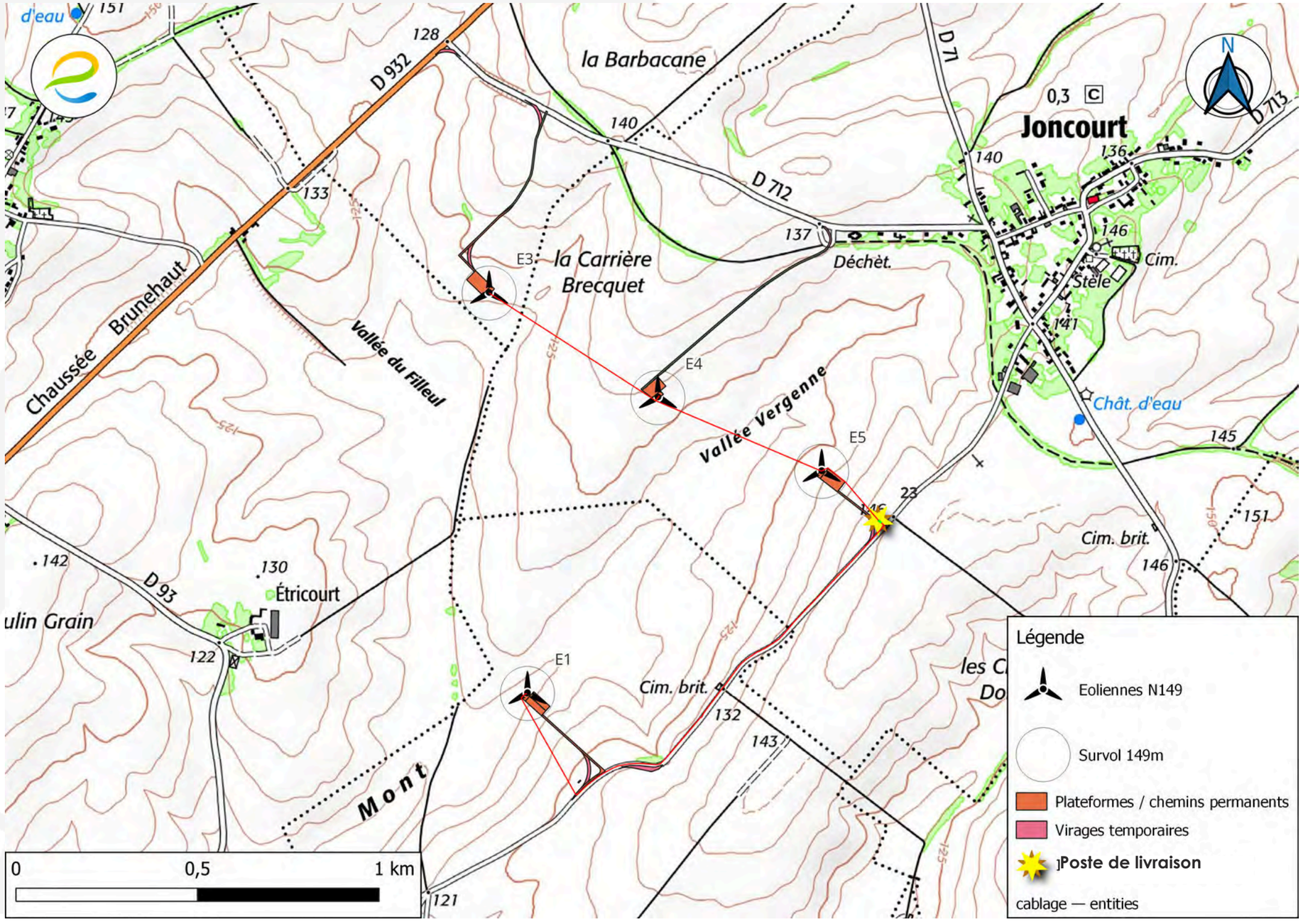

Intégration paysagère

Poste de livraison

Principe d'implantation du poste de livraison :

Afin de limiter l'impact visuel du PDL, privilégier une implantation en parallèle du chemin le long duquel il se trouve (voir schéma ci-dessous).

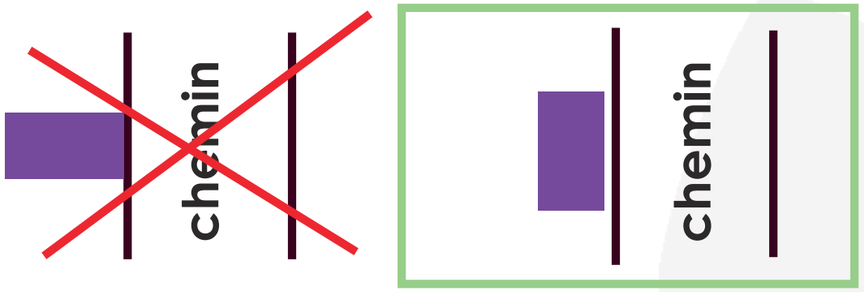

Les postes de livraison (voir photo ci-après) auront les caractéristiques suivantes :

- surface au sol : 27 m² ;
- longueur au sol : 9 m ;
- largeur au sol : 3 m ;
- hauteur : 2,6 m hors sol ;
- vide sanitaire : 0,8 m.

A noter que pour une meilleure insertion paysagère, les postes de livraison seront habillés d'un bardage en bois.

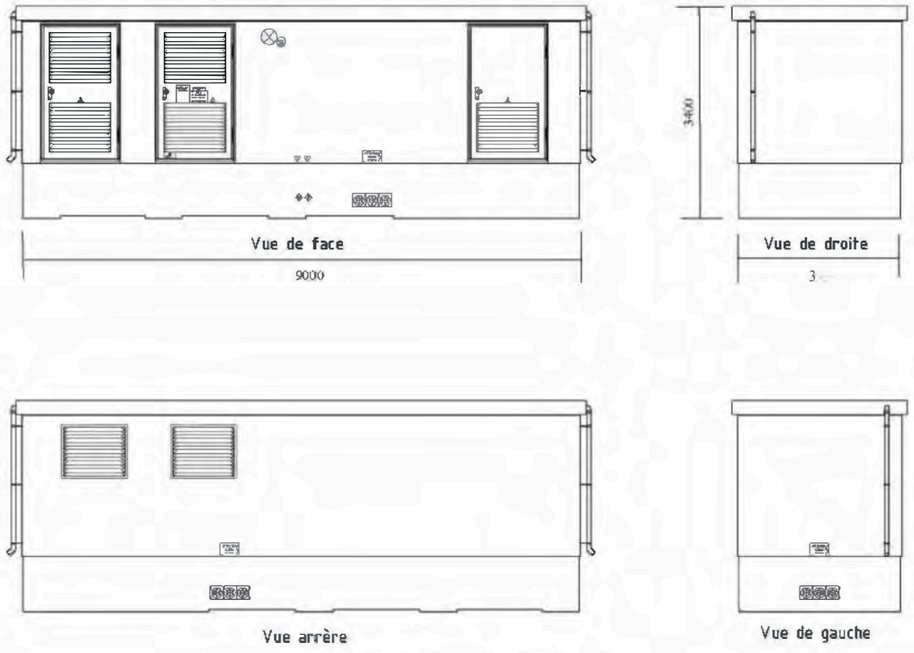

SCHÉMA DU POSTE DE LIVRAISON

Plusieurs modalités de finitions sont possibles pour le PDL. Soit il est peint dans une teinte RAL en cohérence avec l'environnement agricole (voir palette ci-dessous), soit il peut être habillé de briques au regard de la proximité du cimetière militaire (voir exemple d'habillage ci-dessous.

Au regard de l'Avis MRAE, l'habillage brique est la modalité choisie.

Exemple de poste de livraison présentant une couleur adaptée au contexte paysager et agricole

RAL potentiels pour les postes de livraisons

Exmeple de PDL avec habillage brique

Intégration paysagère

Plateformes et chemins d'accès

Cheminement :
Le maillage de chemins d'exploitation existants et la configuration d'implantation du projet permet en partie de limiter la création de nouveaux accès.
Cela représente :
- 12 623 m2 de chemins à créer
- 4 267 m2 de chemins existants à renforcer

Création des chemins :
Ces structures ne seront pas goudronnées mais seulement compactées avec du gravier pour atténuer la présence visuelle des nouvelles structures d'accès et s'intégrer au mieux au contexte du site (voir photo ci-dessous).

Plateforme de montage :
Les plateformes de montage permettant aux engins de manoeuvrer seront traitées en grave.
Les plateformes seront construites au niveau initial du sol pour faciliter au mieux leur intégration.

Principe d'aménagement des chemins d'accès et plateformes :

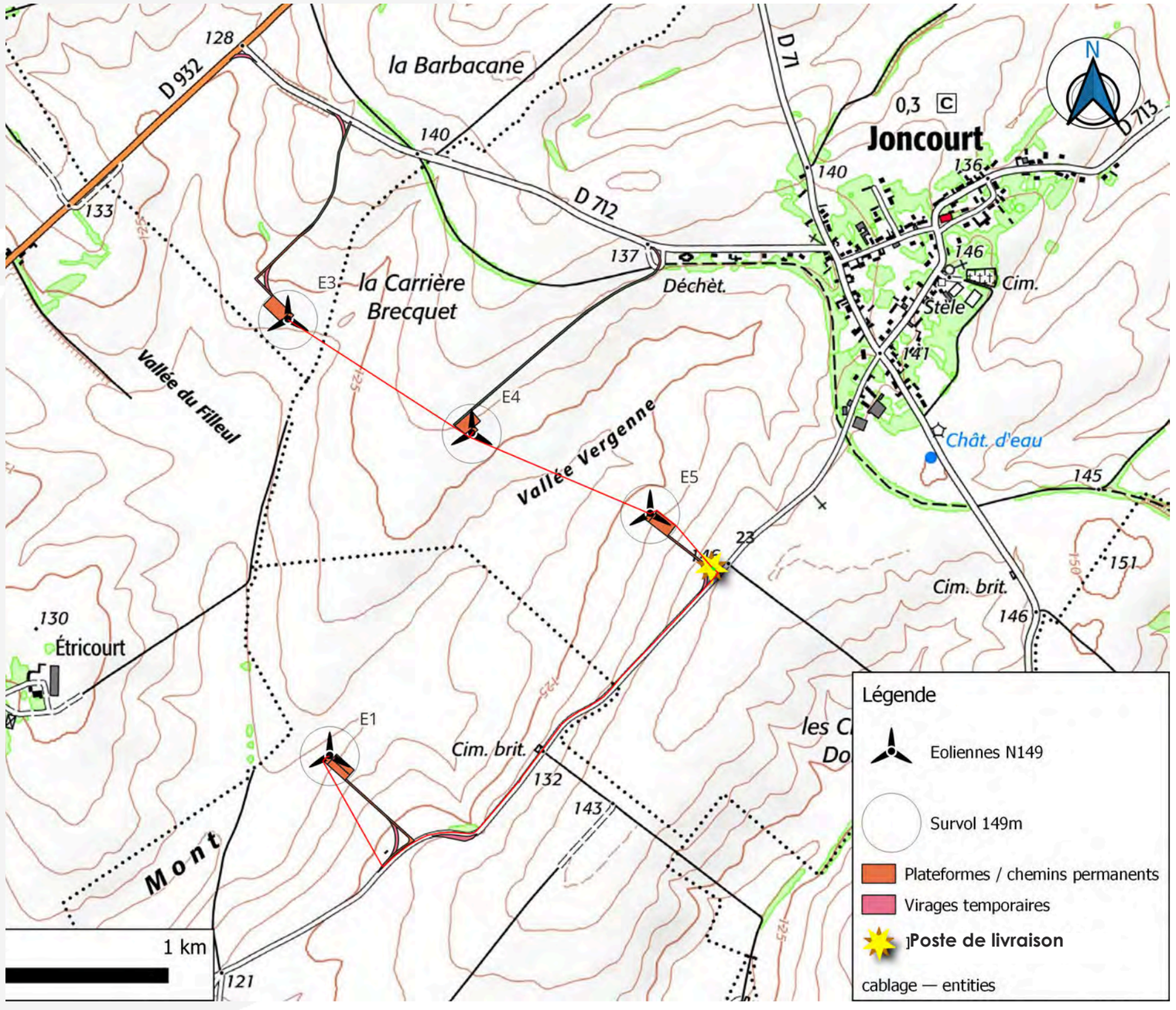

Intégration paysagère

Généralités sur la forme des éoliennes

Au delà des mesures simples d'intégration du chantier et de restauration du site après travaux, il n'existe pas de réponse totalement satisfaisante pour réduire l'impact visuel des éoliennes (on peut tout simplement l'adoucir : réduire la hauteur des mâts, modifier leur structure, leur disposition, réduire l'impact visuel depuis les zones d'habitations en préservant ou renforçant les cordons boisés existants).

LES MÂTS

Ils peuvent être tubulaire ou en treillis métalliques. Les mâts sont tubulaires sont à privilégier car ils ont l'avantage de présenter une unité esthétique entre les pales et le mât.

LA COULEUR

La couleur blanche est la couleur standard des éoliennes, cette couleur est exigée par les services aéronautiques français (exemple RAL 7035). D'autres nuances de blanc peuvent être utilisées : blanc cassé, blanc mat, blanc réfléchissant.

Le projet des Champs Dolents est déposé avec un gabarit de machine, avec de 180m en bout de pale. La couleur choisie sera un blanc légèrement grisé et suivant les spécificités techniques retenues par le constructeur, en harmonie avec les éoliennes actuellement existantes de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont.

Intégration paysagère

Généralités sur le déroulement du chantier

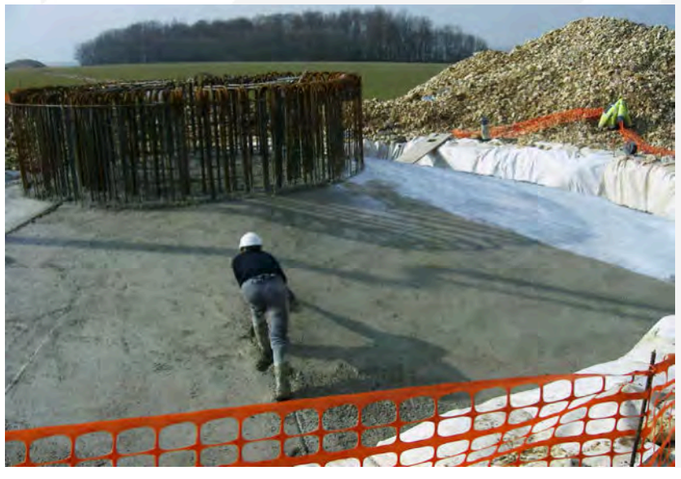

IMPACT DU CHANTIER ET DE SES NUISANCES :

Comme tout chantier éolien, les travaux occasionneront de nombreux va-et-vient d'engins de chantier et de poids lourds et nécessiteront également le stockage de fournitures, matériel et matériaux.
Pour cela une base vie sera mise en place (sa localisation sera déterminée quelques mois avant le chantier). Les gros éléments (nacelles, tours, pales) seront stockés sur les plateformes. Pour cela il faudra :

- Organiser les aires de stockage et de montage en retrait des axes visuels sensibles.

- Proscrire les remblais définitifs in situ issu des terrassements des fondations. Ceux-ci devront être évacués.

- En fin de chantier, remettre en état les haies et les surfaces enherbées dégagées pour le passage des convois et pour l'aménagement des surfaces nécessaires au chantier.

APRÈS LE CHANTIER :

- Remettre en état les sols ayant accueilli les installations nécessaires au chantier (base vie...) : remise en place de la terre végétale décapée au préalable après avoir démonter les installations provisoires en cailloux.

- Remettre en état les sols abîmés et les reconstituer avec un semis naturel prélevé in situ (décapage du semencier lors du terrassement et stockage en andain de terre de 1,5 m de haut maximum afin de préserver les micro-flores).

Intégration paysagère
Principes d'intégration des fondations

Figure 1

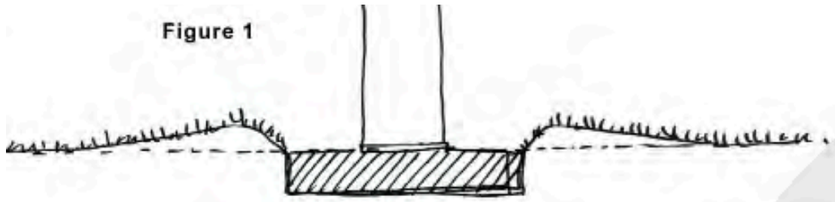

Figure 2

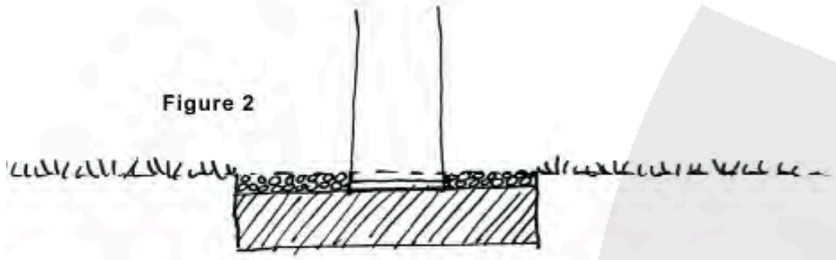

Figure 3

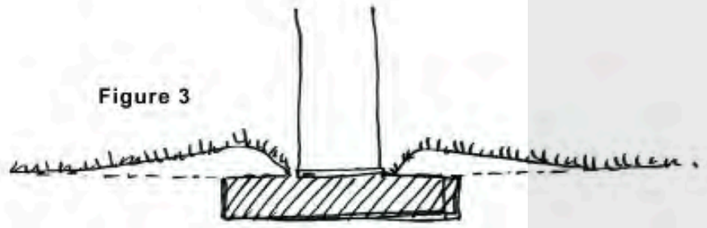

Figure 4

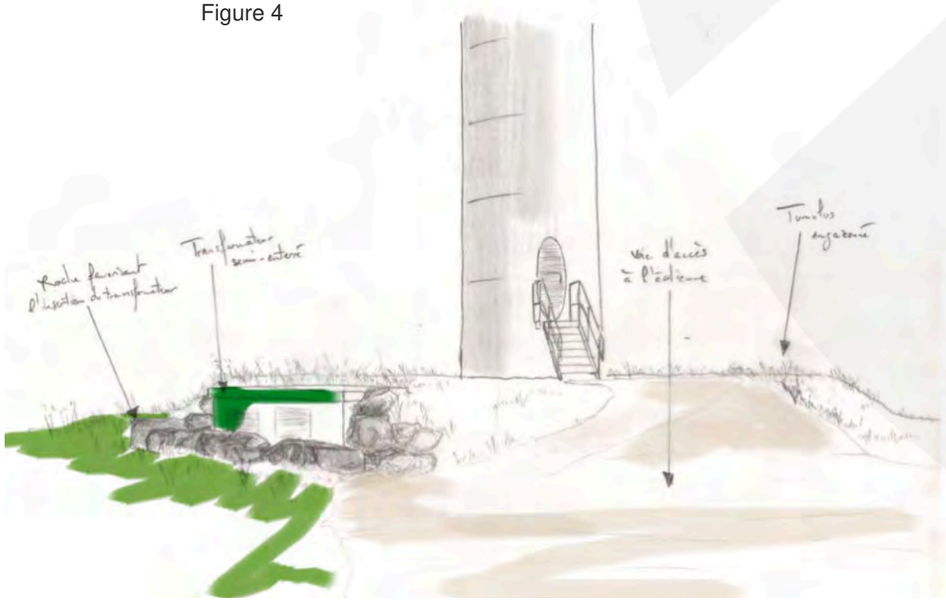

La présence des massifs de fondation en béton et des plateformes en grave doit être minimisée au maximum et plus particulièrement quand l'éolienne se trouve à proximité d'un axe routier fréquenté ou d'une zone d'habitation.

Cette intégration peut se faire sous quatre formes possibles :

1 - Faire un ourlet de terre enherbé autour du socle de manière à créer un micro-relief qui empêche la vue de la plateforme et lui permettant de rester à niveau du sol (cf. Fig.1)

2 - Enterrer légèrement le socle de manière à ce que sa surface soit en contrebas du niveau du sol, et recouvrir d'une couche de grave pour remettre à niveau. (cf.Fig.2)

3 - Faire un ourlet de terre enherbé sur la base. (cf.Fig.3)

4 - Faire un tumulus de terre enherbé sur la base. (cf.Fig.4) La solution correspondant à la figure 2 sera appliquée à l'ensemble des éoliennes.

Les solutions 1 ou 2 sont préconisées pour laisser intacte la surface au-dessus des fondations afin de prévenir tout mouvement de cette dernière.

Exemple de plateforme - Figure 2

Mesure d'accompagnement et d'atténuation paysagère

Mesure 1 : Plantation sur accotements communaux ou départementaux

Plantations d'arbres à petit développement proposé sur accotement

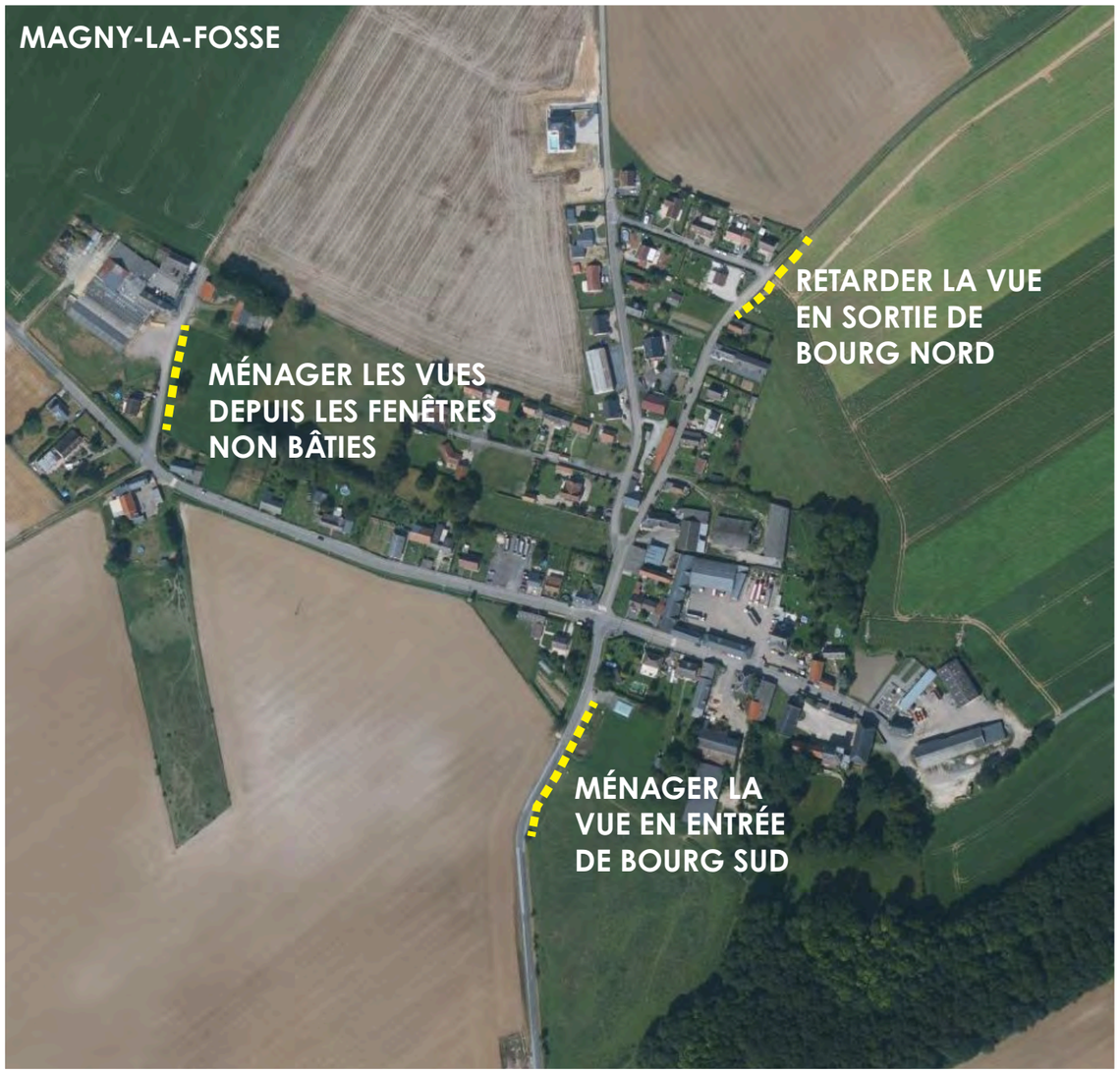

Au regard des niveaux d'impacts relevés sur certaines entrées/sorties et franges peu bâties de bourgs, des actions de plantations ponctuelles sont préconisées sur Magny-la-Fosse et Estrées.

Ces mesures comprennent la plantation d'arbres d'alignement de haut jet sur les linéaires identifiés sur les cartes ci-contre. Afin d'obtenir une atténuation visuelle efficiente, il est préconisé de planter des arbres d'une certaine maturité, soit à minima une fourniture en 14/16 avec la mise en place de tuteur à minima bipode. Les essences régionales (voir fond de plantation) et une pépinière locale sont à privilégier.

Les coûts prévisionnels pour chaque commune, hors acquisitions/échanges fonciers :
- **Estrées** : 290 ml identifiés à raison d'un arbre tous les 10m soit 29 unités à 150€ : **4350€HT**
- **Magny-la-Fosse** : 280 ml identifiés à raison d'un arbre tous les 10m soit 28 unités à 150€ : **4200€HT**

Une enveloppe de 8/9 000€HT est donc dédiée pour l'ensemble de cette première action.

Mesure d'accompagnement et d'atténuation paysagère

Mesure 2 : Mise en place d'un fonds de plantation à destination des habitants

Fonds de jardins éligibles au fonds de plantations (775ml pour les 4 communes)

Les bourgs du périmètre rapproché montrent à la fois un tissu bâti groupé ou un tissu linéaire type village-rue. Ils présentent majoritairement une ceinture arborée et/ou bocagère sur leur périphérie. Par conséquent, ils sont majoritairement protégés des vues depuis les rez-de-chaussée. Par contre, il n'est pas exclu que des vues s'opèrent depuis les étages ou ponctuellement dans les interstices du tissu bâti. Par conséquent il a été proposé de mettre en place un fond de plantation à destination des riverains qui souhaiteraient atténuer les vues sur le projet et par extension sur le contexte éolien proche.
Si certaines personnes apprécient le caractère moderne, dynamique, écologique, de ces dispositifs, d'autres au contraire y verront une atteinte à leur cadre de vie.
C'est pourquoi des plantations sont proposées en fond de jardin, pour masquer ou accompagner certaines perspectives vers le parc et limiter ainsi les effets sur le paysage. Les plantations sont à réaliser essentiellement sur le domaine privé, en fonction des sensibilités de chacun. Il est donc prévu un fond pour le financement de plants (arbres et arbustes) en réponse à la demande des propriétaires qui souhaiteraient isoler visuellement leur propriété.

Ces plantations seront par exemple destinées aux habitations situées au niveau des franges urbanisées en direction du projet et qui ne sont pas protégées par la ceinture arborée comme Magny-la-Fosse, Lehaucourt et Nauroy.

L'enveloppe dédiée au fonds de plantation est de 25 000 € HT.

Dans le fonds de plantation deux typologies végétales sont proposées et peuvent être mixées :

1 - La plantation d'arbres isolés :
Afin que les arbres apportent rapidement un filtre visuel, les arbres du fond de plantation seront déjà bien formés (circonférence de 14/16 soit d'une hauteur d'environ 1.5 à 2m). Ils seront fournis avec des tuteurs bi-podes et un amendement organique. Un contrat avec une pépinière locale est à privilégier et la palette végétale à proposer aux riverains respectera la régionalité (pas d'essences exotiques ou pouvant être à caractère invasif).
Le coût unitaire d'un arbre à pied d'oeuvre est d'environ 150 €HT pour un 14/16.

2 - La plantation de haies champêtres :
Afin que les haies puissent générer un écran visuel rapidement, les arbustes seront fournis en 90/120 de haut minimum. Ils seront fournis de préférence en racines nues. Un contrat avec une pépinière locale est à privilégier et la palette végétale à proposer aux riverains respectera la régionalité (pas d'essences exotiques ou pouvant être à caractère invasif).
Le coût au ml d'une haie champêtre avec des plants de 90/120 est d'environ 30€HT.

Mesure d'accompagnement et d'atténuation paysagère

Mesure 2 : Mise en place d'un fonds de plantation à destination des habitants

Palette d'arbres non exhaustive composée d'essences régionales pour les arbres isolés du fonds de plantation :

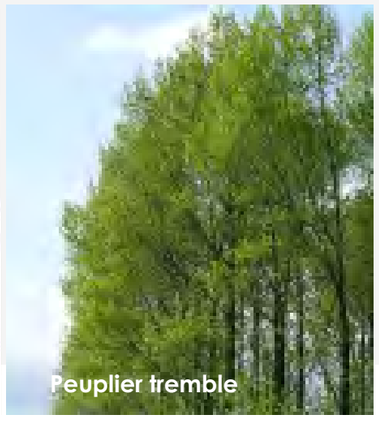

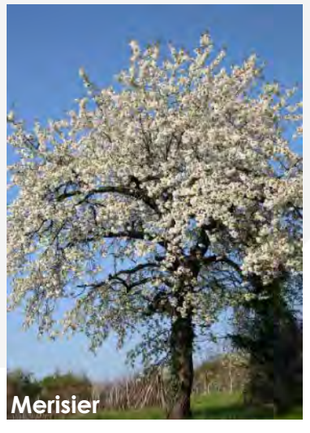

Mesure d'accompagnement et d'atténuation paysagère

Mesure 2 : Mise en place d'un fonds de plantation à destination des habitants

Palette d'arbustes non exhaustive composée d'essences régionales pour les haies du fond de plantation :

Viorne mancienne

Sureau

Bourdaine

Prunellier

Noisetier

Cornouiller

Viorne Obier

Troene

Fusain d'Europe

Arbres à utiliser davantage en isolé

- Aulne glutineux (Alnus glutinosa)
- Bouleau verruqueux (Betula pendula ou verrucosa)
- Chêne pédonculé (Quercus robur)
- Chêne sessile (Quercus petraea)
- Erable champêtre (Acer campestre)
- Erable sycomore (Acer pseudoplatanus)
- Frêne commun (Fraxinus excelsior)
- Merisier (Prunus avium)
- Néflier (Mespilus germanica)
- Noisetier (Corylus avellana)
- Noyer commun (Juglans regia)
- Orme résistant (Ulmus resista)
- Saule blanc (Salix alba)
- Saule des vanniers (Salix viminalis)
- Saule marsault (Salix caprea)
- Sorbier blanc (Sorbus aria)
- Sorbier des oiseleurs (Sorbus aucuparia)
- Sureau à grappes (Sambucus racemsa)
- Tilleul à petites feuilles (Tilia cordata)
- Tilleul à grandes feuilles (Tilia platyphyllos)

Arbustes pour constitution de haies

- Aubépine (Crataegus monogyna)(soumise à autorisation)
- Charmille (Carpinus bétulus)
- Hêtre pour une utilisation en haie basse (Fagus sylvatica)
- Bourdaine (Frangula alnus)
- Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea)
- Eglantier (Rosa canina)
- Erable champêtre (Acer campestre)
- Fusain d'Europe (Evonymus europaeus)
- Néflier (Mespilus germanica)
- Nerprun purgatif (Rhamnus catartica)
- Noisetier (Corylus avellana)
- Orme résistant (Ulmus resista)
- Prunellier (Prunus spinosa)
- Sureau noir (Sambucus nigra)
- Viorne mancienne (Viburnum lantana)
- Viorne obier (Viburnum opulus)

H / BILAN ERC DU VOLET PAYSAGER DU PROJET DES CHAMPS DOLENTS

Bilan des mesures ERC au fil du processus du projet

Rappel du bilan réalisé en phase stratégies d'implantation

ETAPES 1 ET 2 DU PROCESSUS DE CONSTRUCTION DU PROJET AVEC PHOTOMONTAGES À L'APPUI					
	Recommandations formulées à l'issue de l'état initial	**Variante 1 à 5 éoliennes implantées en ligne courbe et de 180 m en bout de pale**	**Variante 2 à 6 éoliennes implantées en grappe et de 180 m en bout de pale**	**Variante 3 à 5 éoliennes implantées en grappe et de 180 m en bout de pale**	**Variante 4 à 4 éoliennes implantées en grappe et de 180 m en bout de pale**
SRE de 2010 / Entités paysagères / sites et paysages majeurs	Proposer un projet mesuré et s'inscrivant dans la continuité des parcs existants pour limiter les risques de saturation, de mitage ou de barreau éolien.	PLUS OU MOINS SATISFAISANT (le projet est en cohérence avec les parcs existants mais il génère emprise visuelle supplémentaire au nord du pôle existant de Lehaucourt/Moulin de Berlémont)	PLUS OU MOINS SATISFAISANT (le projet est en cohérence avec les parcs existants mais il génère emprise visuelle supplémentaire au nord du pôle existant de Lehaucourt/Moulin de Berlémont)	PLUS OU MOINS SATISFAISANT (le projet est en cohérence avec les parcs existants mais il génère emprise visuelle supplémentaire au nord du pôle existant de Lehaucourt/Moulin de Berlémont)	PLUS OU MOINS SATISFAISANT (le projet est en cohérence avec les parcs existants mais il génère emprise visuelle supplémentaire au nord du pôle existant de Lehaucourt/Moulin de Berlémont)
	Prêter attention aux perceptions depuis les sources de l'Escaut et de la Somme ainsi que depuis le canal de St-Quentin	PLUS OU MOINS SATISFAISANT (pas de vue depuis les sources de l'Escaut / le projet s'inscrit en arrière de parcs existants pour les sources de la Somme mais il s'inscrit en avant-plan pour le canal de St-Quentin)	PLUS OU MOINS SATISFAISANT (pas de vue depuis les sources de l'Escaut / le projet s'inscrit en arrière de parcs existants pour les sources de la Somme mais il s'inscrit en avant-plan pour le canal de St-Quentin)	PLUS OU MOINS SATISFAISANT (pas de vue depuis les sources de l'Escaut / le projet s'inscrit en arrière de parcs existants pour les sources de la Somme mais il s'inscrit en avant-plan pour le canal de St-Quentin)	PLUS OU MOINS SATISFAISANT (pas de vue depuis les sources de l'Escaut / le projet s'inscrit en arrière de parcs existants pour les sources de la Somme mais il s'inscrit en avant-plan pour le canal de St-Quentin)
	Prêter attention aux interactions avec le belvédère de St-Quentin	SATISFAISANT (le projet se trouve en arrière plan d'un contexte éolien déjà dense)	SATISFAISANT (le projet se trouve en arrière plan d'un contexte éolien déjà dense)	SATISFAISANT (le projet se trouve en arrière plan d'un contexte éolien déjà dense)	SATISFAISANT (le projet se trouve en arrière plan d'un contexte éolien déjà dense)
Expertise de terrain : contexte éolien et encerclement avant-projet, MH, cadre de vie, tourisme	Limiter au maximum l'emprise visuelle du projet pour les communes de Magny-la-Fosse, Montbrehain, Thorigny et dans une moindre mesure la ferme d'Etricourt, au regard des risques d'encerclements.	PLUS OU MOINS SATISFAISANT (une partie du projet se trouve dans l'angle de respirations des lieux de vie mentionnés)	PLUS OU MOINS SATISFAISANT (une partie du projet se trouve dans l'angle de respirations des lieux de vie mentionnés)	PLUS OU MOINS SATISFAISANT (une partie du projet se trouve dans l'angle de respirations des lieux de vie mentionnés)	PLUS OU MOINS SATISFAISANT (une partie du projet se trouve dans l'angle de respirations des lieux de vie mentionnés)
	Eviter les zones en excroissance à l'ouest de la ZIP et limiter l'emprise du projet dans le quart nord-ouest au regard de l'encerclement potentiel du cimetière militaire de Magny-la-Fosse.	PLUS OU MOINS SATISFAISANT (les excroissances à l'ouest sont évitées mais une partie du projet se trouve dans l'angle de respiration du cimetière)	PLUS OU MOINS SATISFAISANT (les excroissances à l'ouest sont évitées mais une partie du projet se trouve dans l'angle de respiration du cimetière)	PLUS OU MOINS SATISFAISANT (les excroissances à l'ouest sont évitées mais une partie du projet se trouve dans l'angle de respiration du cimetière)	SATISFAISANT (les excroissances à l'ouest sont évitées et la suppression de l'éolienne E2 permet de réduire l'impact éolien dans l'axe du sens de commémoration du site)
Note sur 5 (nombre de critères de jugement relatif au « Milieu Paysager, patrimonial & touristique »)		**3/5**	**3/5**	**3/5**	**3.5/5**
Analyse des photomontages / 5 unités		**PM1 : 0.5 / PM2 : 1 / PM3 : 0.5 PM4 : 0.5 / PM5 : 0.5**	**PM1 : 0.5 / PM2 : 0.5 / PM3 : 0.5 PM4 : 0.5 / PM5 : 0.5**	**PM1 : 0.5 / PM2 : 0.5 / PM3 : 0.5 PM4 : 1 / PM5 : 0.5**	**PM1 : 0.5 / PM2 : 0.5 / PM3 : 0.5 PM4 : 1 / PM5 : 0.5**
		total des notations des PM : 3/5	**total des notations des PM : 2.5/5**	**total des notations des PM : 3/5**	**total des notations des PM : 3/5**
L'analyse ci-dessus montre que les 4 variantes proposées montrent à peu près les mêmes niveaux de notations. On peut noter que selon les points de vue proches analysés, les variantes 1,3 et 4 se montrent légèrement plus favorables. La variante 4 répondant à une demande des services instructeurs est celle qui retenue dans la présente complétude.					

Bilan des mesures ERC au fil du processus du projet

Après analyse des impacts du projet retenu à 4 éoliennes

Les abréviations suivantes sont utilisées :

/ : aucune mesure envisagée E : mesure d'évitement R : mesure de réduction C : mesure de compensation A : mesure d'accompagnement

T : temporaire P : Permanent D : Direct I : Indirect

Thématiques considérées	Rappel des enjeux -Etat initial	Nature de l'impact potentiel du projet	Durée	DIRECT / INDIRECT	Impact brut avant-mesure	Séquençage ERC						Autres mesures	Impacts résiduels (E,R,C,A)
						Evitement	Impact résiduel (E)	Réduction	Impact résiduel (R)	Compensation	Impact résiduel (C)	Accompagnements (A)	
Sites protégés et paysages remarquables ou d'intérêt	- Sources et vallées amont de la Somme et de l'Escaut -- belvédères associés à St-Quentin, à Vaucelles et Esnes	Atteinte à la valeur universelle de ces biens	P/T	D/I		/		/		/		/	
	canal de St-Quentin					/		/				/	
Axes	Infrastructures en prise visuelle directe avec le projet comme l'A26, la D1044 et la D932	Effet de barrière visuelle et de saturation au regard du contexte éolien pré-existant	P/T	D/I		/		/		/		/	
Lieux de vie	Franges villageoises ouvertes sur le projet dans le périmètre immédiat : Ferme d'Etricourt, Magny-la-Fosse, Nauroy, Estrées et Joncourt	Effet de saturation éo-lienne, prégnance visuelle et phéno-mènes de sur-plomb	P/T	D	Fort à modéré	E1 : Evitement des excroissances à l'ouest de la ZIP						- Mise en place d'un fond de plantation pour ces communes - plantation en bord de voies	Modéré à faible
	Magny-la-Fosse, Thorigny et Montbrehain	risques d'encer-clement à l'appui des vues à 360°			Modéré à faible	/		/		/		/	Modéré à faible
Patrimoine protégé (MH)	- Ancienne tour de guet du château de Beaurevoir	Impacts cumulés avec contexte éolien existant	P/T	D		/		/		/		/	
SItes de mémoire	cimetières militaires de Magny-la-Fosse et Joncourt	encerclement + surplomb	P	D	Très fort à fort	/		Suppression de E2 se trouvant dans l'axe de commémoration du site de Magny-la-Fosse	Fort à modéré	/		/	Fort à modéré
	cimetières militaires de Bellenglise, Ramicourt, Montbrehain + mémorial de de Bellicourt	interactions visuelles + imapcts cumulés			Modéré à faible	/		/		/		/	Modéré à faible
Tourisme	pas d'éléments majeurs recensés en sus des éléments précédents	/	P/T	D	/	/		/		/		/	/

Intensité de l'impact : **Très fort** **Fort** **Modéré** **Faible** **Nul ou négligeable** **Positif**

I/ANNEXE

Carte des obstacles retenus pour le calcul des ZIV de l'étude

Cette carte est issue de Windpro. Elle a été générée avec les données Corin Land Cover disponibles dans les données en ligne du logiciel.

Sont pris en compte :
- la végétation avec des hauteurs variant de 10 à 20 m correspondant aux zones vertes sur la carte ci-contre
- les zones bâties avec une hauteur de 8 m correspondant aux zones roses sur la carte ci-contre.

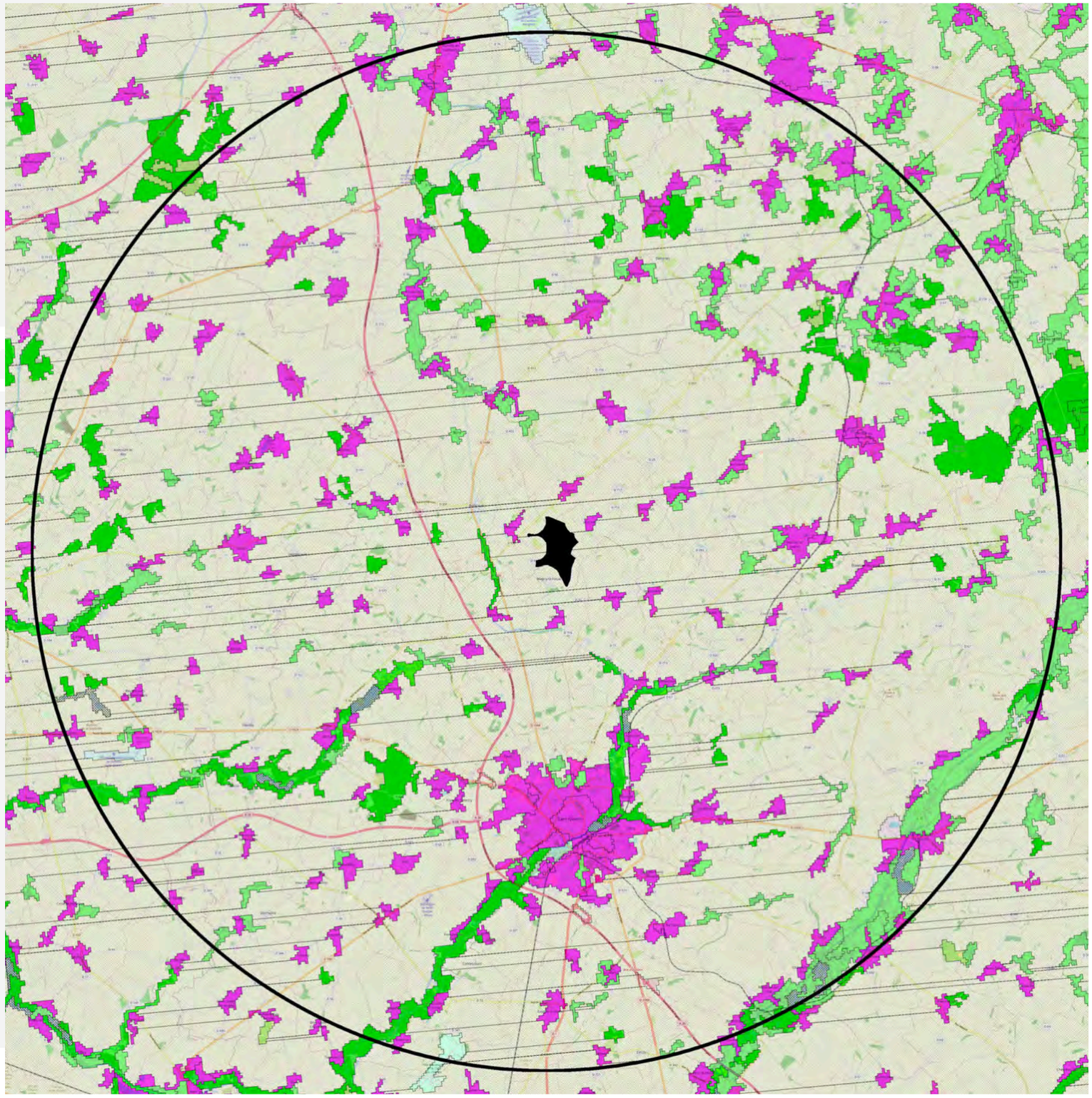

ZIP

Aire éloignée de 20 km